



**HAL**  
open science

# Banquets et rites collectifs au Ve s. av. J.-C. au sein de l'habitat de la Monédière à Bessan (Hérault) : caractérisation et signification d'une fosse hors norme et des dépôts associés

Alexandre Beylier, Eric Gailledrat, Anne-Marie Curé, Cécile Dubosse, Luke Howarth, Ariadna Nieto Espinet

## ► To cite this version:

Alexandre Beylier, Eric Gailledrat, Anne-Marie Curé, Cécile Dubosse, Luke Howarth, et al.. Banquets et rites collectifs au Ve s. av. J.-C. au sein de l'habitat de la Monédière à Bessan (Hérault) : caractérisation et signification d'une fosse hors norme et des dépôts associés. *Gallia - Archéologie des Gaules*, 2018, 75, pp.3-48. 10.4000/gallia.2911 . hal-01933704

**HAL Id: hal-01933704**

**<https://hal.science/hal-01933704>**

Submitted on 14 Jan 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

# Banquets et rites collectifs au v<sup>e</sup> s. av. J.-C. au sein de l'habitat de la Monédière à Bessan (Hérault)

## *Caractérisation et signification d'une fosse hors norme et des dépôts associés*

Alexandre BEYLIER<sup>1</sup>, Éric GAILLED RAT<sup>2</sup>, Anne-Marie CURÉ<sup>3</sup>, Cécile DUBOSSE<sup>4</sup>, Luke HOWARTH<sup>5</sup>  
et Ariadna NIETO ESPINET<sup>6</sup>

**Mots-clés.** *Dépôt, mobilier céramique, vin, alimentation carnée, offrande, Grec, indigène.*

**Résumé.** *Les fouilles préventives menées en 2014 sur l'habitat protohistorique de la Monédière à Bessan (Hérault) ont révélé une découverte inattendue. À cette occasion fut en effet mise au jour une structure excavée pour laquelle on ne connaît aucun équivalent, que ce soit en Gaule ou en Méditerranée nord-occidentale. Cette fosse aux dimensions hors norme fut le réceptacle d'importants dépôts de mobilier entre 475 et 420 av. J.-C., soit dans les derniers temps d'occupation de l'établissement. Constitués d'un répertoire céramique original fondamentalement tourné vers le service et la consommation du vin, associé à un matériel faunique atypique impliquant une consommation*

*abondante de viande de bœuf, ainsi qu'à des objets peu usuels en milieu indigène, les rejets qu'elle renferme renvoient à la sphère du banquet, suscitant de nouvelles interrogations sur la réalité de la pratique du symposium en Gaule méditerranéenne. Incompatibles avec l'idée d'un dépotoir composé de simples rebuts de consommation domestique, ils participent de pratiques de commensalités collectives – voire publiques – à connotation rituelle, auxquelles ont pu participer des intervenants allochtones (Grecs). La mise en scène des derniers dépôts et le contexte dans lequel ils sont inscrits soulèvent par ailleurs la question d'une cérémonie de clôture du site, événement qu'il est tentant de mettre en parallèle avec les bouleversements qui touchent alors la région, notamment avec l'émergence de la proche colonie grecque d'Agde\*.*

### **Banquets and collective rites during the 5th c. BC at La Monédière dwelling site in Bessan (Hérault)**

Characterization and significance of an exceptional pit and associated deposits

**Keywords.** *Deposit, ceramic artefact, Wine, meat consumption, offering, Greek, indigenous people.*

**Abstract.** *Rescue excavations conducted in 2014 at the protohistoric dwelling site of "La Monédière" in Bessan (Hérault, South of France) have revealed several unexpected discoveries. This excavation brought to light an unparalleled excavated structure in Gaul or the north-western Mediterranean region. This exceptionally large pit was used for the deposition of an important assemblage of artefacts between 475 and 420 BC, corresponding to the final phases of the settlement. These artefacts consist of ceramic vessels associated with the consumption of wine, accompanied by atypical faunal remains, indicating beef*

*consumption, as well as several objects rarely observed in a native context. The assemblage recovered from this pit appears to be related to the banquet sphere and raises new questions relating to Symposium practices in Mediterranean Gaul. This assemblage cannot be merely considered as representative of domestic waste. It is clearly linked to the practice of commensality—possibly public events—with ritual connotations, at which some of the participants could have been Greek. The organization of these final deposits and the context appear to be indicative of a closing ceremony. It is tempting to consider these events in parallel with the profound changes affecting the region at that time, notably with the emergence of the nearby Greek colony of Agde.*

\* Ce travail a bénéficié du soutien du Labex ARCHIMEDE au titre du programme « Investissement d'Avenir » ANR-11-LABX-0032-01.

1. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. Sète agglomération méditerranéenne, F-34140 Loupian. Courriel : a.beylier@agglopole.fr
2. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. UMR 5140, université Paul-Valéry, CNRS, MCC, F-34199 Montpellier. Courriel : eric.gailledrat@cnrs.fr
3. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. UMR 5140, université Paul-Valéry, CNRS, MCC, F-34199 Montpellier. Courriel : am.cure@yahoo.fr
4. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. UMR 5140, université Paul-Valéry, CNRS, MCC, F-34199 Montpellier. Courriel : cecile.dubosse@free.fr
5. Chronoterre Archéologie. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. UMR 5140, université Paul-Valéry, CNRS, MCC, F-34199 Montpellier. Courriel : lukehowarth@gmail.com
6. ASM – Archéologie des Sociétés Méditerranéennes. Labex ARCHIMEDE programme IA- ANR-11-LABX-0032-0. F-34199 Montpellier. Courriel : arinietoespinet@gmail.com

Le site de la Monédière à Bessan (Hérault) est localisé à environ 6 km au nord-ouest d'Agde, sur la rive droite du fleuve Hérault (fig. 1). D'une superficie estimée à environ 4,5 ha, il occupe l'extrémité d'un interfluve de forme approximativement triangulaire, qui domine d'une dizaine de mètres la plaine fluviale. Cette petite éminence, formée lors de la période glaciaire du Riss, se compose de graviers et de sables, ainsi que de colluvions qui constituent le socle de l'habitat protohistorique.

Le site, mis au jour au début du xx<sup>e</sup> s. par des travaux agricoles, a fait l'objet de nombreuses prospections et de sondages d'ampleur limitée. Les premières reconnaissances ont d'emblée révélé l'existence d'une importante occupation de l'âge du Fer, indiquée par l'abondance et la qualité du mobilier recueilli, en particulier de la céramique attique (Jully 1973). Ce n'est toutefois qu'au début des années 1970, à l'occasion notamment des fouilles stratigraphiques plus extensives entreprises sous la direction d'André Nickels (Nickels, Genty 1974 ; Nickels 1976 ; 1989), que fut pleinement prise la mesure du potentiel de la Monédière, dont l'occupation principale se situe entre le début du vi<sup>e</sup> et la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'importance des vestiges découverts, autant que les questionnements posés quant à la nature même du site l'ont érigé comme l'un des gisements protohistoriques majeurs du Languedoc et, plus généralement, du Midi de la France.

La basse vallée de l'Hérault représente dès le vii<sup>e</sup> s. av. J.-C. une aire privilégiée de contacts entre autochtones et navigateurs méditerranéens. Au début du vi<sup>e</sup> s. av. J.-C., ces interactions franchissent un cap avec la présence régulière de Grecs à l'embouchure de l'Hérault, « au milieu – ou à côté – d'une communauté indigène » (Nickels 1983, p. 418), dans un contexte vraisemblablement emporique (Gailledrat 2014, p. 156-157). La situation évolue à la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. : Agde est semble-t-il refondée et devient alors une colonie (*Agathé*) placée sous le contrôle de *Massalia*/Marseille (Nickels 1983, p. 421-422). Dans ce panorama, la question du statut et du rôle de la Monédière, de ses relations avec l'établissement voisin d'Agde, s'avère d'autant plus essentielle que le site apparaît comme un probable point de rupture de charge sur le cours de l'Hérault, à la croisée de plusieurs routes terrestres.

Les fouilles menées par A. Nickels ont montré que, dans la seconde moitié du vi<sup>e</sup> s. av. J.-C., cet habitat se caractérisait non seulement par un faciès mobilier particulier – avec une part prépondérante de céramiques tournées, notamment de grise monochrome et de céramique de cuisine –, mais aussi par l'existence de formes architecturales alors inédites en contexte languedocien, à savoir des constructions de plan absidial en adobe sur soubassements de pierre, pour lesquelles furent proposés des parallèles dans le monde grec d'époque archaïque. L'ensemble de ces observations a conduit les fouilleurs de l'époque à émettre l'hypothèse d'une tentative d'implantation coloniale grecque qui aurait avorté au bout de quelques décennies pour céder la place à une communauté plus fondamentalement indigène (Nickels 1976 ; 1983 ; 1989).

Ce point de vue a ensuite été fortement nuancé, voire remis en cause après de multiples découvertes attestant de l'existence de plans absidaux au sein des habitats proprement indigènes de l'âge du Fer (Dedet 1990). La spécificité du site de la Monédière n'en demeure pas moins réelle, tant en raison de la précocité dans l'utilisation de la technique de construction en adobe, que

du caractère fortement « méditerranéen » que présente le faciès mobilier tel qu'il avait été mis en évidence par A. Nickels, de sorte que l'hypothèse d'une présence grecque – non nécessairement coloniale au sens strict du terme – a depuis été réévaluée (Garcia, Tréziny 2010, p. 376-377). À tout le moins, la Monédière offre l'image d'un habitat potentiellement mixte et apparaît comme un site clé pour appréhender les rapports tissés entre les mondes grec et indigène.

De nouvelles données de terrain, issues de fouilles préventives<sup>1</sup> réalisées en 2014, confirment non seulement le caractère atypique de cet établissement, mais appellent aussi très clairement à s'interroger de nouveau sur le rôle joué par les Grecs, voire par les Étrusques, dans la vie de ce site qui pourrait avoir fonctionné en binôme avec le port situé à Agde (Gailledrat 2014, p. 161-162 ; Beylier, Gailledrat 2017). Parmi les éléments récemment mis au jour au sein de l'habitat se détache ainsi une fosse gigantesque (FS1130), unique en son genre, qui fut le réceptacle d'abondants rejets de mobilier. Sa configuration ainsi que la nature du matériel qu'elle contient posent la question d'une structure à dimension rituelle, ayant pu accueillir, dans le courant du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., les restes de plusieurs banquets où la consommation de vin et de viande a de toute évidence occupé une place essentielle.

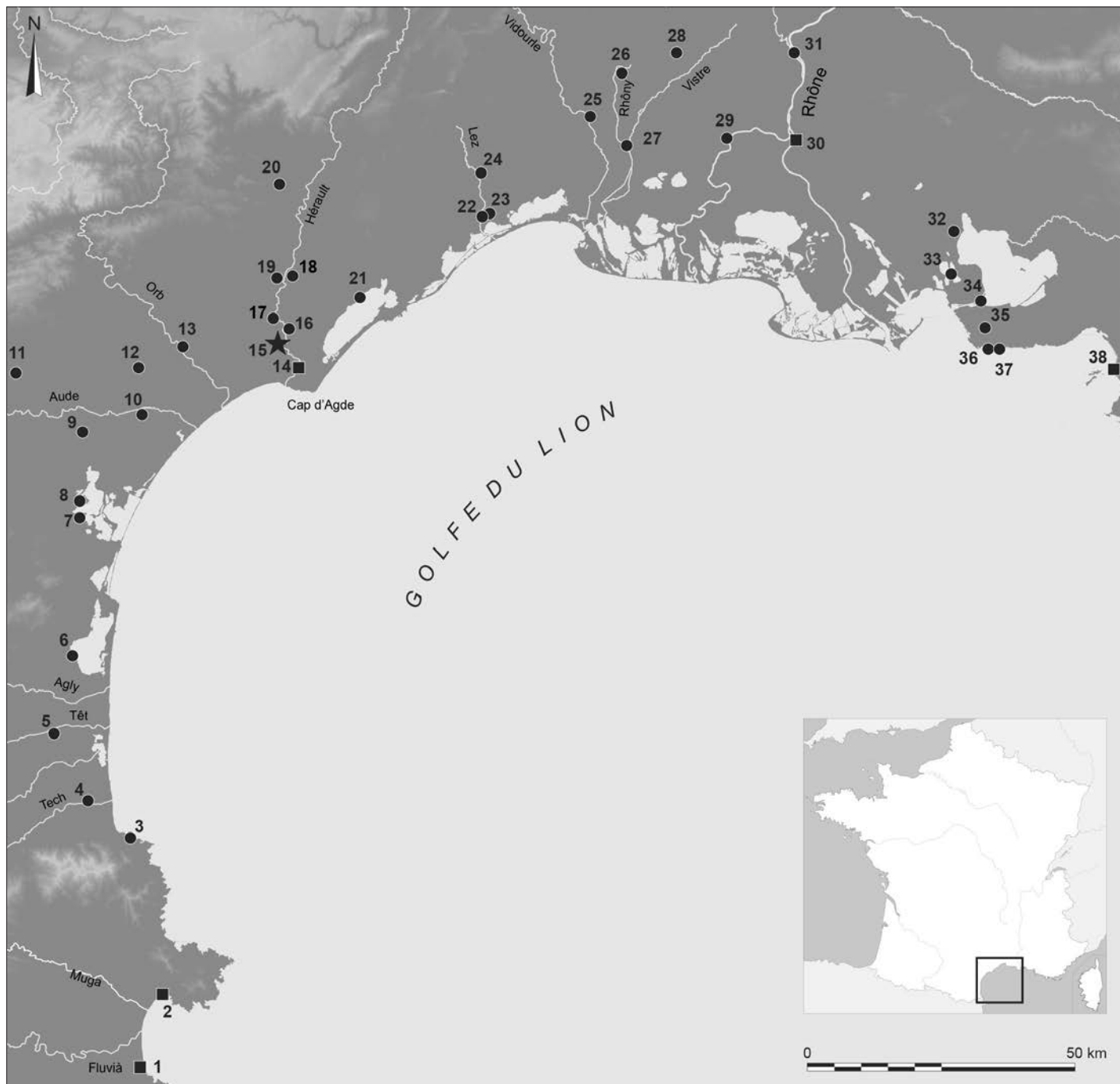
## CARACTÈRES GÉNÉRAUX ET ÉTAPES D'UTILISATION DE LA FOSSE FS1130

La fosse FS1130 se situe dans la partie septentrionale de l'établissement, à une quinzaine de mètres environ de l'enceinte fossoyée principale (fig. 2). Mise au jour dans le cadre des fouilles préventives, elle a entièrement été circonscrite, exception faite de sa bordure nord qui se situe très légèrement en retrait des limites d'intervention, mais ce manque ne porte nullement préjudice à la lecture de l'ensemble. L'excavation est de forme plus ou moins circulaire, d'un diamètre de 16 à 17 m environ, pour une profondeur avoisinant 6 m. Remarquable par ses dimensions, elle constitue pour la Protohistoire un cas totalement isolé, en Gaule comme en Méditerranée nord-occidentale<sup>2</sup>.

Elle occupe un secteur semble-t-il vierge de construction, en marge des principales zones d'habitations. Relativement éparpillés, les plus proches vestiges ne se rencontrent qu'à une distance de 3 à 5 m et se rapportent tous à des phases d'occupation antérieures. Cependant, il n'est pas exclu que les récents travaux agricoles aient détruit, dans ce même périmètre, de potentiels aménagements de surface contemporains de la période de fonctionnement de la fosse. La superficie de cette dernière est par ailleurs suffisamment vaste pour que son implantation ait entraîné l'entière disparition de structures plus anciennes. Le creusement a été effectué, du côté oriental, dans un niveau d'occupation limono-argileux (Us 20110) datable du

1. Ces fouilles ont été conduites sur près d'un hectare (zones 10 et 20) par Chronoterre Archéologie (dir. Alexandre Beylier) et ont fait l'objet d'un contrat de collaboration de recherche avec le CNRS et l'université Paul-Valéry Montpellier III (ASM-UMR 5140) (Beylier, Gailledrat 2017).

2. Ne s'en rapprochent, dans cette aire géographique, que quelques structures parfois interprétées comme des « citernes » (Oliach Fàbregas 2012), mais aucun de ces aménagements n'est morphologiquement comparable à la fosse de Bessan.



**Fig. 1** – Localisation de l’habitat de la Monédière à Bessan (Hérault) et des principaux sites du Golfe du Lion. 1, Emporion/Empuries ; 2, Rhodé/Roses ; 3, Collioure ; 4, Illiberis/Elne ; 5, Ruscino/Perpignan ; 6, Le Port (Salses) ; 7, Pech Maho (Sigean) ; 8, Le Moulin (Peyriac-de-Mer) ; 9, Mont-laurès (Narbonne) ; 10, La Moulinasse (Salles-d’Aude) ; 11, Mailhac ; 12, Ensérune (Nissan-lez-Ensérune) ; 13, Baeterrae/Béziers ; 14, Agathé/Agde ; 15, La Monédière (Bessan) ; 16, Mont-Joui (Florensac) ; 17, Cessero/Saint-Thibéry ; 18, Aumes ; 19, Saint-Siméon (Pézenas) ; 20, La Ramasse (Clermont-l’Hérault) ; 21, Mesua/Mèze ; 22, Lattara/Lattes ; 23, La Cougourlude/Mas de Causse (Lattes) ; 24, Sextantio/Castelnau-le-Lez ; 25, Ambrussum/Villetelle ; 26, Roque-de-Viou (Nages-et-Solorgues) ; 27, Le Cailar ; 28, Nemausus/Nîmes ; 29, Espeyran (Saint-Gilles-du-Gard) ; 30, Arelate/Théliné/Arles ; 31, La Redoute (Ugernum/Beaucaire) ; 32, Le Castellan (Istres) ; 33, Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts) ; 34, L’île (Martigues) ; 35, Saint-Pierre-les-Martigues ; 36, L’Arquet (Martigues) ; 37, Tamaris (Martigues) ; 38, Massalia/Marseille (DAO : É. Gailledrat, UMR 5140).

dernier quart du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. En revanche, là où le terrain a été plus écrêté par les labours, c’est-à-dire presque partout ailleurs, il n’a été repéré qu’à partir du sommet de la terrasse alluviale (Us 10043) qui forme le relief sur lequel s’installe l’établissement à la fin du premier âge du Fer. La date de mise en place de la structure peut néanmoins être assez précisément établie grâce à l’abondant mobilier céramique contenu dans les toutes premières séquences de comblement – ces dernières ont

lieu dans le courant du deuxième quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., ce qui correspond à la phase 6 de l’habitat.

La fosse FS1130 connaît trois étapes d’utilisation (phases A, B et C), stratigraphiquement bien individualisables : les deux premières s’insèrent dans l’intervalle -475/-425, tandis que la dernière – que nous n’examinerons pas en détail ici – se rapporte à une réoccupation du site à la fin de l’âge du Fer et au début de la période romaine (fig. 2).

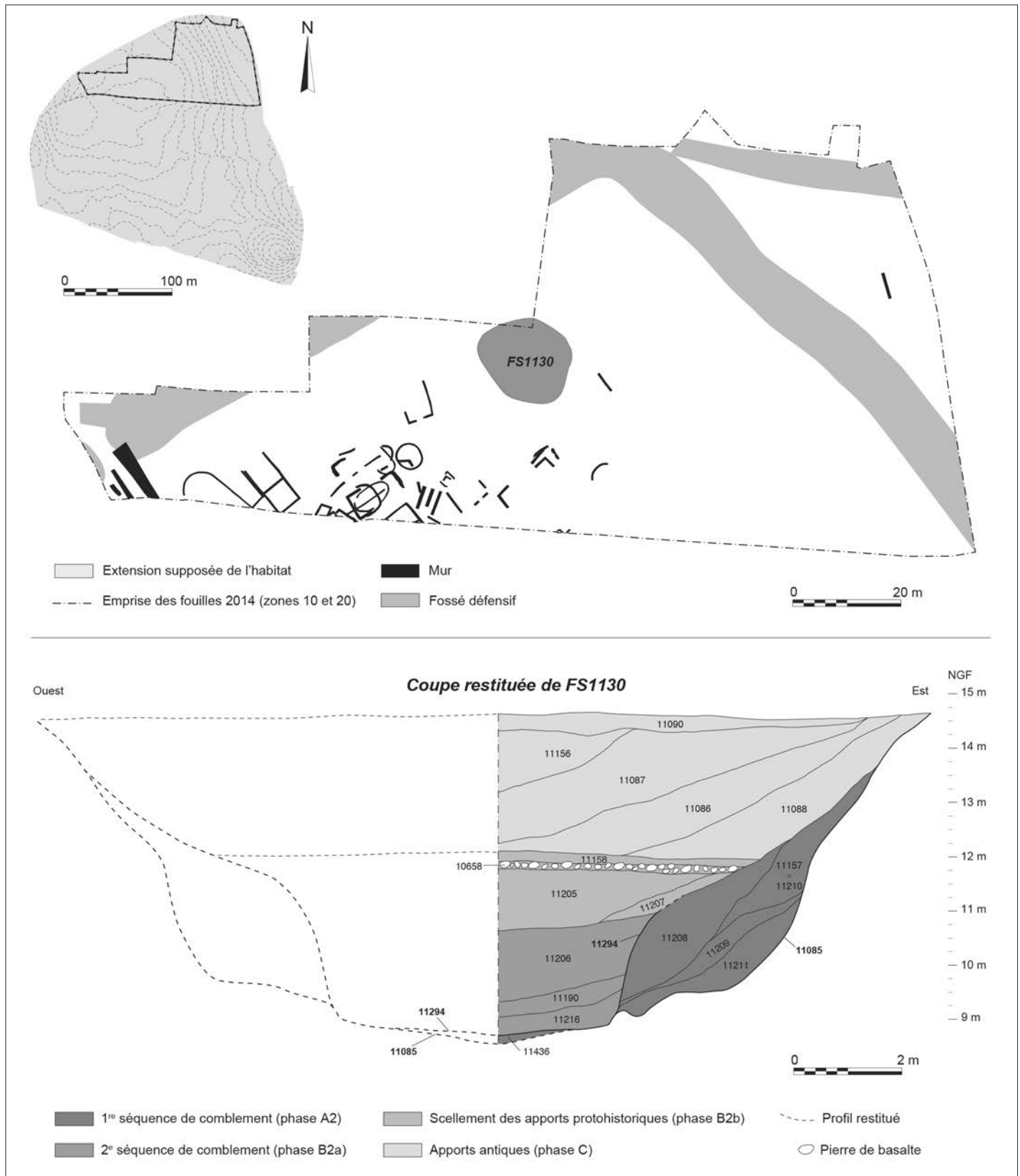


Fig. 2 – Localisation et coupe de la fosse FS1130 (DAO : A. Beylier, UMR 5140).

Après son creusement, l'excavation est remplie, au moins partiellement, par une série de rejets de mobilier céramique et de faune, mêlés à des apports sédimentaires de nature passablement graveleuse (phase A). D'origine détritique pour la plupart, ces derniers descendent plus ou moins le long des parois, épousant

ainsi le profil de la fosse. Ils sont par la suite entaillés verticalement par un nouveau creusement effectué jusqu'au fond de la structure, dans la partie centrale de celle-ci (phase B). Ce curage est à son tour rempli par des couches massives, qui se distinguent nettement des apports précédents. En effet, ces strates

très argileuses présentent de nombreuses traces d'oxydes de fer et de manganèse, reflet d'un milieu humide. Leur formation, manifestement très rapprochée dans le temps, s'accompagne d'une grande quantité de rejets mobiliers, dont l'accumulation est particulièrement dense dans la partie inférieure de la stratigraphie. Sur une épaisseur d'environ 1,50 m se rencontrent ainsi, outre un important matériel faunique, plusieurs centaines de vases, dont certains complets, parmi lesquels de nombreuses amphores associées à un répertoire de vaisselle fondamentalement destiné au service et à la consommation du vin. Précisément datée du troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (soit de la phase 7, autrement dit des derniers temps de l'occupation de l'habitat), cette seconde séquence de comblement est scellée par des apports massifs, qui recèlent en comparaison beaucoup moins de mobilier. Elle est oblitérée par une nappe de blocs puis, en dernier lieu, par des résidus de combustion (cendres, charbons), si ce n'est par de véritables foyers sommairement aménagés, qui viennent clôturer l'utilisation de la fosse. Formant une vaste dépression encore bien visible dans le paysage, cette dernière n'est entièrement colmatée que trois siècles plus tard (phase C), entre 135 av. J.-C. environ et le changement d'ère, période durant laquelle elle est réutilisée comme dépotoir et où toutes sortes de détritiques y sont alors déversés (matériaux de construction issus du démantèlement d'architectures, déchets de consommation, vaisselle, vidanges de foyers, etc.)<sup>3</sup>.

## LA PHASE A

### PHASE A1 : LE CREUSEMENT DE LA STRUCTURE

De forme approximativement tronconique, le creusement (Us 11085) présente dans sa partie inférieure une pente très raide, presque verticale, qui s'adoucit légèrement à mi-hauteur avant de s'évaser assez sensiblement au niveau de l'embouchure. Cet évasement pourrait être dû à des phénomènes d'érosion, selon un processus de régression des parois couramment observé pour les structures excavées à forte pente (Langohr 2000). Selon toute vraisemblance, le profil général devait être à l'origine plus abrupt et plus régulier, auquel cas il conviendrait de restituer un diamètre à l'ouverture moins important que celui relevé.

La forte inclinaison des parois interroge sur l'aménagement d'un éventuel système d'accès. Cette question se pose avec d'autant plus d'acuité que le fond de la fosse comporte, en son centre, un renflement constitué de deux ressauts bien individualisables, se superposant de manière à former des paliers – mal dégrossis – de près de 0,50 m de hauteur. Ces irrégularités sont beaucoup trop marquées pour être le fruit d'affouillements

3. La mise en évidence de ces différentes phases de fonctionnement s'appuie sur des observations partielles, dans la mesure où celles-ci n'ont pas pu porter sur l'ensemble de la structure. Les dimensions imposantes de l'excavation ainsi que sa localisation (en limite de fouille, sans possibilité d'extension de la fenêtre d'étude vers le nord) ont en effet rendu sa fouille relativement complexe. On dispose malgré tout, pour la moitié orientale de la fosse, d'un profil complet qui semble – dans les grandes lignes – pouvoir être extrapolé à la moitié opposée. La base de la stratigraphie, qui correspond aux phases A et B, a pu être finement fouillée, pour plus de la moitié voire au deux tiers, sur près de 1,50 m d'épaisseur. L'échantillon de mobilier à disposition pour étude peut donc être considéré comme représentatif de l'ensemble.

naturels. Leur raison d'être n'est pas évidente. Il s'agit peut-être de vestiges d'un escalier entaillé dans le substrat.

L'encaissant correspond à la terrasse alluviale du Riss. Il se compose de plusieurs lits de graviers et de cailloutis, qui se différencient par leur variation granulométrique. La matrice, dont la couleur bariolée varie du rouge brunâtre au brun rougeâtre, est dans l'ensemble argilo-sableuse, avec parfois des lits un peu plus sableux, comme dans le fond de la fosse (Us 10043). De structure assez friable et surtout très poreuse, cet horizon géologique est très perméable, contrairement aux argiles compactes sous-jacentes (marbrées vert-brun), qui marquent l'interface avec les dépôts du Pliocène. Ces dernières n'ont cependant pas été atteintes lors du creusement de l'excavation. À moins donc de supposer la présence d'un cuvelage imperméabilisant (dont on ne relève aucune trace tangible), on peut raisonnablement écarter l'idée que cette structure ait servi à stocker de l'eau et qu'elle ait tenu lieu de citerne. Les dimensions importantes de l'ouverture apparaissent par ailleurs excessives dans le cas de figure d'un puits, hypothèse qu'on ne peut quoi qu'il en soit retenir compte tenu de l'absence, à la profondeur atteinte, de nappe phréatique comme de toute trace archéologique afférente.

Bien qu'une fonction liée à la gestion de l'eau ne puisse être totalement exclue, il convient de se tourner vers d'autres pistes pour expliquer le creusement de cette excavation. On estime que cet affouillement a nécessité l'extraction d'environ 850 m<sup>3</sup> de sédiment, soit un volume considérable, qui a sans doute fait l'objet d'une destination spécifique. Or, dans l'emprise de la fouille, nulle accumulation de substrat remanié susceptible de provenir de cette fosse n'a été repérée. Des graviers issus de la terrasse naturelle sont certes parfois utilisés dans la construction des sols et des surfaces de circulation, mais leur volume reste extrêmement limité et beaucoup d'entre eux sont antérieurs à l'aménagement de FS1130. Une utilisation à des fins topographiques (travaux de terrassement ?) semblerait alors l'option la plus vraisemblable, mais on ne dispose à l'heure actuelle d'autant moins d'indices permettant de conforter cette hypothèse, que la localisation même de cette excavation (dans le périmètre de l'espace habité) tout comme sa configuration, incitent à y voir plus qu'une simple fosse d'extraction de matériaux, réutilisée par la suite.

### PHASE A2 : UN COLMATAGE PARTIEL

Dans la partie inférieure de la fosse se trouve une série de comblements limono-argileux assez friables et dans l'ensemble très graveleux (Us 11157, 11208, 11209, 11210, 11211, 11227, 11228 et 11436). Hétérogènes, ils englobent, en proportions variables, des lits ou des poches plus orangés dont les éléments constitutifs (cailloutis, galets, gravillons), arrachés à la terrasse naturelle, sont disposés dans le sens de la pente. Ils s'amassent sur une épaisseur maximale observée de 2,10 m, plaqués sur plusieurs mètres le long des parois. Un résidu de ce remplissage, épargné par le curage qui intervient un peu plus tard (phase B), est conservé sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur au centre de la structure (Us 11436). Il se compose d'une argile verdâtre, marbrée de poches ocre détritiques fortement sableuses, qui se confondent avec la texture qu'adopte par endroits le substrat.

La formation de ces apports sédimentaires est sans doute principalement due au ruissellement des eaux de pluie et à l'érosion qui en résulte. On notera au passage qu'elle suppose l'absence de dispositif de stabilisation des parois. Cependant, son origine est également en partie anthropique, ainsi que l'atteste la présence fréquente de petits charbons de bois, observables notamment dans les niveaux inférieurs (Us 11209, 11211, 11228 et 11486), et surtout celle de quelques moellons de basalte, de grands blocs calcaires plus ou moins équarris (Us 11227) et de morceaux de terre crue architecturale. À ces éléments s'ajoutent des ossements de faune et du mobilier céramique, dont plusieurs vases entiers. Ce matériel se concentre surtout dans la partie sommitale de la séquence, vers le centre de l'excavation, tandis qu'il est plus diffus et plus fragmenté ailleurs.

## LA PHASE B

### PHASE B1 : LE CURAGE DE LA STRUCTURE

La nouvelle phase d'utilisation de la fosse FS1130 est matérialisée par un curage effectué dans sa partie centrale. Ce surcreusement (Us 11294), dont le fond globalement plat coïncide approximativement avec celui du creusement initial, s'appuie au sud sur les ressauts en forme de marches, qui étaient alors partiellement enfouis. Évasées en partie supérieure, les parois finissent par être verticales vers le bas, ce qui donne à l'excavation une forme à peu près tronconique. Il n'est pas exclu qu'elles aient été recouvertes d'un chemisage en matériau périssable : le profil du creusement apparaît en effet étonnamment abrupt si l'on considère la nature assez friable des sédiments qu'il recoupe (graviers et sables remaniés de la terrasse du Riss). Toutefois, ce profil, tel qu'on a pu l'observer, est sans doute un peu exagéré par l'angle d'implantation de la coupe, rendant de fait ardues les possibilités de restitution volumétrique.

### PHASE B2 : LES SÉQUENCES DE COMPLEMENT

D'une épaisseur totale d'environ 3,40 m, le remplissage de ce nouveau creusement comporte deux séquences distinctes qui se différencient par la quantité et la qualité du mobilier qu'elles renferment, mais aussi par la nature des apports qui les constituent. La première (phase B2a) correspond à des rejets abondants de mobilier, principalement céramique, pris dans un sédiment à dominante argileuse. Elle est scellée, dans un second temps (phase B2b), par une succession de strates dont la mise en place pourrait répondre à la même logique que celle qui a présidé aux dépôts de mobilier qu'elle recouvre.

#### La phase B2a : des rejets massifs de mobilier

Les couches qui composent la base du comblement sont réparties sur une épaisseur maximale observée d'à peu près 2 m (Us 11216, 11190, 11218, 11206). Massives et compactes, elles accusent de manière générale un léger pendage orienté vers le centre de la structure. Par leur texture argileuse, elles tranchent nettement avec les complements plus graveleux et plus hétérogènes de la phase A. Elles présentent une certaine homogénéité

d'ensemble, ne se distinguant que par des variations de teinte assez mineures (du brun au gris foncé), ou par la variété et la fréquence de leurs inclusions (charbons, cailloux de basalte et, dans une moindre mesure, restes fondus d'architecture en terre, nodules de terre cuite, lentilles de terre sableuse ou limoneuse, pierres calcaires, amas localisés de coquilles de moule). La plus grande partie du mobilier qu'elles livrent est distribuée préférentiellement vers la paroi sud de l'excavation, ce qui tend à signifier que les rejets furent principalement effectués depuis ce côté-là.

Ces différentes strates ont également en commun d'être toutes partiellement marbrées d'oxydes de fer et de manganèse. Ces traces indiquent clairement la présence d'eau au moment de la formation des couches, bien qu'on ne puisse en estimer ni le volume, ni la durée de stagnation. L'analyse micromorphologique a en outre permis de mettre en évidence une accumulation d'argiles par décantation, mélangées avec des apports issus de l'effondrement des parois de la fosse, ce qui confirme l'existence d'un milieu au moins périodiquement saturé. Les caractéristiques des sédiments contenus dans les amphores retrouvées complètes viennent étayer cette hypothèse. Ces apports sédimentaires, qui ne remplissent jamais entièrement les récipients, sont à tendance argilo-limoneuse, avec des inclusions de sables et de granules. Ils présentent une structure grumeuse moyenne, voire polyédrique, révélant l'existence de plusieurs séquences d'accumulation, associées à la circulation de l'eau. Il est à noter que dans une amphore ont été observées des figures de dessiccation, ce qui signifie aussi que les dépôts de vases, du moins certains d'entre eux, n'ont pas été rapidement recouverts de sédiments. Ces fissures ont été partiellement remplies par des mouvements d'eau, ainsi qu'en attestent la granulométrie et la répartition des argiles et des limons. La dernière phase d'accumulation observée semble être plus sèche, avec des apports de morceaux de sédiment. Ces mottes de terre se sont ensuite partiellement cimentées aux sédiments précédents, ce qui implique de nouvelles fluctuations dans des conditions hydriques.

Ces fluctuations, qui ont eu une incidence sur les complements de la fosse et le remplissage des amphores, voient alterner des phases d'eau stagnante avec des phases clairement plus sèches. L'absence de restes imbibés, tout comme les traces d'activité pédologique repérées dans les sédiments de cette phase indiquent que les périodes d'immersion ont été relativement courtes. Ces différentes observations accréditent donc l'hypothèse selon laquelle la séquence de comblement B2a s'est formée dans un environnement humide et boueux, sans pour autant laisser supposer qu'un important volume d'eau ait pu être stocké au fond de la fosse.

#### La phase B2b : le scellement des dépôts

La séquence de comblement correspondant à la phase B2b contient un mobilier, certes non négligeable, mais nettement moins abondant et plus fragmenté que celui des niveaux sous-jacents<sup>4</sup>. Une couche argileuse brunâtre et massive, d'une épaisseur de 1,10 m, recouvre ces derniers selon un plan horizontal (Us 11205). Pauvre en oxydes de fer et en manganèse, elle marque visiblement une transition vers un milieu plus sec.

4. À la différence des complements inférieurs, aucun vase complet n'y a été repéré.

Elle comprend une importante quantité de petits charbons, ainsi que des gravillons et des galets épars, dont la fréquence est plus élevée en partie haute. Cette couche succède à une strate hétérogène un peu plus limoneuse et sensiblement plus riche en cailloutis, qui occupe une position marginale en bordure de cuvette (Us 11207). L'une comme l'autre semblent participer d'un remblaiement dont les matériaux constitutifs résultent peut-être en partie de la destruction d'un aménagement de surface (en lien avec la délimitation de la fosse ?), auquel pourraient appartenir les quelques gros blocs de basalte et de calcaire englobés dans le comblement.

Ces apports sédimentaires sont scellés par un lit de pierres brutes en basalte, de 10 à 40 cm de grosseur (Us 10658), lui-même recouvert d'une chape d'argile limoneuse très compacte, épaisse de 20 cm environ (Us 11089). La couche charbonneuse et cendreuse qui prend place en dernier lieu est localisée, quant à elle, uniquement dans la partie centrale de la fosse, sur une surface n'excédant vraisemblablement pas 2 à 3 m de diamètre (Us 11089). Les restes de combustion et les petits nodules d'argile cuite qui la constituent sont par endroits piégés à l'intérieur de dépressions circulaires peu profondes, d'un diamètre d'une cinquantaine de centimètres, au fond desquelles ont été disposés des galets. Il ne fait guère de doute que ces cuvettes correspondent à des foyers aménagés sur place. Les quelques éléments de mobilier récoltés permettent de situer leur fonctionnement dans le troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (voir *infra*, p. 14-15), soit dans la continuité immédiate des dépôts et des aménagements précédents. La séquence de comblement a donc été clôturée par un ou plusieurs feux, dont les résidus marquent l'abandon de la fosse FS1130 pour la période protohistorique (vi<sup>e</sup>-v<sup>e</sup> s. av. J.-C.).

## LE MOBILIER

### LE MOBILIER CÉRAMIQUE

#### DONNÉES GÉNÉRALES

Les deux grandes séquences de comblement définies à la faveur de la fouille ont livré un total de 12 253 fragments de céramique, se rapportant à un minimum de 913 individus<sup>5</sup>, parmi lesquels sont incluses bon nombre de pièces complètes ou dont le profil peut être intégralement restitué. Ce mobilier est inégalement réparti entre les phases A (NFR : 1948 ; NMI : 147)<sup>6</sup> et B (NFR : 10 305 ; NMI : 766). À l'intérieur de cette dernière doivent toutefois être distinguées deux sous-phases, correspondant à la constitution des dépôts (B2a)<sup>7</sup> et à leur scellement (B2b)<sup>8</sup>.

La présence de nombreux tessons bien situés dans le temps autorise une datation précise des différentes étapes de comblement. Parmi les éléments discriminants à disposition,

la céramique grecque – en particulier la céramique attique – occupe une place de choix, en raison non seulement de sa valeur datante, mais aussi de sa fréquence. L'homogénéité chronologique constatée après examen de ces séries permet d'apprécier la nature potentiellement résiduelle de certaines formes, voire de supposer une utilisation prolongée pour tel ou tel vase dont le caractère « précieux » a pu justifier une conservation sur un temps plus long qu'à l'accoutumée. Les datations fournies par la céramique attique sont, en outre, cohérentes avec celles obtenues à partir d'un certain nombre d'autres catégories pour lesquelles les référentiels sont bien établis – on pense notamment aux amphores de Marseille, dont la typo-chronologie repose désormais sur des bases particulièrement solides (Py dir. 1993 ; Py *et al.* 2001)<sup>9</sup>.

Les deux phases de fonctionnement de la fosse s'inscrivent dans les limites du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. et sont plus ou moins synchrones avec les phases 6 et 7 de l'habitat : la plus ancienne (A) est datable des années -475/-450, tandis que la seconde (B) livre un mobilier qui renvoie globalement à l'intervalle -450/-425. À l'image de ce qui a été relevé à l'échelle du gisement, aucun mobilier ne peut être daté postérieurement à cette limite située à la charnière du troisième et du dernier quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., intervalle chronologique dont on note qu'il coïncide avec l'abandon du site ou, plus exactement, avec la fin de son occupation protohistorique.

#### LA PREMIÈRE PHASE DE COMPLEMENT (PHASE A2, VERS -475/-450)

Le faciès du mobilier céramique appartenant à cette phase (tabl. I) diffère sensiblement de celui que livrent les niveaux d'occupation contemporains de l'habitat (phase 6). L'une des principales différences tient non pas au ratio entre vaisselle et amphore – qui est en effet presque équivalent d'un contexte à l'autre –, mais à la composition des séries appartenant à la première catégorie. Très faible (4,5 %), la proportion de céramique non tournée est ainsi quatre fois moindre que dans le reste de l'habitat (20 %). Or le fait le plus remarquable concerne sans doute la place prépondérante tenue par la céramique fine qui représente ici plus de 86 % de la vaisselle, tandis que les productions communes dépassent à peine les 8 %. Ce rapport de presque 1 à 10 est sans commune mesure avec celui observé sur le reste du site (de 1 à 3) pour le deuxième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig. 3).

La répartition des différentes productions met aussi particulièrement bien en lumière l'originalité des assemblages contenus dans la fosse FS1130. Les amphores y sont un peu plus fréquentes que dans l'habitat pour la même période (49 % contre 41 %). Elles sont cependant surtout largement dominées (fig. 3) par les amphores massaliètes qui représentent ici plus de 74 % des fragments, contre 48 % par ailleurs<sup>10</sup>. Cet écart se répercute

5. NMI pondéré, soit pondération par 1 des catégories pour lesquelles aucun élément de forme – bord ou fond – n'est présent, suivant la méthode de dénombrement associée au logiciel Syslat utilisé dans le cadre de cette opération.

6. Us 11157, 11208, 11227, 11228 et 11436.

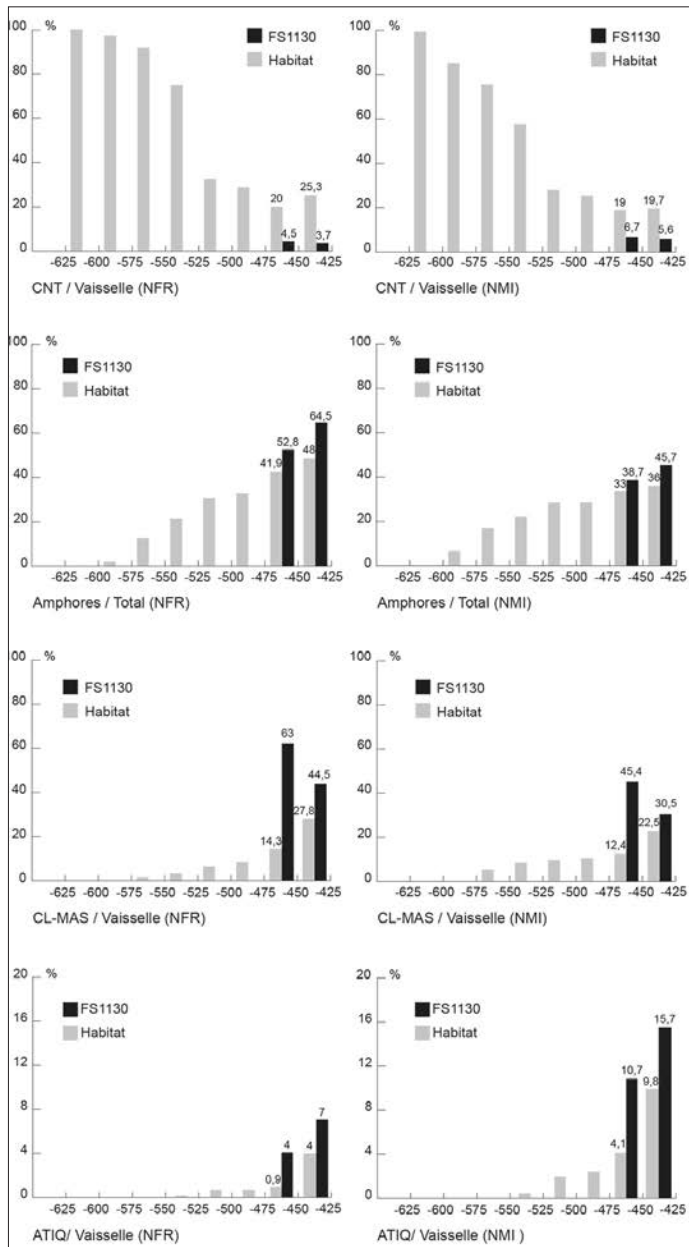
7. Us 1190, 11206, 11212, 11216, 11218 et 11189.

8. Us 10658, 11089, 11158, 11205 et 11207.

9. Les codes typologiques utilisés ici renvoient au référentiel DICOCER (Py 1993 ; Py *et al.* 2001), auquel il faut adjoindre la catégorie inédite de la « céramique commune tournée de Gaule méridionale » (CCT-GMED) (Curé 2013).

10. Cette tendance est confirmée, voire accentuée par les chiffres issus des décomptes par NMI (63 %) ou par nombre de bords (80 %).





**Fig. 3** – Répartition comparée des différentes catégories de céramique par rapport au total de la vaisselle (céramique non tournée, céramique à pâte claire massaliète, céramique attique) ou du mobilier céramique (amphores), entre la fosse FS1130 et le reste de l'habitat. Répartition exprimée en nombre de fragments (NFR) et en nombre minimal d'individus (pondéré) (NMI) (DAO : É. Gailledrat).

non pas sur les amphores ibériques<sup>11</sup>, dont les proportions dans les différents contextes sont en effet similaires (21 % contre 24 %), mais sur les amphores étrusques (vinaires) et sur les autres amphores grecques (conteneurs à vin ou à huile), qu'on ne retrouve qu'en très faible quantité au sein de l'excavation.

Pour ce qui concerne la vaisselle, il convient de souligner en premier lieu la surreprésentation des céramiques à pâte claire massaliète et, dans une moindre mesure, de la céramique attique. Les pâtes claires représentent ici plus de 67 % des fragments de vaisselle, soit cinq fois plus que dans le reste

de l'habitat (13 %) (fig. 3). Par ailleurs, les formes présentes consistent presque exclusivement en des vases liés au service (cruches) ou à la consommation de boisson (coupes et gobelets), avec toutefois une nette prédominance des premiers sur les seconds. La forme la plus fréquente de cette production est la cruche à embouchure ronde, anse non surélevée, col court évasé mouluré et bord à lèvres triangulaire épaissie (CL-MAS 543), qui est un type caractéristique du v<sup>e</sup> et de la première moitié du iv<sup>e</sup> s. av. J.-C. Outre quelques bords plus atypiques, on note la présence de la cruche à embouchure ronde, anse surélevée et bord en bandeau (CL-MAS 527b), ainsi que de son homologue à col bombé et bord continu (CL-MAS 526).

Plus généralement, le répertoire de la céramique à pâte claire est caractéristique du plein v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Les coupes à anses, auxquelles se rapportent la plupart des formes à boire, offrent une assez grande variété dans le détail typologique puisque sont associées plusieurs variantes de kylix à bord divergent (CL-MAS 423 et CL-MAS 425) avec la coupe à courbure continue (CL-MAS 429). À côté de ces formes classiques, se rencontrent ce qui peut être identifié comme des gobelets à une anse ou « tasses » à carène haute et bord évasé (CL-MAS 452a)<sup>12</sup>. Il s'agit là d'une forme rare dont la présence est d'autant plus remarquable qu'elle n'est pour l'heure avérée que dans la fosse FS1130, et ce par l'intermédiaire de deux exemplaires, auxquels s'adjoint un autre spécimen provenant de la deuxième séquence de comblement.

Aux formes peu courantes, voire inédites, s'ajoute un récipient complet en grise monochrome, à savoir une olpé à anse non surélevée dérivée de la cruche en claire massaliète CL-MAS 543. Cette occurrence est d'autant plus notable que la grise monochrome est ici nettement anecdotique avec seulement 1 % des fragments (contre 26 % pour la phase 6 dans le reste de l'habitat), ce qui renforce un peu plus le caractère original de l'ensemble. Cette particularité est accentuée par la proportion inhabituelle de céramique attique, qui constitue 4 % des fragments de vaisselle (contre à peine 1 % en dehors de la fosse à la même période), mais surtout près de 11 % des bords (fig. 3). Le répertoire concerne presque exclusivement des vases à boire qui, en dépit d'une grande variété de détails, restent très largement représentés par les coupes à anses, en particulier par la série générique de la coupe de type C à vernis noir ou à figures rouges<sup>13</sup>. Ces productions s'inscrivent sans ambiguïté dans l'intervalle -475/-450, y compris la *Castulo Cup* qui, bien qu'étant plutôt caractéristique du milieu ou du troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., apparaît dès les années -470/-460. Elles sont accompagnées de quelques éléments plus anciens, sans doute résiduels, tel un décor de kylix indéterminé à figures noires (-520/-475) ou un autre provenant d'un kylix à bande florale (AT-FN Ky7) (-525/-500), auxquels s'ajoutent un fond de coupe à tige *Eleusis Gruppe* (AT-VN KyE) (vers -500/-475), ainsi qu'un tessou de panse isolé attribuable à un skyphos à vernis noir de type « A » (AT-VN 334-337) (-525/-475).

12. La présence d'une anse n'est pas assurée compte tenu de l'aspect fragmentaire des bords évoqués.

13. Coupes AT-FR KyC avec variantes *concave rim*, *grösseschalen* et *Kallides-Brigos Schalen*, coupe à courbure continue *plain rim*, *konservative-richtung* (AT-VN 414-431), coupe *Vicup* (AT-VN 434-438), coupe *large inset lip* (AT-VN 469), *Castulo Cup* (AT-VN 469-472).

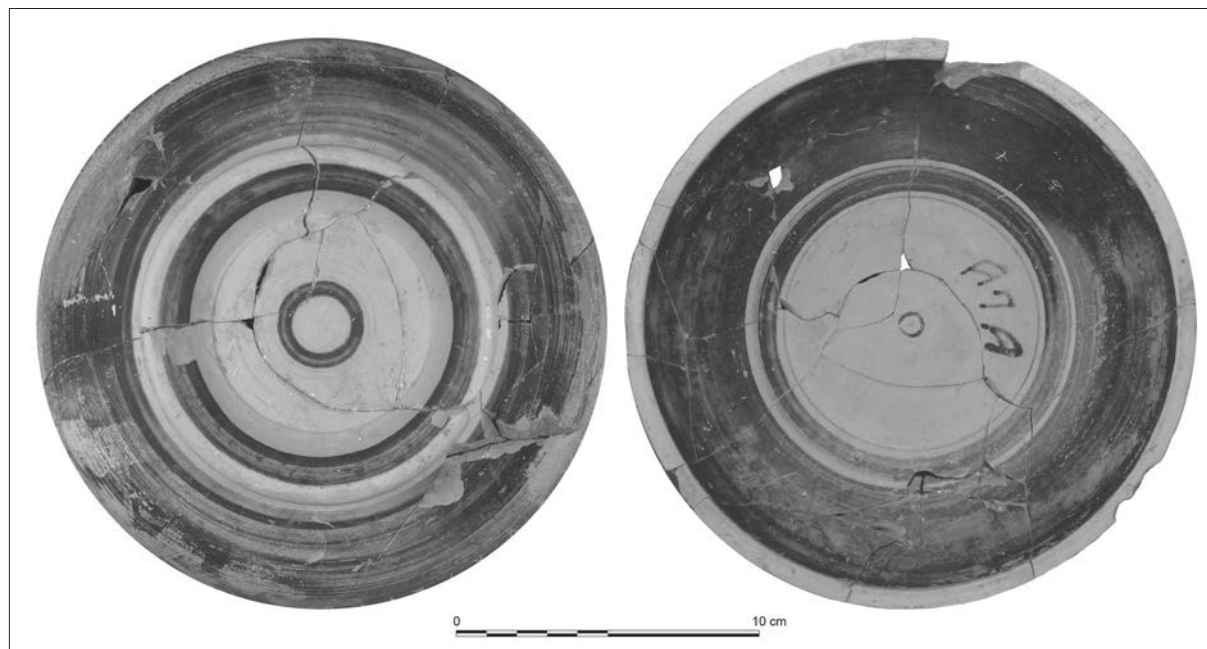


Fig. 4 – Coupe étrusque à vernis noir du groupe « *Spurinas* » (cliché : É. Gailledrat).

Les autres catégories de vaisselle fine sont de loin mineures. Mis à part l'exemplaire inédit – et déjà signalé – de cruche reprenant le type de l'olpé à pâte claire CL-MAS 543, la céramique grise monochrome n'est attestée que par un bord de kylix GR-MONO 5 et par un plat à marli GR-MONO 4a. La céramique ibéro-languedocienne est représentée quant à elle par quelques fragments très communs de jarres et d'urnes (IB-LANG 10-20).

En revanche, une pièce mérite une mention spéciale. Il s'agit d'une coupe étrusque complète à vernis noir comportant une inscription peinte avant cuisson (fig. 4). Ce vase exceptionnel appartient à une catégorie bien particulière au sein des vernis noir étrusques tardo-archaïques, à savoir le groupe « *Spurinas* », dont la production est située entre la seconde moitié du VI<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Bernardini 2001). Le fond interne du vase, qui correspond plus précisément au type IIIa de Bernardini (Bernardini 2001, p. 16-17), porte, en alphabet étrusque, l'inscription sinistrophe « APA » (« le Père »). D'ordinaire inscrit sur d'autres types de vase, cet appellatif est pour la première fois attesté au sein du groupe *Spurinas*, lequel se distingue par de nombreuses autres formules correspondant généralement à des prénoms ou à des gentilices exprimés au génitif (ceux des propriétaires ou des commanditaires de ces vases élaborés à la demande) (Gailledrat *et al.* 2016). Cette coupe constitue, pour l'heure, l'un des rares vases du groupe *Spurinas* diffusé hors d'Étrurie. Si l'on excepte deux exemplaires anépigraphes mis au jour dans la nécropole d'Aléria en Corse, dans un contexte par ailleurs étrusque, il n'y a que sur le site de *Lattara* à Lattes (Hérault) qu'un fragment de vase, attribuable avec certitude à cette production très spécifique, ait été découvert (Gailledrat *et al.* 2016).

La céramique commune tournée présente également une certaine originalité, car en dépit de sa mince représentation sur le plan statistique, elle se compose de formes dont la présence découle à l'évidence d'un choix spécifique. Si l'on se fie au décompte en nombre de bords ou d'individus, les mortiers mas-

saliètes à pâte micacée s'avèrent ainsi relativement fréquents. Le lot est composé de plusieurs variantes dont celle à profil continu et à bord légèrement biseauté (COM-MAS 621) ou celle à bord en bourrelet externe non proéminent (COM-MAS 623c). On trouve également divers bords d'urnes ou pots à cuire (CCT-GMED), parmi lesquels se détachent ceux à panse ovoïde et bord à méplat interne (CCT-GMED 1c-bd1), bien attestés à partir du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans les habitats de la région (Curé 2013).

Pour ce qui concerne les amphores, les productions massaliètes à pâte micacée sont principalement représentées par des bords de type A-MAS bd3 (vers -500/-425) et, dans une moindre mesure, par des bords de type A-MAS bd3/5 et A-MAS bd4 (-475/-400). L'élément le plus récent correspond à un bord relativement atypique mais malgré tout assimilable au type A-MAS bd6, dont la datation ne peut remonter au-delà du milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

Les amphores étrusques se répartissent quant à elles à parts égales entre les types A-ETR 4 ou 4A et A-ETR 5, soit une association assez caractéristique du milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. Enfin, parmi les autres productions, les amphores ibériques sont représentées par des bords atypiques, tandis que les amphores grecques comprennent divers fragments appartenant à une ou plusieurs amphores du groupe « *Milet-Samos* », attribuables au V<sup>e</sup> s. av. J.-C.

#### LA DEUXIÈME PHASE DE COMPLEMENT (PHASE B2A, VERS -450/-420)

Le mobilier de la seconde phase de comblement, qui intervient postérieurement au curage partiel de la fosse (phase B1), se distingue de celui de la précédente, tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Il se caractérise par des assemblages qui tranchent encore une fois nettement avec ceux mis en évidence dans le reste de l'habitat, en l'occurrence ceux de la phase 7 dont la chronologie est calée sur le troisième quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (tabl. II).

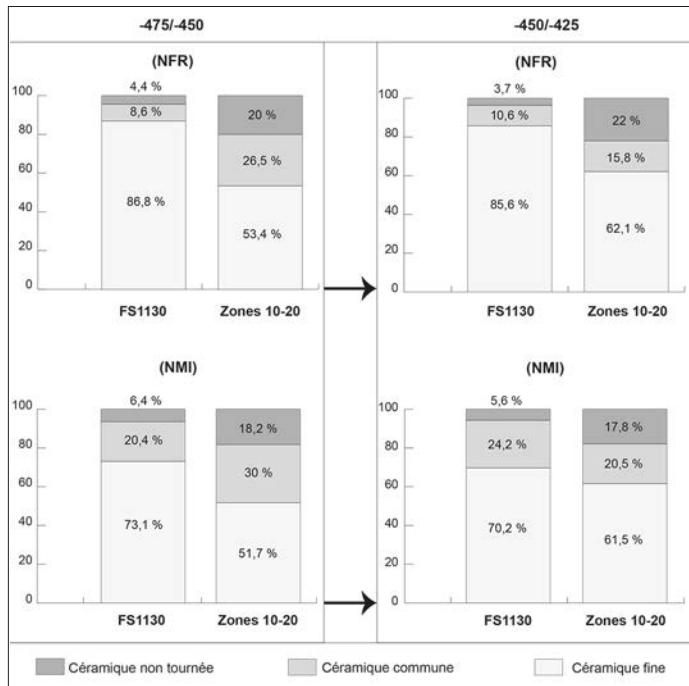


Fig. 5 – Répartition comparée des différentes classes de vaisselle entre la fosse FS1130 et le reste de l'habitat (zones 10 et 20). Répartition exprimée en nombre de fragments (NFR) et en nombre minimal d'individus (pondéré) (NMI) (DAO : É. Gailledrat).

Son abondance se conjugue avec la présence de nombreuses formes complètes, dont l'effectif est au demeurant minoré en raison du caractère partiel de la fouille<sup>14</sup>.

La part occupée par les amphores augmente sensiblement par rapport à la phase précédente, atteignant ici 64,5 % du total des fragments. Cette progression s'inscrit toutefois dans une tendance plus globale perceptible à l'échelle du site entre les phases 6 et 7. Cela étant, l'écart avec le pourcentage moyen obtenu dans les niveaux d'occupation contemporains de l'habitat (48 %) s'accroît, et ce quel que soit le mode de calcul retenu (fig. 3). Bien que peu spectaculaire, il demeure suffisamment significatif pour témoigner de la place importante tenue par les amphores au sein du mobilier rejeté dans la fosse.

Une fois encore, cette relative abondance s'accompagne d'une surreprésentation des productions massaliètes au détriment des autres catégories. La différence avec la part représentée par les amphores de Marseille trouvées en dehors de la fosse (50 % des fragments d'amphore contre 80 % dans FS1130) apparaît d'autant moins fortuite qu'elle reproduit, en l'amplifiant légèrement, le phénomène déjà constaté pour la première phase de comblement (A2)<sup>15</sup>.

14. Le même constat vaut évidemment aussi pour la phase A2, dont l'ampleur de la stratigraphie est par ailleurs largement moindre que celle de la phase B. On soulignera en outre qu'à l'aune des moyens alloués à cette opération, il n'a pas été possible de procéder au remontage systématique des vases livrés par cet ensemble.

15. On pourrait cependant objecter que les taux d'amphores massaliètes observés dans la fosse FS1130, pour la phase B2a, se rapprochent de ceux relevés par A. Nickels pour la phase BSM IV dans le quartier situé au sud-ouest de la zone fouillée en 2014 (Nickels 1989). Les apparentes disparités exprimées d'un quartier à l'autre ne vont toutefois pas à l'encontre d'une interprétation en termes de choix préférentiels, peut-être liés à des modes de consommation spécifiques dont le matériel de la fosse FS1130 serait l'un des témoins directs.

En parallèle, la céramique indigène non tournée demeure tout aussi rare que durant la phase A2, tandis qu'elle se maintient dans le reste de l'habitat – entre le deuxième et le troisième quart du <sup>v</sup> s. av. J.-C. – à un taux plancher situé autour de 20 %. Cet écart très important révèle clairement l'existence d'un choix relatif à la vaisselle utilisée puis rejetée dans cette fosse (fig. 3).

L'examen de la répartition par grandes catégories de vaisselle (céramique fine/commune/non tournée) fait quant à lui apparaître une grande constance avec la phase précédente (fig. 5). Cette distribution est par ailleurs assez comparable à celle observée dans le reste de l'habitat, mais le panel de mobilier présent dans la fosse FS1130 se distingue par son originalité. Elle concerne aussi bien la nature des différentes productions identifiées à l'intérieur des familles génériques « céramique fine » et « céramique commune », que le répertoire typologique au sein duquel se manifestent en effet des formes rares ou absentes des autres contextes.

La céramique attique permet de prendre la mesure de ces différentes singularités (fig. 3). Cette catégorie de mobilier, dont la typo-chronologie est ici centrée sur le troisième quart du <sup>v</sup> s. av. J.-C., est plus fréquente (7 % des fragments de vaisselle) que dans les dépôts précédents de la fosse FS1130 et que dans les niveaux d'habitat contemporains (4 %). Ce taux « anormalement » élevé, bien qu'étant peut-être induit par la différence significative des effectifs globaux existant d'une phase à l'autre (on comptabilise ainsi seulement 9 bords de céramique attique pour la phase A contre 58 pour la phase B), va de pair avec une plus grande variété typologique et, dans une moindre mesure, fonctionnelle (fig. 6). Cette diversité s'observe avec les vases à boire, mais aussi avec les autres pièces du service de table, et plus précisément avec celles utilisées pour la consommation ou la présentation de nourriture. Dans cette catégorie doivent être rangés non seulement certaines variantes de coupes sans anses ou monoansées, mais également différents types de bols, de coupelles ainsi que la lékanis (Lynch 2011, p. 147-150).

Parmi les vases à boire prédomine ici encore la forme générique du kylix. Les séries figurées, dont l'iconographie nous renvoie à la seconde moitié (majoritairement au troisième quart) du <sup>v</sup> s. av. J.-C., comprennent plusieurs exemplaires de coupe à courbure continue (AT-FR KyB), ou à lèvre concave (AT-FR KyC) (-450/-425), tandis qu'est également présente la coupe-skyphos à bord concave (AT-FR Ky16a) (-425/-400).

Pour ce qui concerne les séries à vernis noir, la forme la mieux représentée est encore une fois la coupe à tige de type C *concave rim* (AT-VN 398-413), *Grösseschalen* ou *Kalliades-Brigosschalen* (-475/-450), série au sein de laquelle on note la présence d'un bord à vernis rouge corail. On retrouve aussi la variante ancienne sans tige et à courbure continue *plain rim* (AT-VN 414-431) (-525/-475). Sa présence, de même que celle de la coupe à tige *Acrocup* (AT-VN 439-443), de la *Vicup* (AT-VN 434-438) et de la *Rheneiacup* (AT-VN 456-463), toutes datables du début du <sup>v</sup> s. av. J.-C., suggère que certains vases ont pu être conservés sur plus d'une génération. À ces modèles s'ajoutent des coupes de type B (AT-VN 432-433), datées vers le milieu du <sup>v</sup> s. av. J.-C., ainsi que plusieurs autres variantes de coupes sans tige : *large plain rim* (AT-VN 474-482), *delicate class, rim offset inside* (AT-VN 483-493) (-450/-425), et surtout la *Castulo cup* (AT-VN 469-472) (-475/-425).

Les autres formes à boire restent de loin minoritaires (fig. 6). Elles se composent principalement de skyphos relativement anciens, de type A (AT-VN 334-337 et 334-343) et B (ou « skyphos de Glaux », AT-VN 360-363), datables du deuxième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Dans une moindre mesure, sont également attestés la coupe-skyphos à vernis noir (AT-VN 572-579) (-500/-450) ou à figures rouges (AT-FR Ky16a) (-425/-400), ainsi que le canthare à vernis noir *Sessile with high handles* (AT-VN 628-631) et, pour les séries à figures rouges, celui dit de « Saint-Valentin » (AT-FR CtE) (-450/-425). Mention particulière doit être faite d'une phiale à vernis noir à lèvre légèrement concave et à vasque à vernis rouge corail de très bonne qualité (AT-VN 520), qu'il est possible de dater des deuxième et troisième quarts du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (fig. 16, n° 2). Il s'agit là non seulement d'une forme rare en Gaule méditerranéenne, mais aussi d'un élément très spécifique du répertoire grec dont la destination première est d'être employé pour les libations rituelles (Lynch 2011, p. 162).

Dans le registre des vases liés à la consommation du vin s'inscrivent également quelques fragments de cratères, dont on dénombre ici au moins deux individus à figures rouges : un bord de cratère à colonnettes (AT-FR Cr4b) (-475/-425) et un fond de cratère en cloche (AT-FR Cr4a).

Aux formes ouvertes, peu nombreuses, supposées contenir une nourriture solide ou des condiments, appartiennent un fond de coupe monoansée (« *one-handler, black* » AT-VN 745-752) (-475/-450), ainsi que des bols ou coupes dont la morphologie s'accommode mal avec celle de vases à boire et auxquels sont attribuées par défaut les fonctions « servir » et « manger »<sup>16</sup>. Ce panel est complété par des récipients de plus petite taille, en l'occurrence des coupelles ou petits bols<sup>17</sup>.

Au sein de cette vaisselle attique, la présence de lékanis doit être par ailleurs soulignée. Elle est matérialisée par quelques bords de type *Lidded with ribbon handled lekanides* (AT-VN 1213-1223), de même que par des éléments de couvercle compatibles avec cette première forme (AT-VN 1226-1239), dont la datation recouvre le milieu ou la seconde moitié du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Bien qu'attestée parmi les séries anciennement mises au jour à la Monédière (Jully 1973 ; 1983), elle demeure relativement rare hors milieu proprement hellénique. Il s'agit là d'un vase utilitaire, non nécessairement lié au service de table (Lynch 2011, p. 148-149)<sup>18</sup>, qui connaît sa plus grande diffusion dans le Sud de la France à la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Dubosse 2007, p. 299). En Languedoc méditerranéen, seuls certains comptoirs littoraux (*Lattara*, Pech Maho) et certains grands *oppida* (Le Cayla de Mailhac, Montlaurès, Ensérune) (Dubosse 2007, p. 299-301) ont livré de telles pièces.

Dans la région qui nous intéresse, le lécythe, tout comme l'aryballe et d'autres vases destinés à contenir des huiles, est encore plus rare, pour ne pas dire inconnu en contexte d'habitat. Or la fosse FS1130 contient trois fragments de col et d'épaule

16. Bols *deep wall, convexe-concave profile* (AT-VN 809-815), *outturned rim* (AT-VN 777-808) (-450/-425) et *small bowl incurved rim* (AT-VN 825-842) (-425/-400).

17. *Small bowl steep wall* (AT-VN 843-847) (-500/-450), *early and heavy* (AT-VN 854-862) (-475/-425), *later and light* (AT-VN 863-876) (-425/-400), ou encore « *salt cellar* » *footed* (AT-VN 939-941) (-475/-425).

18. Le lékanis, généralement associée à la sphère féminine, pouvait notamment servir de boîte à bijoux ou à cosmétiques (Lynch 2011, p. 148-149, p. 159).

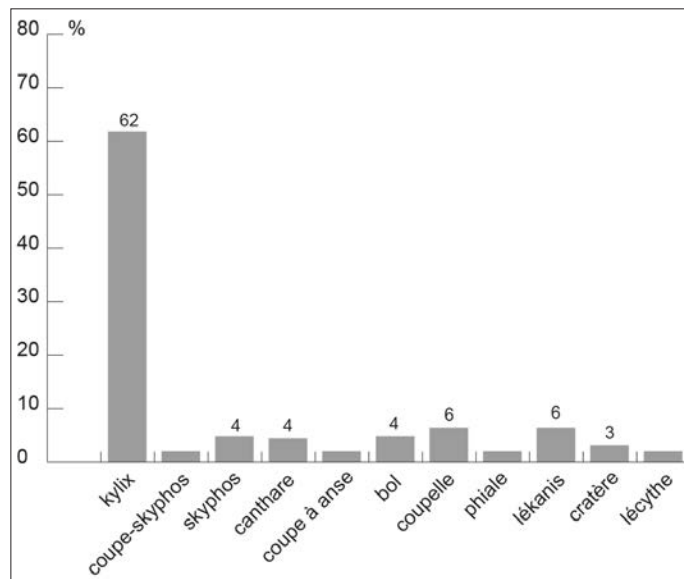


Fig. 6 – Répartition typologique de la céramique attique de la phase B2a (DAO : É. Gailledrat).

jointifs appartenant à cette forme (AT-VN 1114-1119 ?) qui, pour l'heure, n'est pas attestée ailleurs, à l'inverse du lécythe aryballistique dont des exemplaires à figures rouges ont été mis au jour à *Lattara*, Agde, ou encore Ensérune (Jully 1983). Comme vase destiné à recevoir de l'huile, sa fonction précise n'est sans doute pas unique : si l'on a coutume d'évoquer des huiles parfumées utilisées pour la toilette, l'hypothèse d'huile de table ne doit pas non plus être écartée (Lynch 2011, p. 149).

Les pâtes claires massaliètes, qui totalisent ici 44 % des fragments de vaisselle, restent quant à elles encore fortement représentées, bien qu'elles le soient un peu moins que durant la phase A2. Leur quantité diminue en raison d'une bien meilleure représentation des céramiques ibéro-languedociennes (29,8 %) et attiques (7 %). Par ailleurs, l'écart avec les chiffres disponibles pour le reste de l'habitat est important mais tend à se restreindre, ce qui s'explique en partie par une généralisation de l'emploi de cette céramique vers le milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. À l'instar des vases attiques, les formes présentes se rapportent presque exclusivement à la boisson : des cruches – dont l'abondance doit à nouveau être soulignée – et des formes à boire (coupes à anses, gobelets), qui en côtoient d'autres, ouvertes (coupes sans anses, bols) dont l'usage (« boire » ou « manger ») est moins évident. À cela s'ajoutent quelques exemplaires relevant de productions rares ou non attestées sur le site de la Monédière et, plus généralement, dans les habitats indigènes de l'âge du Fer. Le lécythe aryballistique (CL-MAS 551), le lékanis (CL-MAS 435a), le dinos (CL-MAS 580), le stamnos (CL-MAS 571), ainsi que des variantes inédites de cratères et de stamnos font partie de ces vases qu'on peut qualifier d'« atypiques ».

Les cruches retrouvées dans les niveaux de la phase B2a sont sensiblement identiques à celles de la phase précédente, avec une majorité d'exemplaires de type CL-MAS 543, caractéristiques du plein v<sup>e</sup> s. av. J.-C., et des pièces de type CL-MAS 526 et 527b. Les formes ouvertes sont quant à elles dominées par les vases à boire. Ces derniers consistent en diverses coupes à anses (CL-MAS 423 et CL-MAS 425), aux côtés desquelles sont attestés le gobelet à une anse (?) (CL-MAS 452a) et divers exemplaires de coupes sans anses dont l'usage apparaît moins exclusif.

La céramique grise monochrome, avec 4 % des fragments de vaisselle, constitue clairement une catégorie minoritaire. Il est vrai que, de manière générale, cette production devient marginale à partir du milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. et qu'on voit justement se produire un basculement entre grises monochromes et pâtes claires dans l'intervalle -450/-425. Elle est particulièrement mal représentée au sein de la fosse FS1130, puisqu'elle l'est deux fois moins que dans le reste de l'habitat. Cette discrétion pourrait tenir au fait que cette vaisselle de table offre une gamme fonctionnelle relativement variée, moins spécifiquement dédiée à la boisson, à la différence des pâtes claires massaliètes.

Les quelques formes présentes sont pour la plupart typiques du répertoire des céramiques grises. C'est le cas des plats à marli (GR-MONO 4) ou encore de la coupe à profil tendu (GR-MONO 1). En revanche, la petite olpé piriforme (GR-MONO 10a), qui fait écho à ses homologues en pâte claire massaliète qu'on rencontre dans les mêmes ensembles, est moins courante. On note enfin la présence d'une forme inédite, en l'occurrence un probable bord de stamnos comparable au type attique AT-FR St2a (-500/-400).

Bien mieux représentée que dans les comblements inférieurs, la céramique ibéro-languedocienne révèle également un répertoire plus large incluant quelques formes ouvertes – gobelets (IB-LANG 112), coupes monoansées ou cruches (IB-LANG 60) –, qui constituent le pendant des formes produites en claire massaliète, mais surtout des jarres, employées pour le conditionnement.

Les préparations culinaires sont évoquées par la relative abondance des céramiques communes tournées. Les récipients de cuisson, majoritairement de fabrication régionale (CCT-GMED), sont presque tous des pots à cuire à bord à méplat interne (CCT-GMED 1c-bd1), comparables à ceux retrouvés dans la première phase de comblement. La présence de quelques fragments de caccabé en céramique commune grecque est également remarquable, en raison de l'extrême rareté de ce type de vase dans le reste de l'habitat.

Les mortiers, qui viennent compléter la batterie de cuisine, sont, à l'instar de ce qu'on observe pour la phase A2, particulièrement nombreux dans cette seconde étape de comblement. Mis à part quelques exemplaires en céramique commune tournée de production régionale – voire en céramique non tournée –, l'essentiel du corpus est constitué de mortiers massaliètes, parmi lesquels prédomine le type à bord en bourrelet externe non éminent (COM-MAS 623c).

La céramique commune massaliète est pour sa part représentée par des formes rares, en l'occurrence la cruche à col bombé, transposition de la forme CL-MAS 526, l'amphore de table (COM-MAS 570), l'urne ou jarre (COM-MAS 510), et peut-être le cratère.

Pour ce qui concerne les amphores, il existe, comme cela a déjà été mentionné plus haut, un déséquilibre en faveur des produits originaires de Marseille. Ces derniers se rattachent aux types A-MAS 2A ou 2B, à panse en toupie ou sphérique, qui sont produits au v<sup>e</sup> s. av. J.-C. et dont on possède ici plusieurs exemplaires complets. Ils sont majoritairement associés à des bords de type A-MAS bd3, A-MAS bd3/5 ou A-MAS bd4. La répartition statistique assez équilibrée entre ces différentes variantes renvoie à une datation centrée sur le milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Un resserrement sur le troisième quart de ce siècle demeure toutefois cohérent au vu des éléments disponibles.

Dans le cas des amphores étrusques, dont l'effectif est en comparaison particulièrement réduit, l'importance acquise par les types A-ETR 4 ou 4A au détriment des productions jusque-là communes, indique un faciès caractéristique du plein v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cette distribution, conjuguée à la présence de la variante A-ETR 4A à bord allongé en bandeau, dont l'apparition n'est semble-t-il pas antérieure aux années -450/-440 (Py *et al.* 2001, p. 38), incite là aussi à privilégier une datation centrée sur le troisième quart de ce siècle.

Enfin, il convient également de signaler la présence de plusieurs amphores grecques apparentées aux productions de la zone Milet/Samos, de nombreuses amphores ibériques ainsi que d'un bord d'amphore punique (zone du détroit de Gibraltar), soit une production extrêmement rare sur le site.

### ENTRE REJETS DE MOBILIERS ET SCELLEMENT DE LA FOSSE (PHASE B2A-B2B, VERS -430/-420 ?)

Le mobilier présent dans les comblements correspondant à la phase B2a renvoie sans aucune ambiguïté au troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. Cette datation doit cependant être mise en perspective avec les données proprement stratigraphiques, qui plaident en faveur du caractère synchrone des rejets effectués durant cette phase. En tout état de cause, celle-ci correspond à un intervalle de temps assez court. De plus, la confrontation entre chronologies absolue et relative nous invite à considérer la phase B2 (comblement puis scellement de la fosse) comme étant un tout, sinon indissociable, du moins intervenant sur un court laps de temps (tabl. III).

On a vu que la céramique attique de la phase B2a comprenait une majorité de pièces datées des années -450/-430, associées à des productions plus anciennes qui ont probablement eu une longévité supérieure à la moyenne (aucune ne peut toutefois être datée avec certitude avant le milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C.), ainsi qu'à d'autres pièces qui n'apparaissent en revanche que durant les années -430/-420. De fait, si l'on part du postulat qu'aucune distinction chronologique ne peut être opérée entre les différentes couches constitutives de cette séquence, nous avons là un *terminus post quem* qui nous incite à resserrer sur cette décennie la datation des dépôts intervenant lors de la phase B2a.

Dans la mesure où la phase A se distingue en définitive très nettement sur le plan chronologique (deuxième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C.) et correspond peut-être à une succession d'épisodes qui n'étaient pas strictement contemporains, deux possibilités sont à envisager : soit que le curage de l'excavation (phase B1) ait oblitéré des niveaux de comblement qui seraient intervenus aux environs des années -450/-430, soit que la fosse n'ait pas été utilisée durant ce laps de temps.

Au demeurant, la chronologie du matériel présent dans les strates constitutives du scellement de la structure (phase B2b) nous apporte des éléments de réflexion supplémentaires. La datation de ce mobilier, qu'on peut situer de manière « large » entre le milieu et la fin du troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., est en réalité tout à fait compatible avec celle de la phase B2a. Les rares éléments pertinents fournis ici par la céramique attique (en l'occurrence deux décors de coupes à figures rouges), ainsi que l'association dans des proportions équivalentes de bords

d'amphore massaliète de type A-MAS bd3, 3/5 et 4, ne plaident pas en faveur d'une datation postérieure à l'intervalle -450/-425.

De fait, si nous disposons d'une part (phase B2a) d'un *terminus post quem* centré sur la décennie -430/-420, et de l'autre (phase B2b) d'un *terminus ante quem* dans le troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., nous pouvons en conclure qu'il existe, sinon une contemporanéité, du moins une grande proximité chronologique entre la séquence de dépôts de mobiliers et son oblitération à l'aide de matériaux rapportés.

Le caractère « définitif » de cette phase est remarquable dans la mesure où elle vient confirmer la fin de l'utilisation de la fosse (avant qu'elle ne serve de poubelle quelques siècles plus tard) et que celle-ci coïncide avec l'abandon du site. En effet, aucun élément ne laisse supposer que l'habitat a perduré après les années -420, du moins pas avant qu'une réoccupation plus ou moins bien définie des lieux ne survienne à l'époque républicaine (fin du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). En outre, le démantèlement de la fortification se déroule précisément, lui aussi, durant le troisième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. L'ensemble de ces données soulève dès lors une double question, qui est à la fois celle de la fonction précise de la fosse FS1130 et celle de la signification de sa condamnation au regard de cet événement non moins marquant qu'est l'abandon du site.

## LE PETIT MOBILIER

Du comblement des deux premières séquences de fonctionnement de la fosse sont issus 64 objets, dont la répartition est très inégale puisque l'immense majorité (près de 85 %) se rattache à la phase B (tabl. IV). Ils correspondent pour près d'un tiers d'entre eux à des éléments métalliques, en alliage cuivreux ou en fer, fragmentaires et incomplets (fibule, pendeloque, plaques, probable plateau de balance, rivet, tige indéterminée, déchets sidérurgiques), à une fusaïole en terre cuite, à de possibles supports de vase en céramique, à deux fragments d'éléments de mouture en basalte, à de probables restes de tuile à pâte claire micacée et à gros dégraissant, ainsi qu'à un morceau de bloc taillé en calcaire (stèle ?). Ces pièces sont représentées, pour chaque catégorie fonctionnelle, à une voire plus exceptionnellement à deux unités. Au vu des faibles quantités rencontrées, elles sont très vraisemblablement résiduelles : du fait de leurs petites dimensions, il est très probable qu'elles soient arrivées fortuitement avec le sédiment déversé à l'intérieur de l'excavation, au même titre peut-être que les quelques restes humains, non brûlés, retrouvés éparpillés dans le remplissage<sup>19</sup>. Leur faiblesse numérique ne suffit certes pas à affirmer que leur présence est anodine et qu'elle ne découle pas de dépôts ou de rejets volontaires, mais cet isolement, conjugué à une dispersion importante au sein des couches, permet d'autant moins d'analyse plus poussée, qu'il s'agit pour la plupart d'entre eux d'objets de types très usuels.

Le mobilier restant, soit les deux tiers de l'ensemble, se rapporte à trois sortes d'objets en terre cuite ou dans une

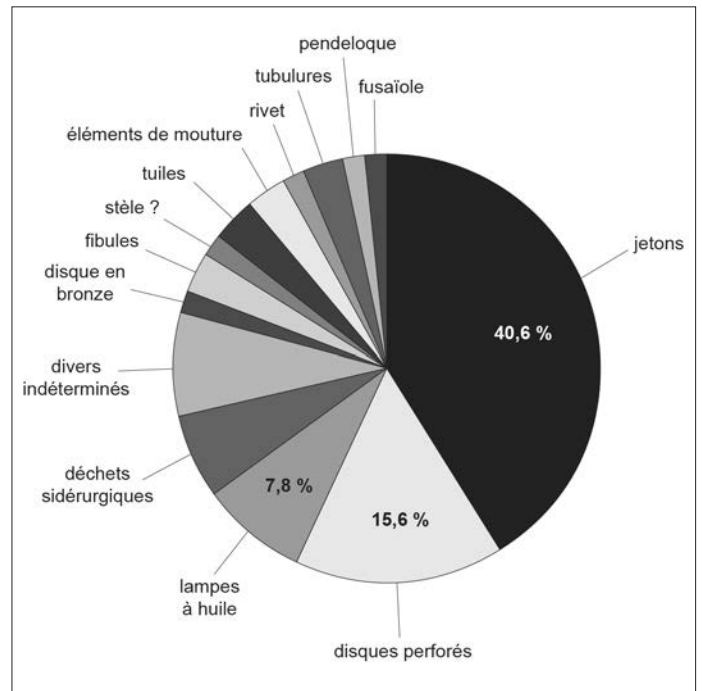


Fig. 7 – Répartition des catégories d'objets de la fosse FS1130 (phases A et B) (graphique : A. Beylier).

moindre mesure en pierre et qui, par leur quantité même et leur nature, ne peuvent être considérés comme anecdotiques (fig. 7). Il est principalement représenté par des jetons (26 exemplaires), des disques perforés (10 individus) et des fragments de lampes (5 individus) (fig. 8). Ces catégories, notamment les deux dernières, sont très peu attestées dans le reste de l'habitat, voire plus généralement dans les milieux indigènes de Gaule méditerranéenne. À ce titre, leur relative abondance au sein de la fosse FS1130 et leur présence répétée à la phase A comme à la phase B ne peuvent, de prime abord, être considérées comme insignifiantes.

Les jetons circulaires, qu'on ne retrouve que dans la seconde séquence de comblement, sont fabriqués à partir de divers récipients en céramique. À ce lot peut être ajouté un galet plat arrondi, décoré sur ses deux faces d'un même motif évoquant une roue de char (ou une représentation solaire ?) (fig. 8). Si certains exemplaires en terre cuite, parmi les plus grands et les mieux taillés, ont éventuellement pu être utilisés comme bouchons de vases (les diamètres s'échelonnent de 4 à 11,5 cm environ), la destination première de ces pièces (ludique, votive ?) reste incertaine. En dehors de la fosse FS1130, ce type d'objet se retrouve plus rarement. Toutes périodes comprises, on ne dénombre ainsi sur l'ensemble site (du moins pour ce qui est des zones fouillées en 2014) que sept exemplaires dispersés en différents lieux. Ces chiffres doivent en revanche être mis en perspective avec ceux qu'on relève dans certains contextes rituels, avérés ou supposés, tel par exemple que le fossé de la fouille 47 du Cayla de Mailhac (Aude), dont le comblement, daté également de la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., livre à lui seul 13 jetons en terre cuite (Beylier *et al.* 2016).

Les disques perforés méritent quant à eux une mention spéciale. Ils se rapportent, à part égale, à deux types distincts : torique avec large évidement central, et discoïdal avec petite perforation près de sa périphérie. Les premiers sont bien

19. Ces ossements consistent en deux éléments crâniens (écaïlle d'os occipital, incisive) et deux morceaux de membres (ulna, phalange de pied), appartenant à au moins deux individus, dont un probablement immature (identification anthropologique : Juliette Michel). Ils proviennent tous de l'Us 11190 (phase B2a).

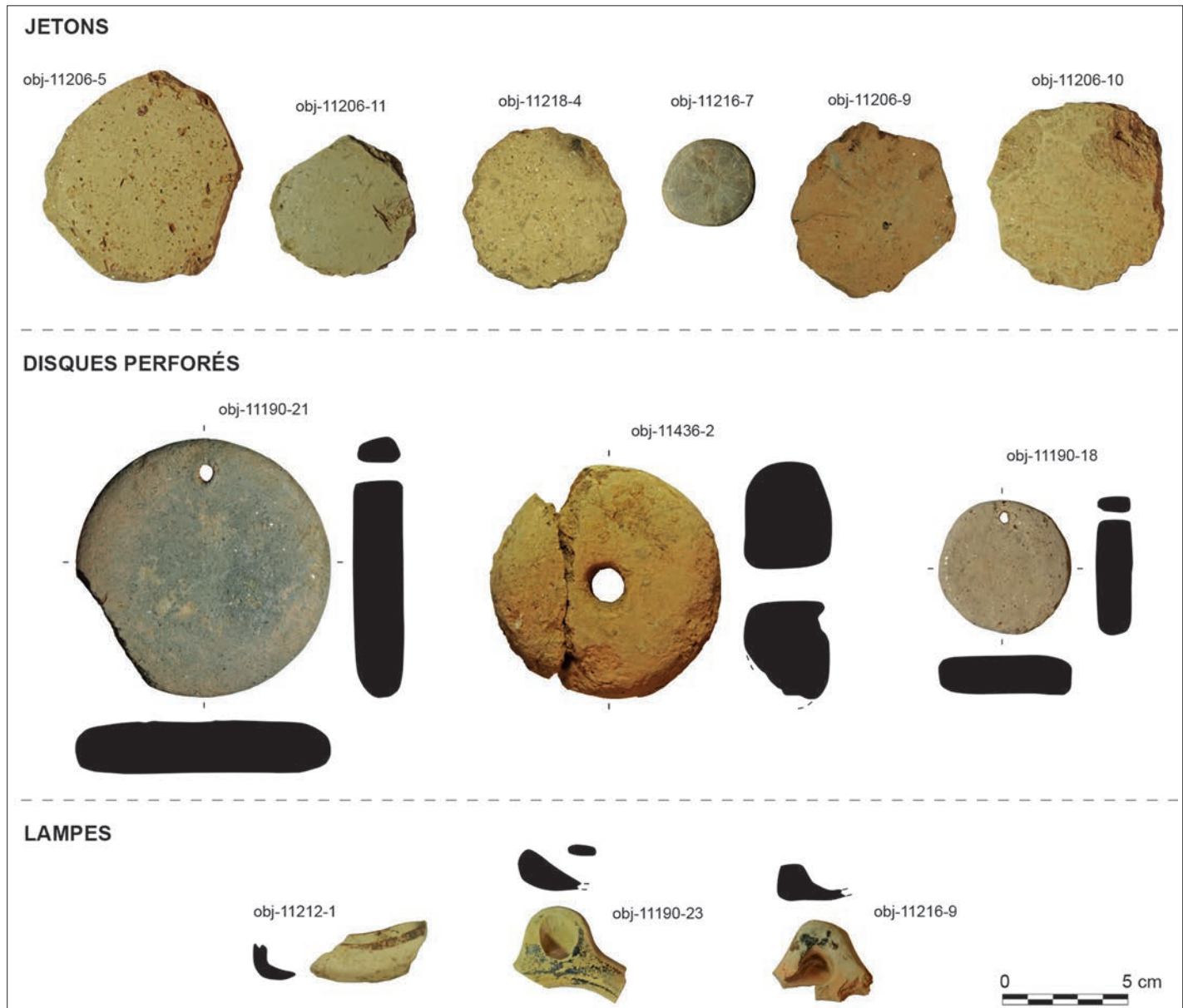


Fig. 8 – Échantillon des trois principales catégories d'objets présents au sein de la fosse FS1130 (mobilier en terre cuite, sauf obj-11216-7 en pierre) (DAO : A. Beylier, N. Anwar, C. Coeuret, UMR 5140).

attestés régionalement depuis le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Py 2016, p. 348-349). En revanche, les seconds restent extrêmement peu diffusés. Ils ne sont connus qu'à partir du début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. dans un très petit nombre d'établissements littoraux fortement hellénisés ou largement ouverts sur le monde méditerranéen, à savoir le comptoir de *Lattara*, où sont recensés plusieurs spécimens (Py 2009, p. 242), et Béziers (un exemplaire en céramique grise monochrome) (Ugolini, Olive 1987, p. 26, fig. 10). À cette courte liste peut donc désormais être ajouté le site de la Monédière, dont le corpus se compose des cinq individus de la fosse FS1130, mais aussi de deux autres, en terre cuite, provenant de niveaux d'occupation un peu plus anciens, datables de la fin du VI<sup>e</sup> s. et du premier quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (phase 5).

Au-delà de la question de leur fonction, qui n'est pas établie avec certitude (lestes pour filet de pêche ou, selon l'hypothèse la plus répandue, pesons de métier à tisser ?), on tend à prêter à ces objets à perforation périphérique une origine grecque

(Castro Curel 1978 ; Chazelles 2000). En effet, des disques de ce type sont signalés – entre autres lieux – à Athènes aux V<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> s. av. J.-C., et surtout à Marseille, dès le VI<sup>e</sup> s. av. J.-C., où l'on en comptabilise près d'une dizaine (Py 2016, p. 349). Certains exemplaires à pâte micacée de Bessan ont d'ailleurs vraisemblablement été fabriqués à Marseille même. Il est également significatif qu'une variante à deux trous, mise au jour à Agde sur la place Molière, porte une inscription en alphabet grec, faite avant cuisson (Pardies, Ugolini 2014). À Marseille, dans le quartier des Pistoles, plusieurs exemplaires de ce type d'objet semblent provenir<sup>20</sup> d'un édifice circulaire interprété comme une structure votive, auquel est associée une probable salle de banquet ayant livré des restes de *symposion* (Moliner 2000). Ce contexte pour le moins singulier ne peut évidemment être ignoré lorsqu'il s'agit d'interpréter la présence de ces mêmes

20. Les données publiées (Moliner 2000 ; Rothé, Tréziny 2005, p. 489) manquent de précisions quant à la localisation exacte de ces pièces.

disques dans la fosse FS1130, où ils côtoient là aussi, comme on l'a vu précédemment, un mobilier céramique largement tourné vers la consommation de vin.

La présence de quelques exemplaires de lampes de type grec est également remarquable à plus d'un titre, moins en raison des quantités, qui demeurent très modestes (deux individus pour la phase A, trois pour la phase B), qu'en raison de leur fréquence relative par rapport aux trouvailles réalisées dans le reste de l'habitat.

En Gaule méridionale, les lampes connaissent une diffusion presque exclusivement côtière qui, globalement, porte sur des volumes extrêmement faibles (Ugolini 1993). Une répartition diffuse est ainsi constatée entre le Rhône et les Pyrénées, entre la fin du VI<sup>e</sup> et le début du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Ugolini 1993, p. 284, fig. 3), sans qu'on observe de point de concentration particulier. Seules Marseille et, dans une moindre mesure, Arles (Bouches-du-Rhône) ou encore Saint-Blaise (Saint-Mitre-les-Remparts, Bouches-du-Rhône) présentent des quantités significatives de ce type d'objet à forte consonance méditerranéenne – en l'occurrence hellénique. En plein V<sup>e</sup> s. av. J.-C., une nouvelle situation intervient, à savoir une plus grande concentration sur un nombre cette fois limité de sites, parmi lesquels se trouvent encore Marseille et Arles. Avec Béziers et la Monédière, la zone comprise entre l'Orb et l'Hérault est celle qui rassemble désormais l'essentiel des découvertes (Ugolini 1993, p. 285, fig. 6). Si l'on ajoute à cette liste l'*oppidum* de Montlaurès à Narbonne (Aude), ainsi que le site de *Lattara* (Py 2016), il est manifeste que la présence de lampes de type grec est alors étroitement corrélée à l'existence de contextesemporiques où sont supposés se côtoyer Grecs et indigènes (Béziers, La Monédière, *Lattara*), ou encore d'un habitat majeur facilement accessible depuis le littoral (Montlaurès).

À la Monédière, quelques exemplaires de lampes attiques, datées du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., ont été récoltés anciennement, sans qu'on sache dans quels contextes précis ces découvertes ont eu lieu (Jully 1983, I, p. 164). À l'unique exemplaire (en pâte claire) exhumé stratigraphiquement par André Nickels (1989, p. 99, fig. 40, n° 9), s'en ajoutent deux autres, l'un à pâte claire (vers -510/-480), l'autre attique (milieu du V<sup>e</sup> s. av. J.-C.), mis au jour en 2014. Les trouvailles demeurent donc rares en dehors de la fosse FS1130. De fait, malgré la faiblesse statistique de l'échantillonnage à disposition, les cinq individus (deux attiques à vernis noir, trois à pâte claire) trouvés dans cette dernière dénotent une fréquence pour le moins élevée.

À l'image des *thymiateria*, la présence de lampes en milieu autre que domestique est récurrente dans le domaine méditerranéen. Elle est ainsi attestée dans un contexte votif au caractère non strictement indigène, à proximité de Marseille, dans les grottes du massif de Marseilleveyre (Rothé, Tréziny 2005, p. 687-691 ; Santos Retolaza, Sourisseau 2011, p. 236). Cet exemple, comme d'autres, ne suffit évidemment pas à accréditer la destination votive de l'ensemble que constitue celui de la fosse FS1130. La présence de ces objets est parfois mise en relation avec la nécessité d'un éclairage pour cette activité potentiellement nocturne qu'est le *symposion* (Lynch 2011, p. 145-146). Si l'argument est discutable, il rappelle pour le moins que c'est le contexte qui donne un sens à l'objet. Cela est d'autant plus important que les lampes, bien qu'étant communes en Grèce, restent rares dans le monde indigène du

Midi de la Gaule. Le fait est que les découvertes recensées à ce jour ont largement été effectuées en contexte d'habitat, sans plus de précision possible (Ugolini 1993). Comme cela a été évoqué plus haut, l'idée d'un objet quelque peu « exotique » diffusé ici ou là en fonction des opportunités offertes par le cheminement des importations méditerranéennes, s'estompe devant l'impression d'une diffusion plus étroitement liée à la circulation ou à la présence physique d'individus ou de groupes allochtones, marchands de passage ou étrangers établis à demeure.

## LE MATÉRIEL FAUNIQUE

### COMPOSITION ET ÉTAT GÉNÉRAL DU CORPUS

Au sein de la fosse FS1130 ont été individualisés, dans les niveaux du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., 661 restes osseux : 477 d'entre eux ont pu être complètement déterminés (NRD), 94 l'ont été uniquement au niveau anatomique (NRND), tandis que 90 n'ont pu être identifiés (NRind) du fait d'un mauvais état de conservation et/ou d'une trop forte fragmentation. Leur distribution et leur volume sont très inégaux d'une phase à l'autre (tabl. V). Assez discrets pendant la première séquence d'utilisation (phase A2), voire anecdotiques (14 restes seulement) dans les couches marquant le scellement de la structure autour de 425 av. J.-C. (phase B2b), ils proviennent, pour la plupart, des comblements de la phase B2a (84,1 %).

La fragmentation des ossements est néanmoins très similaire entre les deux phases les mieux documentées. Les os entiers (11,5 % pour la phase A2 et 6,2 % pour la phase B2a) ou subentiers (respectivement 6,4 % et 6,5 %) sont assez peu nombreux par rapport aux fragments de diaphyse (20,5 % et 15 %), de corps, de vertèbres et de côtes (42,3 % et 43,2 %). Le pourcentage d'os du tarse est très faible, tandis que les os du carpe sont totalement absents. Les autres parties anatomiques sont, elles, relativement fréquentes.

Pour chaque phase, près d'un quart des éléments osseux ont été affectés par l'action de carnivores, soit précisément 22,2 % pour la phase B2a et 25 % pour la phase A2. Les comparaisons avec les données issues des référentiels expérimentaux (Munson, Garniewicz 2003) montrent que la plus grande partie de l'attrition de ces éléments a été occasionnée par des rongements, probablement lors de l'exposition des ossements, quelques heures avant leur enfouissement. Les interventions humaines ne sont visibles, quant à elles, que sur 10 % (phase B2a) à 17,5 % (phase A2) des restes. Observables sur la plupart des espèces représentées (bœufs, caprinés, porcs et chiens), elles se manifestent par des traces de découpe, auxquelles sont associées des marques de désarticulation, de décharnement, de dépeçage, de débitage et/ou de dépouillage. Il est à noter que, hormis un os de bœuf entièrement brûlé, issu de la première séquence d'utilisation (Us 11157), aucun élément ne présente les stigmates d'une exposition directe au feu. Cette absence de trace de cuisson ne signifie pas forcément que ces pièces n'ont pas été rôties ou bouillies : outre que l'action du feu ne laisse pas toujours d'empreinte évidente, on peut très bien imaginer que la chair ait été extraite des os (comme tendent d'ailleurs à le montrer les différentes traces de découpe) et cuite séparément.



Les surfaces osseuses sont globalement bien conservées, ce qui indique que les altérations post-dépositionnelles, c'est-à-dire intervenant après le dépôt des ossements, ont été limitées. Des fissures (entre 8 % et 10 % des restes), altérations (de 1,3 % à 1,8 %) et desquamations (de 2,5 % à 3,6 %) apparaissent dans quelques cas, mais leur étendue demeure à chaque fois très restreinte. De la même manière, l'action des racines est très ponctuelle, en particulier pour le corpus de la phase B2a, dont seulement 2 % des éléments sont touchés. Ces observations renforcent l'hypothèse d'un comblement relativement rapide de la fosse une fois les restes déposés.

### LE SPECTRE FAUNIQUE : UNE PRÉDOMINANCE SYSTÉMATIQUE DU BŒUF

Le corpus se compose, entre 80 et 89 %, d'espèces issues de l'élevage. Largement dominante, la triade domestique est représentée, par ordre d'importance, par les bovins<sup>21</sup> (phase A2 : 58,5 % ; phase B2a : 65 %), suivis des caprinés (32,3 % et 25,6 %) et des suidés (9,2 % et 9,4 %) (tabl. V).

Bien qu'étant très marginale, la présence de taxons généralement moins répandus durant la Protohistoire, à savoir celle de canidés et d'équidés, doit être notée. Elle vaut surtout pour la deuxième séquence de comblement. On trouve ainsi un reste de loup dans l'Us 11190 et quatre éléments de chien dans les Us 11190 et 11206. Parmi ces derniers se trouve un humérus entier appartenant à un jeune individu adulte. Il comporte neuf stries à hauteur de la diaphyse distale qui témoignent de la volonté de séparer ce membre du reste du corps. Durant la Protohistoire, les chiens consommés relèvent visiblement des mêmes pratiques bouchères qui régissent le traitement du petit bétail. La situation ne change qu'à l'époque tardo-républicaine et augustéenne, lorsque la viande canine n'entre plus dans les circuits de transformation des carcasses, sa consommation étant alors plus ponctuelle. Dans la sphère domestique, et pas uniquement en contexte sacrificiel, les chiens étaient manifestement considérés en Gaule, durant l'âge du Fer, comme des animaux de boucherie (Méniel 1987, p. 29 ; Yvinec 1987 ; Horard-Herbin 2014). Pour cette époque, seuls deux sites du Languedoc-Roussillon, en dehors de la Monédière, ont livré des restes de loup. À *Lattara*, le squelette complet d'un individu juvénile a ainsi été mis au jour dans un puits daté de la fin du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Gardeisen *et al.* 2011). Du côté catalan, une autre découverte en ensemble clos doit être signalée, à savoir celle de deux os de loup dans le comblement de la citerne d'Els Vilars à Arbeca (Lérida, Espagne), daté du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Nieto *et al.* 2017).

Pour ce qui concerne les équidés, les os de cheval (10) et d'âne (5) représentent respectivement 1,7 % et 0,8 % des restes identifiés pour l'ensemble des phases A et B. Plus rare, la faune sauvage est quant à elle représentée par du cerf (4), du chevreuil (1), du faisan (1), du lapin (16) et par de la tortue (25 restes de carapace appartenant à au moins deux individus), auxquels s'ajoutent le reste de loup déjà mentionné et quelques coquillages (14).

21. Les pourcentages exprimés sont établis à partir du nombre de restes déterminés (NRD) total de la triade domestique (bovins, caprinés et suidés).

Le trait le plus marquant de ce spectre faunique est la fréquence élevée des bovidés, qui est à mettre en perspective avec la représentation plus faible des caprinés et surtout des suidés. Entre les phases A et B, le bœuf représente ainsi entre 58 % et 65 % des restes déterminés (NRD) de la triade domestique. Cette prépondérance vaut aussi bien pour les calculs basés sur le NMI (qui donne une image plus pondérée du volume d'individus abattus), que pour ceux prenant en compte le poids en viande fourni par chaque espèce. Ces derniers mettent encore davantage en relief l'importance du bœuf qui constitue en effet 77,7 % à 80,2 % de l'apport carné, contre 12,1 % à 11,2 % pour les suidés et presque autant (10,2 % à 8,6 %) pour les caprinés. De manière générale, lorsqu'on prend en compte les différentes étapes de fonctionnement de la structure, on observe que la répartition des différentes espèces de la triade domestique ne varie pas de façon significative.

### TRAITEMENT ET SÉLECTION DES RESTES

Les restes osseux rejetés dans l'excavation correspondent principalement à des déchets de consommation directe : issus de la découpe secondaire et tertiaire, ils ont clairement fait l'objet d'un tri, les parties les mieux représentées des carcasses étant en effet celles les plus riches en viande (membres antérieurs et postérieurs notamment). Les restes de la phase B2a sont en ce sens particulièrement explicites (fig. 9). Seuls quelques éléments, comme les bas de pattes (pieds), au demeurant peu nombreux, et les fragments de cheville osseuse, qui constituent une quantité non négligeable des restes de bœuf (20 % du NRp<sup>22</sup>), proviennent d'une découpe primaire. La répartition anatomique, conjuguée aux traces de découpes précédemment évoquées, met donc en évidence une consommation préférentielle des portions les plus charnues. Cette sélection concerne à la fois les bovidés (radius : 12 % ; humérus : 5 % ; tibia : 14,7 %) et les caprinés (radius : 16,4 % ; tibia : 18 %), ces derniers se distinguant néanmoins par une fréquence élevée de fragments de mandibule (19 % contre 3,7 % pour le bœuf, concernant les os de la tête). En revanche, les suidés sont principalement représentés par le squelette céphalique, en particulier par la mâchoire inférieure qui constitue la moitié des ossements (49,9 %). Les parties supérieures des membres antérieurs et postérieurs ont également fait l'objet d'une sélection préférentielle (15 % pour les scapulas et 10 % pour les humérus), tandis que les parties inférieures sont moins bien attestées que ce qu'on observe pour les deux autres espèces (radius : 5 % ; métacarpes : 1 % ; tibia : 5 %).

L'ensemble de ces gestes et choix implique que le traitement des carcasses a été réalisé en un autre lieu ou que les déchets de la découpe primaire ont été pour certains rejetés ailleurs (têtes et pieds principalement, dont les ossements sont ici largement déficitaires<sup>23</sup>). On peut également imaginer que des

22. Le NRp correspond au nombre de restes pondéré. Il est calculé à partir du NR de chaque élément anatomique, divisé par le nombre de ces éléments présents dans le squelette. Il permet d'évaluer de manière plus juste la représentativité réelle de chaque os présent au sein de l'ensemble. Les pourcentages qui suivent s'entendent également par rapport à cet indice.

23. La faible présence de têtes et de pieds indique un profil bien différencié de ce qu'offrent les lieux de boucherie, ces pièces étant en effet généralement les premières à être éliminées dans les pratiques bouchères (Maltby 1985, p. 55).

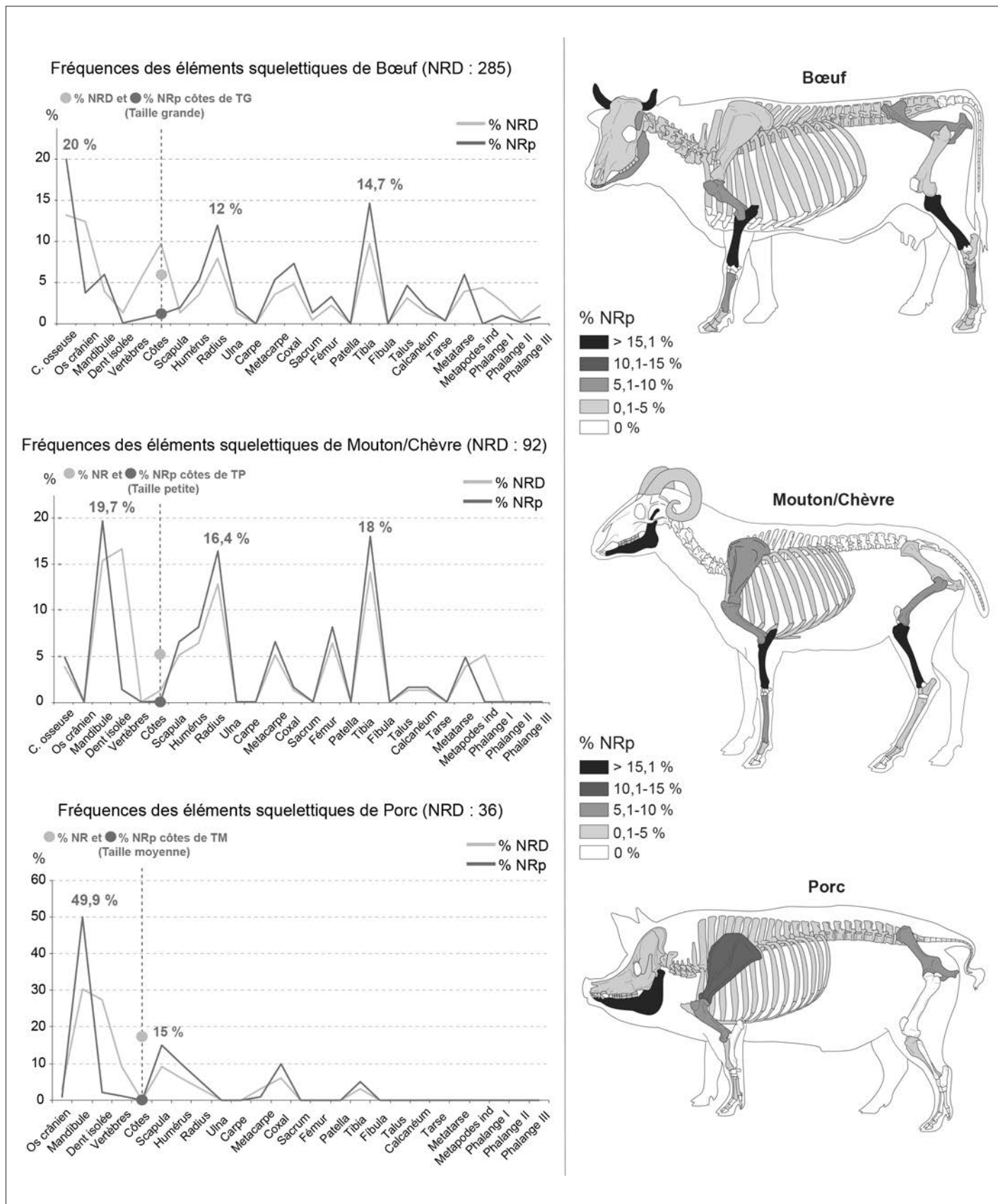


Fig. 9 – Représentation graphique de la fréquence des éléments squelettiques de la triade domestique à la phase B2b. (graphique : A. Nieto Espinet).

quartiers (comme par exemple les membres entiers auxquels sont encore rattachés les pieds) ont pu être distribués plus ou moins complets, leur découpe étant ensuite finalisée sur le lieu

même de consommation, ce qui pourrait expliquer la présence de quelques pieds au sein de la fosse FS1130.

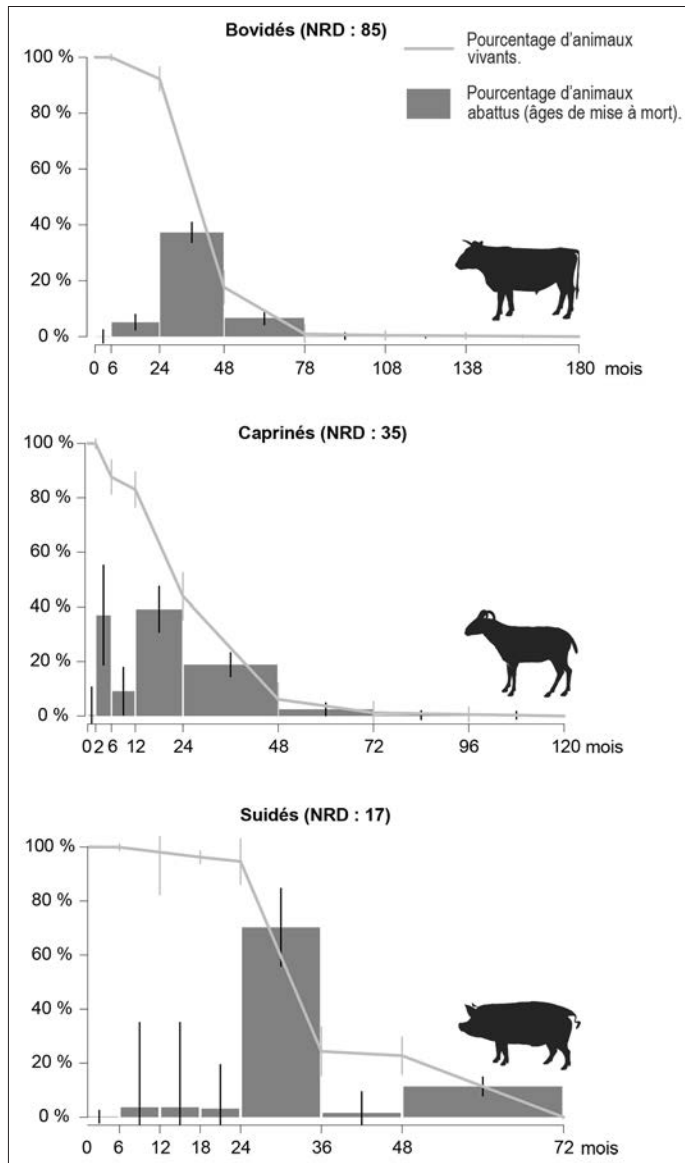


Fig. 10 – Courbes d'abattage de la triade domestique sur l'ensemble du NRD de la phase B2a (graphique : A. Nieto Espinet, UMR 5140).

## LES PROFILS D'ABATTAGE

Les courbes d'abattage<sup>24</sup> calculées à partir des nombres de restes déterminés font majoritairement apparaître, pour la phase la mieux documentée – à savoir la phase B2a –, une mise à mort des bovins entre 24 et 48 mois (fig. 10). Elles reflètent une certaine logique de consommation puisque cette tranche d'âge correspond à un poids en viande optimal. Elles suggèrent de fait une gestion et une régulation du cheptel, dont une grande partie devait être orientée vers l'exploitation carnée. Le même constat s'impose pour les caprinés, qui sont en effet abattus à part à peu

24. Cet âge d'abattage est estimé à partir de la soudure des os longs (Barone 1986), ainsi que de l'éruption et de l'usure des dents (Silver 1980 ; Bull, Payne 1982 ; Gardeisen 1997). Les courbes d'abattage ont été établies en tenant compte de tous les restes déterminés (NRD) et en pondérant la largeur de la colonne selon la fourchette d'âge (fig. 10). Cette calibration donne une image de la proportion d'animaux abattus par unité du temps, c'est-à-dire la « densité » des mises à mort par tranches d'âges, représentées sur l'axe horizontal de la figure 10 (âges en mois), et le pourcentage des animaux vivants du troupeau, représenté sur l'axe vertical du graphique.

près égale entre individus âgés de 2 à 6 mois (viande tendre) et individus âgés de 12 à 24 mois (poids de viande optimal). Pour les porcs, le faible nombre de restes ne permet pas, en revanche, de dégager de profil particulier, ainsi que l'indique l'amplitude des intervalles de confiance des histogrammes.

## ORIGINE DES DÉPÔTS ET CARACTÉRISATION DES PRATIQUES DE CONSOMMATION

Il ressort du mobilier, comme du matériel faunique mis au jour dans les niveaux de comblement de cette fosse, l'image d'un faciès de consommation atypique, non seulement en comparaison de celui observé dans le reste de l'habitat, mais encore – et de manière plus générale – en comparaison de ce qu'on connaît dans les contextes contemporains de Gaule méridionale. Plus précisément, ce faciès renvoie pour une large part à des usages de consommation qui dépassent le cadre domestique, pour se rapprocher de pratiques communautaires de type banquet traduites par une abondante consommation de vin et de viande.

## VIN ET PRATIQUES DE COMMENSALITÉ

Ces particularités s'expriment en premier lieu à travers les différentes catégories de céramiques présentes et leur part relative. La fosse FS1130 contient, surtout pour ce qui est de la seconde phase de comblement, un pourcentage d'amphore un peu plus élevé que ce qu'on observe globalement dans le reste de l'habitat, ce qui suggère une importante quantité de vin consommée, avec semble-t-il une très nette préférence pour les crus en provenance de la cité phocéenne, comme le montre la place prédominante des amphores massaliètes<sup>25</sup>.

Les divergences d'un contexte à l'autre sont encore plus patentes en matière de vaisselle, où la céramique non tournée est largement sous-représentée. À l'inverse, tant l'attique que les pâtes claires massaliètes sont présentes dans des proportions bien plus grandes qu'ailleurs. En d'autres termes, la céramique grecque importée ou de type grec l'emporte ici assez largement sur les autres catégories de vaisselle de table, que cette dernière soit tournée (ibéro-languedocienne et grise monochrome) ou non.

Les ustensiles de table comme ceux de cuisine en céramique modelée indigène sont clairement délaissés au profit de vases de cuisson (pots) en céramique commune tournée. Si la tendance globale, à l'échelle du site au v<sup>e</sup> s. av. J.-C., est à la raréfaction de la céramique non tournée, ce qu'on relève au niveau de la fosse FS1130 participe d'un autre phénomène, synonyme d'une véritable sélection de la vaisselle utilisée. Cette sélection peut renvoyer à deux logiques distinctes mais non nécessairement exclusives, à savoir un choix « culturel » privilégiant la céramique grecque (attique, claire massaliète) ainsi que la céramique commune

25. De manière plus globale, les taux d'amphore observés à la Monédière sont plus élevés que sur les habitats de l'hinterland, mais se rapprochent de ceux observés sur les comptoirs littoraux contemporains (Beylier, Gailledrat 2017, vol. 3, p. 219-229).

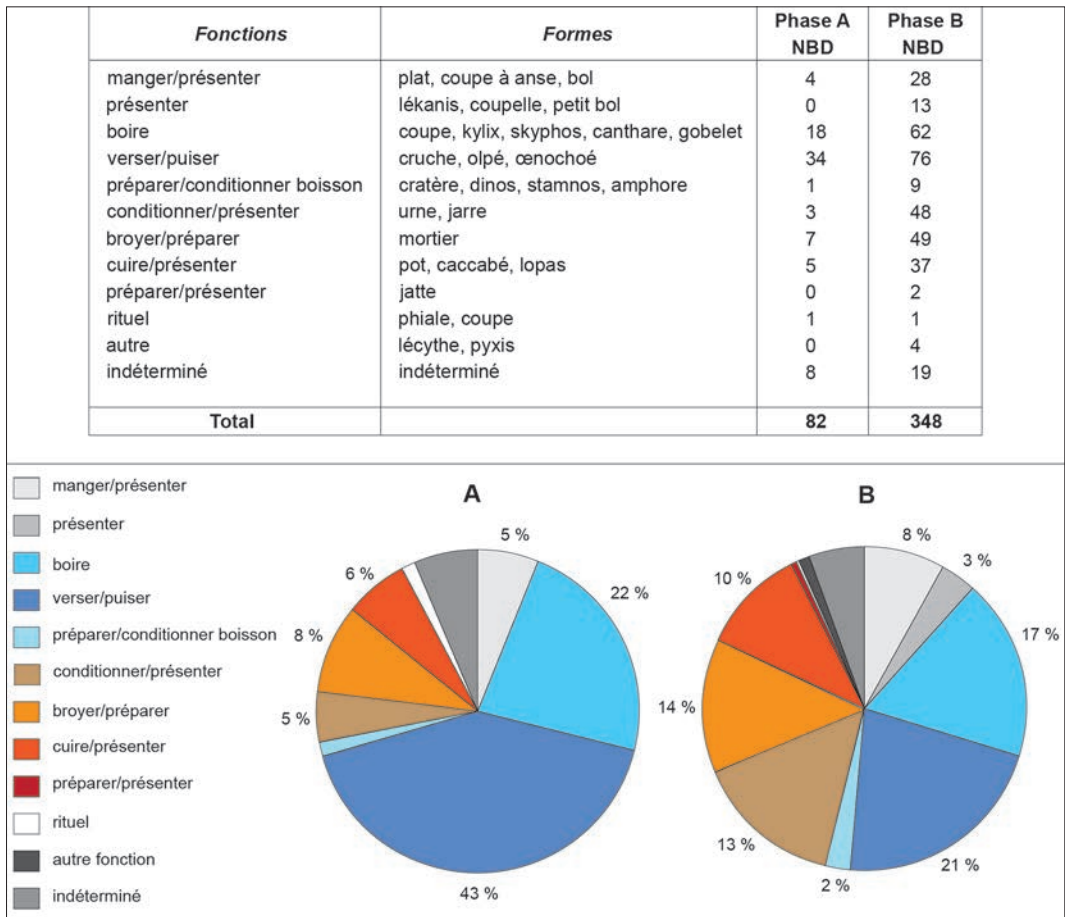


Fig. 11 – Répartition fonctionnelle du mobilier céramique de la fosse FS1130 entre les phases A2 et B2a. Chiffres exprimés en nombre de bords (NBD) (DAO : É. Gailledrat).

ournée, ou alors un choix « fonctionnel » relevant des usages intrinsèquement liés à telle ou telle catégorie de vaisselle.

En effet, dans la fosse FS1130 les récipients dédiés à la préparation, au service et à la consommation de boisson sont, de manière générale, particulièrement bien représentés (fig. 11). Ils constituent 55 % des formes de la première phase de comblement (A2) et 40 % de la seconde (B2), soit des taux sensiblement supérieurs à ceux des niveaux d’occupation de l’habitat<sup>26</sup>. Cette surreprésentation est due à la place prépondérante des céramiques attiques et claires massaliètes, dont le répertoire laisse une très grande part aux vases précisément destinés à de tels usages, et plus spécifiquement à la consommation du vin. Les associations typologiques et fonctionnelles dont on dispose ici résultent donc manifestement d’une sélection opérée en amont, de sorte que le matériel céramique rejeté dans la fosse FS1130 ne peut être considéré comme représentatif d’un simple dépotoir en contexte d’habitat.

La question de pratiques de consommation spécifiques, que soulèvent ces observations, se pose avec d’autant plus de force que les restes fauniques exhumés correspondent également à des assemblages atypiques. Le trait le plus marquant est ainsi la forte représentation de bovidés, qui est à mettre en perspec-

tive avec la faible proportion de caprinés. Entre les phases A et B, le bœuf représente ainsi, au sein de la triade domestique, entre 55 % et 58 % des restes déterminés (fig. 12). Or il s’agit là d’un profil peu habituel en regard de ce qu’on connaît de la consommation carnée quotidienne dans les sociétés indigènes du premier âge du Fer en Méditerranée occidentale. En effet, dans la majorité des cas, ce sont les caprinés qui occupent la position dominante en termes de restes, suivis des porcins et en troisième lieu seulement des bovidés (Columbeau 1991 ; Valenzuela 2008 ; Albizuri *et al.* 2010 ; Gardeisen 2011 ; Nieto Espinet 2012). Cette situation est d’ailleurs parfaitement illustrée à la Monédière dans les zones d’habitat *stricto sensu* qui laissent entrevoir, pour l’ensemble de la séquence couvrant les VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C., l’existence d’assemblages plus en adéquation avec la distribution « traditionnelle » de cette triade domestique (fig. 12).

La faune de la fosse FS1130 résulte par conséquent de la sélection préférentielle d’une espèce, à savoir le bœuf, avec qui plus est des individus dont la courbe d’abattage se situe, pour la majorité d’entre eux, entre 24 et 48 mois, ce qui suppose un élevage spécialisé dans la production de viande. Cette sélection est le reflet d’une pratique particulière de consommation carnée qui tranche nettement avec les habitudes de consommation quotidienne perceptibles sur l’ensemble du site.

À tous points de vue (prédominance du bœuf, choix d’animaux d’un certain âge en fonction de la qualité de leur viande et sélection des morceaux les plus charnus), les éléments

26. Si l’échantillonnage relativement réduit de la phase 7 (55 bords de vaisselle) ne permet que d’avancer des tendances, celui de la phase 6 est bien plus important (252 bords) et ne laisse apparaître qu’environ 10 % de formes clairement identifiées comme étant des vases à boire ou destinés à puiser/servir des liquides.

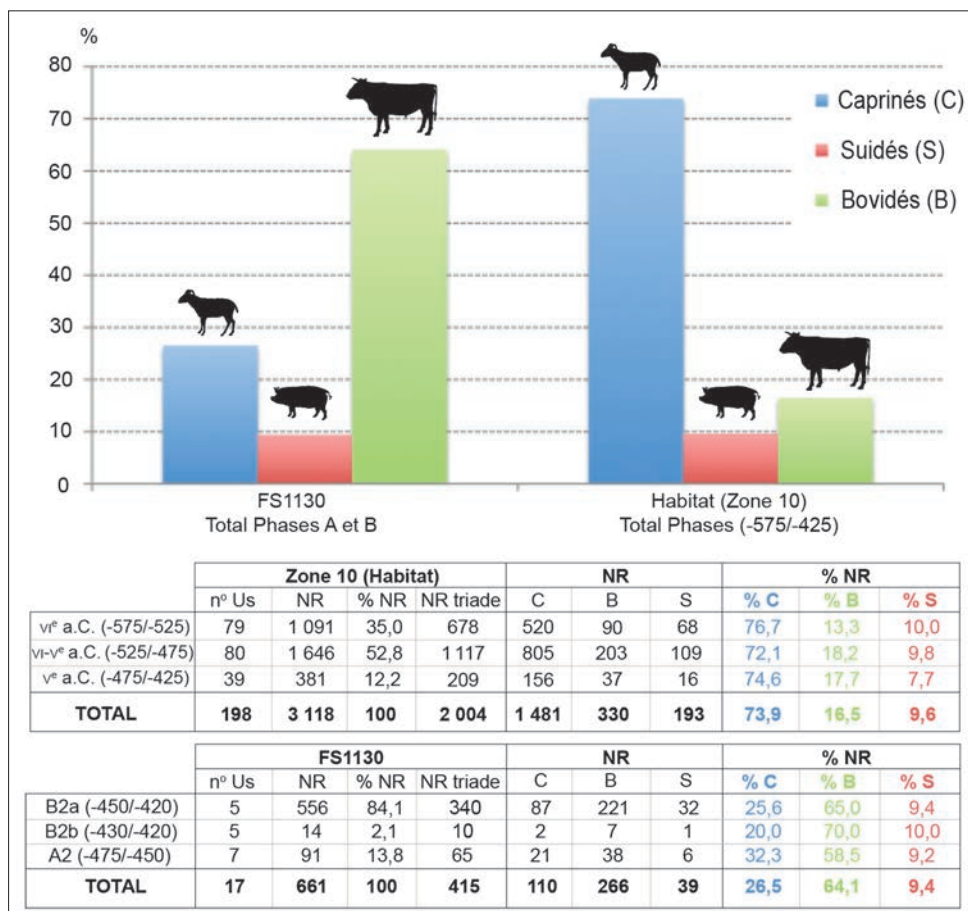


Fig. 12 – Répartition en nombre de restes (NR) des espèces de la triade domestique dans la fosse F1130 et dans le reste de l'habitat (zone 10) (DAO : A. Nieto).

fauniques de la fosse FS1130 témoignent de pratiques de consommation éloignées de celles qu'on peut restituer à partir des données issues de l'habitat et qui prévalent par ailleurs généralement en Languedoc occidental à la même période.

Les rejets effectués dans la structure FS1130 renvoient, au vu de ces différents éléments, à des pratiques de commensalité ayant pour dénominateur commun, d'un côté une importance particulière accordée à la consommation du vin assortie de l'utilisation d'une vaisselle spécifique, de l'autre une consommation carnée échappant aux habitudes communes en matière d'alimentation. La quantité de ces rejets fait par ailleurs ressortir le caractère collectif de ces pratiques, particulièrement évident pour la phase la plus récente (B2a) qu'on est tenté d'interpréter comme étant le résultat, sinon d'un événement unique, au moins d'une série d'événements très rapprochés dans le temps.

Au-delà de l'image globale de festins communautaires auxquels renvoient les reliefs rejetés dans cette immense fosse, dont le caractère singulier a été souligné en préambule, les convergences et différences constatées d'une phase à l'autre au niveau du mobilier méritent d'être davantage explicitées.

## LA PHASE A2 (VERS -475/-450)

La phase d'utilisation la plus ancienne est la plus explicite quant à la place tenue par les vases à boire. Employées pour puiser et verser des liquides, les cruches, qui sont presque

exclusivement en céramique à pâte claire massaliète, représentent ainsi à elles seules plus d'un vase sur trois (43 % des bords), tandis que près d'un vase sur cinq (22 %) correspond à des coupes (réparties entre pâtes claires et attiques à vernis noir ou à figures rouges). Quelques formes fermées (urnes), *a priori* destinées à conditionner ou à présenter des denrées sont également attestées, mais rien dans le mobilier céramique ne semble indiquer que la consommation de nourriture ait ici joué un rôle de premier plan. Ce constat est accentué par la grande rareté des vases de consommation individuelle pour des aliments solides ou semi-liquides, tels que peuvent l'être la coupe monoansée, l'écuelle ou le plat creux qui ont très bien pu, par ailleurs, faire office de vases de présentation dans lesquels les convives pouvaient se servir (fig. 13).

Ce tableau général mérite toutefois être nuancé, en premier lieu par la présence de quelques pots en céramique commune (6 % des bords), en principe utilisés pour la cuisson, et par celle de mortiers (8 % du même total), qui par définition servent aux préparations culinaires et sont ici exclusivement massaliètes. L'existence de ces vases contribue certes à montrer que quelques denrées ont pu accompagner la consommation de boisson, mais les quantités en jeu semblent *a priori* avoir été limitées. En outre, le rôle des mortiers est lui-même ambigu. En effet, l'emploi de cette forme bien particulière du répertoire méditerranéen a pu, du moins en partie, être lié à un mode de préparation spécifique du vin, dans le cadre du broyage de condiments destinés à aromatiser la boisson (Curé 2010). Cette utilisation potentielle, propre

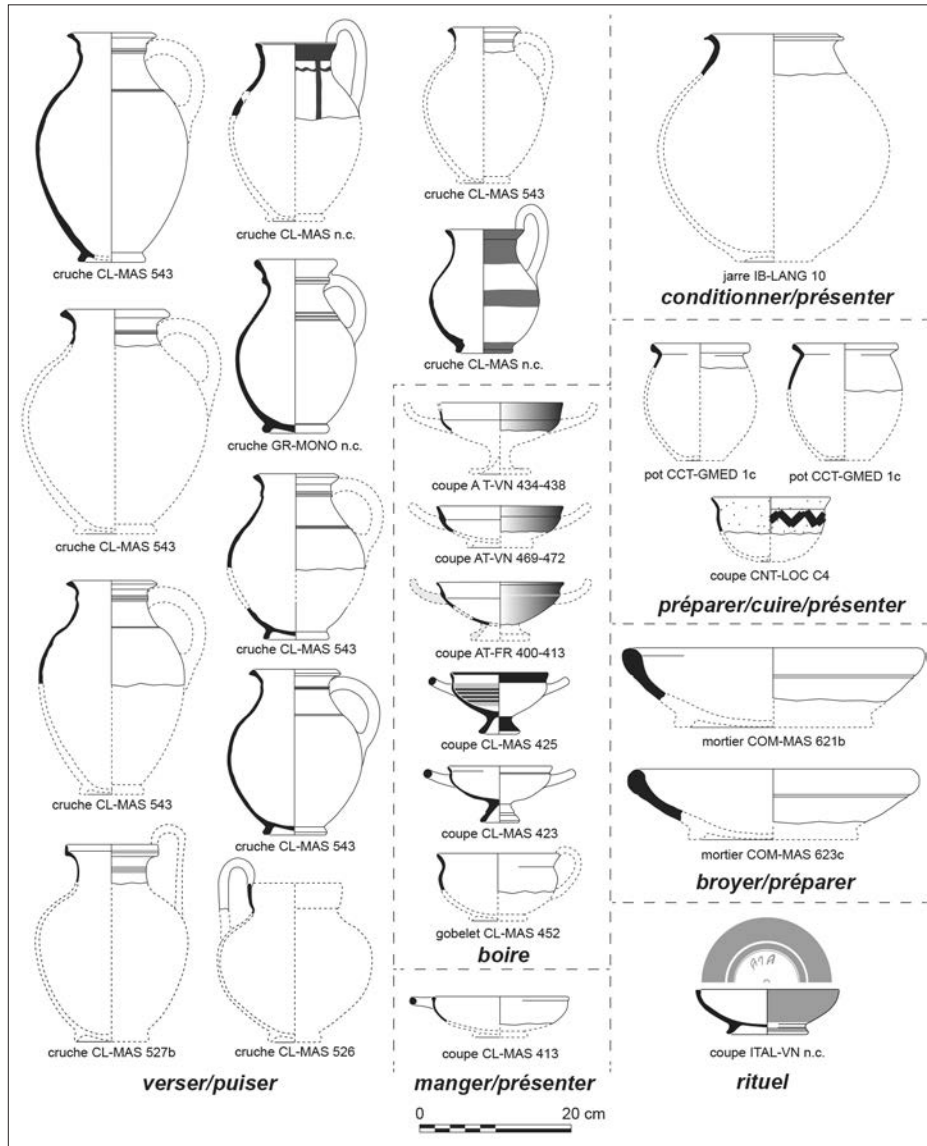


Fig. 13 – Planche synoptique du mobilier céramique représentatif de la phase A2 (DAO : A.-M. Curé, UMR 5140).

au mortier, pourrait être authentifiée par la surreprésentation de cette forme. Celle-ci est en effet deux fois plus fréquente (8 %) que dans les niveaux d'habitat correspondants (4 %), tandis qu'à l'inverse, la céramique de cuisine (plus précisément les vases à cuire) se fait largement plus discrète dans la fosse (6 %) que dans les contextes « domestiques » observables par ailleurs (26 %).

Au sein du mobilier de la phase A2, la prépondérance des coupes à boire et des cruches, conjuguée à un répertoire très méditerranéen dans lequel la vaisselle indigène (au sens large du terme) s'avère reléguée au second plan, soulève la question des référents culturels qui régissent les pratiques de commensalité dont nous avons ici la trace. En d'autres termes, et sans que cela ne préjuge de l'identité des acteurs, la question se pose de l'identification d'un mode de consommation « à la grecque », avec en arrière-plan les thèmes du *symposion* et du banquet sacrificiel.

Le mobilier retrouvé est en tout cas loin de refléter avec exactitude le service-type du *symposion*, du moins dans sa définition la plus classique telle qu'elle a notamment été établie à partir du mobilier livré par le puits d'une maison de l'Agora d'Athènes (puits J 2:4), comblé dans le deuxième quart du

v<sup>e</sup> s. av. J.-C. après la destruction de la ville par les Perses (Lynch 2011) (fig. 14)<sup>27</sup>. En dépit de certaines analogies, des formes spécifiques du *symposion*, telles que l'amphore de table, la péliké, le psykter ou encore l'hydrie manquent ainsi à l'appel. À ces absences s'ajoute, à Bessan, la part fortement disproportionnée tenue par les cruches, qui sont presque deux fois plus nombreuses que les coupes à boire. Ce déséquilibre pourrait

27. Il est toutefois difficile de déterminer si l'assemblage du puits d'Athènes reflète le mobilier-type d'une maisonnée ou celui plus spécifiquement mobilisé dans le cadre de pratiques symposiaques. La rareté des vases de cuisson est néanmoins notable en comparaison des contextes domestiques athéniens contemporains (Foxhall 2007, p. 241-242, fig. 25.5). L'interprétation donnée par les fouilleurs n'en demeure pas moins ambiguë, puisqu'elle tend à considérer cet assemblage comme étant à la fois normal dans son contexte chrono-culturel et révélateur de l'importance plus généralement donnée en Grèce à l'acte de boire et, par conséquent, aux ustensiles liés à cet usage. Elle se fonde sur les proportions importantes de vases à boire (autour de 30 %) observées dans bon nombre des puits de l'Agora d'Athènes, colmatés vers la même période (Shear 1993). Ces dépôts sont eux-mêmes mis en perspective avec les quelque 50 % de vases de même type que livre un dépotoir du milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., appartenant à une salle de banquet collective (Rotroff, Oakley 1972).

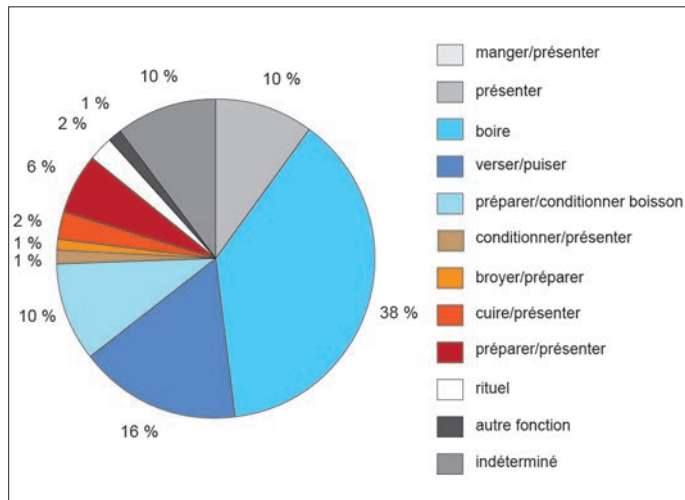


Fig. 14 – Répartition fonctionnelle du mobilier céramique du puits J2:4 de l'Agora d'Athènes (données extraites de Lynch 2011 ; DAO : É. Gailledrat).

s'expliquer par le refus de rejeter dans la fosse une partie de la vaisselle à boire utilisée, pour des raisons qui nous échappent – réticence à se séparer de vases luxueux, des vases attiques en l'occurrence...? Rien cependant ne vient confirmer une telle hypothèse. Par ailleurs, on ne saurait faire du modèle athénien d'époque classique le seul référent en matière de banquet. Indépendamment même de la variété des pratiques inhérentes au monde grec, le contexte dans lequel interviennent les dépôts de la Monédière n'est autre que celui d'un site potentiellement mixte, situé aux confins occidentaux de la Méditerranée, probablement fréquenté par des Étrusques, mais aussi (et surtout ?) par des Grecs installés sur ces rivages depuis plusieurs générations, dont les pratiques sont susceptibles d'avoir évolué en parallèle à une recomposition de leur « identité » phocéenne.

En définitive, si le mobilier céramique met en exergue la consommation de vin au détriment de celle d'aliments solides, force est de constater que la consommation de viande a pourtant occupé une place importante durant cette première séquence : si l'on compare entre elles les quantités de viande rejetées entre les phases A2 et B2a, en calibrant pour cela le nombre de restes osseux par le nombre de fragments de céramique, on obtient en effet des chiffres remarquablement équivalents d'une phase à l'autre, soit 47 pour 1 000 durant la phase A2 et 46 pour 1 000 durant la phase B2a. Conjugué à un spectre faunique lui-même identique, caractérisé par une prévalence singulière des bovidés, ce constat appuie non seulement l'hypothèse d'une certaine continuité des pratiques de consommation auxquelles renvoient ces dépôts successifs, mais permet aussi de considérer l'insertion de ces mêmes pratiques dans la sphère plus générale du banquet.

## LA PHASE B2 (VERS -430/-420)

### D'UN BANQUET À L'AUTRE

Au niveau du mobilier céramique, la seconde phase de dépôts de la fosse FS1130 laisse apparaître des différences notables par rapport à la séquence précédente. Les divergences en question portent principalement sur la répartition fonctionnelle entre vases à boire (ou en rapport avec la boisson) et vases dédiés

de manière plus générale au repas ainsi qu'aux préparations culinaires (fig. 11). Cette distribution montre en effet un certain équilibre entre les différentes composantes du service de table, tout en continuant à afficher une bien meilleure représentation des vases liés à la boisson, par comparaison avec ce qu'on observe dans les niveaux d'occupation contemporains de la Monédière. Si la proportion de vases « à boire » varie peu (elle passe de 22 à 17 % des bords), celle des vases à puiser/verser (autrement dit des cruches) se réduit plus sensiblement (de 43 à 31 %). Ces changements se font principalement au profit de deux catégories de récipients, à savoir ceux destinés au conditionnement (urnes pour l'essentiel) et, dans une moindre mesure, ceux utilisés pour la préparation d'ingrédients culinaires (mortiers) ainsi qu'aux vases de cuisson, qui demeurent majoritairement constitués de pots en céramique commune tournée.

Cette tendance reste toutefois trop faible pour que soit privilégiée l'idée de pratiques de commensalité bien plus tournées que précédemment vers la consommation de nourriture, ceci aux dépens de la boisson. Dans cet ordre d'idées, il convient à nouveau de tenir compte du caractère équivoque des fonctions allouées aux mortiers. La surreprésentation de cette forme, dont les proportions sont ici plus importantes encore qu'en phase A2 (on passe de 8 à 14 % des bords), peut en effet tout aussi bien refléter la multiplication des préparations culinaires que celle de boissons alcoolisées aromatisées ou de mixtures à base de vin (fig. 15).

Des différences subsistent néanmoins entre les deux faciès étudiés ici. Celles-ci tiennent fondamentalement à la réduction assez drastique du nombre de cruches. Le « remplacement » de ces vases – dont l'abondance à la phase A2 est en soi difficile à expliquer<sup>28</sup> – par des formes ne remplissant à l'évidence pas les mêmes fonctions reste difficile à interpréter. Cela étant, un élément de réponse nous est peut-être fourni par l'importance toute particulière acquise par les récipients fermés de type urnes ou jarres. Leur progression (de 5 à 13 %), qui est un peu supérieure à celle des mortiers ou encore des vases à cuire, concerne principalement des jarres ibéro-languedociennes, autrement dit des récipients de capacité faible à moyenne, en principe prévus pour contenir divers types de denrées, solides ou liquides. Il est de fait envisageable que, pour chaque phase, une partie de la vaisselle ait été employée pour conditionner et transporter un ou plusieurs produits liquides (dans ce cas autres que du vin), destinés à être directement consommés ou à intervenir dans les préparations élaborées dans le cadre des pratiques de commensalité auxquelles ces mobiliers renvoient. Des produits lactés, de la bière, du miel ou plus simplement encore de l'eau ont ainsi pu être utilisés, en étant conditionnés tantôt dans des cruches (phase A2), tantôt dans des vases dépourvus d'anses (phase B2)<sup>29</sup>. Cette hypothèse permet au passage de repenser la surreprésentation des cruches à la phase A2, en déconnectant cette forme de la simple fonction « verser », à plus forte raison de transvaser au moment de

28. Le fait qu'il existe, durant la phase A2, près de deux fois plus de cruches que de coupes à boire est évidemment problématique si l'on considère que les premières furent strictement utilisées pour puiser un liquide et le servir ensuite dans une coupe.

29. Les éléments de préhension retrouvés dans la fosse étant extrêmement rares, la céramique ibéro-languedocienne peut être rapportée majoritairement à une série de jarres sans anses de taille moyenne (série IB-LANG 10).





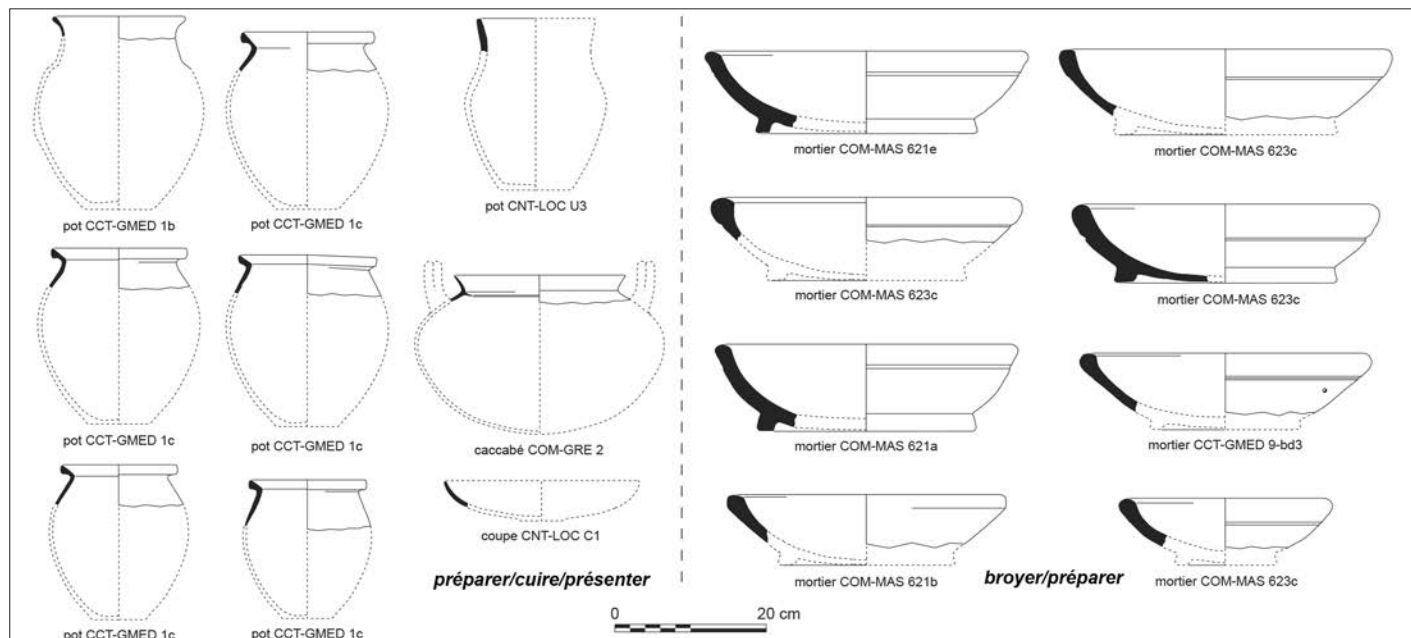


Fig. 15 (suite) – Planche synoptique du mobilier céramique représentatif de la phase B2a (DAO : A.-M. Curé).

répartir le vin (mêlé d'eau ou non) dans les coupes des différents protagonistes du banquet.

Dans cet ordre d'idées, il n'est pas exclu qu'une partie des cruches ait pu faire office de chopes à boire<sup>30</sup>. Un tel usage est tout à fait concevable dans le cas de certaines olpés de taille moyenne et à anse non surélevée, qui comportent par définition une embouchure ronde. Autant la consommation du vin semble avoir été associée à l'emploi d'ustensiles spécifiques (en l'occurrence la coupe de type grec), autant l'eau (pour ne prendre que cet exemple) a dû être consommée de manière moins cérémonielle et dans des mobiliers aux formes plus communes. Dans le cadre d'une utilisation quotidienne ou plus exceptionnelle, diverses pièces de vaisselle (gobelets, coupes) ont pu être réservées à cet effet en tant que vases individuels, mais il est également possible que des formes de capacité plus importante aient été employées, y compris en tant que récipients passant d'un convive à l'autre.

Au demeurant, le mobilier céramique de la phase B2a reste foncièrement tourné vers la consommation du vin, comme l'atteste le nombre – plus important encore qu'auparavant – de formes grecques (ou d'inspiration hellénique) directement liées à cette pratique et dont l'association n'est pas sans évoquer le service-type du *symposion* tel que défini par ailleurs (Lynch 2011). Autant ces vases étaient peu nombreux dans le répertoire de la phase A2, autant se rencontre désormais un panel assez large comprenant à la fois le cratère (en attique à figures rouges, peut-être en grise monochrome), le stamnos (en claire massaliète et grise monochrome), le dinos (en claire massaliète) et l'amphore de table (en commune massaliète et en céramique ibéro-languedocienne). En outre, d'autres productions grecques peu fréquentes ou rares et pouvant faire partie du répertoire de vaisselle en rapport avec le *symposion* sont également présentes.

30. Un problème similaire se pose à une époque plus récente (III<sup>e</sup>-II<sup>e</sup> s. av. J.-C.) au sujet des « pichets » en céramique grise de la côte catalane, dont les différents modules en font tantôt des « tasses » ou des « chopes », tantôt des « cruches ». Il est symptomatique qu'on les retrouve en mobilier d'accompagnement dans les sépultures grecques d'Agde ou d'Empuries en tant que probables substituts de la coupe à boire.

C'est le cas de la lékanis, voire du lécythe, qui sont l'un comme l'autre attestés en attique à vernis noir et en pâte claire massaliète. Ces vases de typologie grecque, en lien avec le répertoire symposiaque, forment un ensemble suffisamment cohérent pour écarter l'idée qu'il puisse s'agir de mobiliers résiduels et fortuits. Sont donc attestés dans le cas présent des éléments potentiellement associés à une consommation codifiée du vin, en d'autres termes au *symposion* gréco-étrusque.

Par ailleurs, et indépendamment d'une meilleure représentation des pièces de vaisselle non spécifiquement liées à la boisson, le constat d'une importante consommation de viande doit à nouveau être souligné pour cette phase. Cette nourriture solide n'a pas nécessairement été consommée dans des pièces de vaisselle individuelles mais a pu, plus simplement, être présentée dans des plats, voire dans des paniers en matériaux périssables dans lesquels chaque convive participant au banquet aurait eu le loisir de se servir. Consommation massive de viande et autres denrées d'un côté, consommation abondante du vin de l'autre constituent ainsi les deux facettes d'une même pratique, du festin.

### DES MANIPULATIONS RITUELLES ?

Le mode de disposition des vases laisse transparaître un certain nombre de gestes qui semblent révélateurs, du moins pour une partie d'entre eux, de rites sous-jacents bien codifiés, mais dont la signification précise ne peut être cernée. L'existence, à la phase B2a, de plusieurs vases intacts disposés en tous sens (sur le flanc, à l'endroit, à l'envers) doit notamment être soulignée, même si le milieu humide dans lequel ils ont été relégués a de toute évidence contribué à amortir leur chute, dans le cas de figure où ils auraient été jetés depuis le bord de la fosse.

De fait, le point le plus important à retenir est qu'on rencontre conjointement des formes complètes (intactes ou non) et d'autres fragmentaires, brisées ailleurs avant d'avoir été rejetées dans l'excavation, noyées ou non dans du sédiment. Les premières

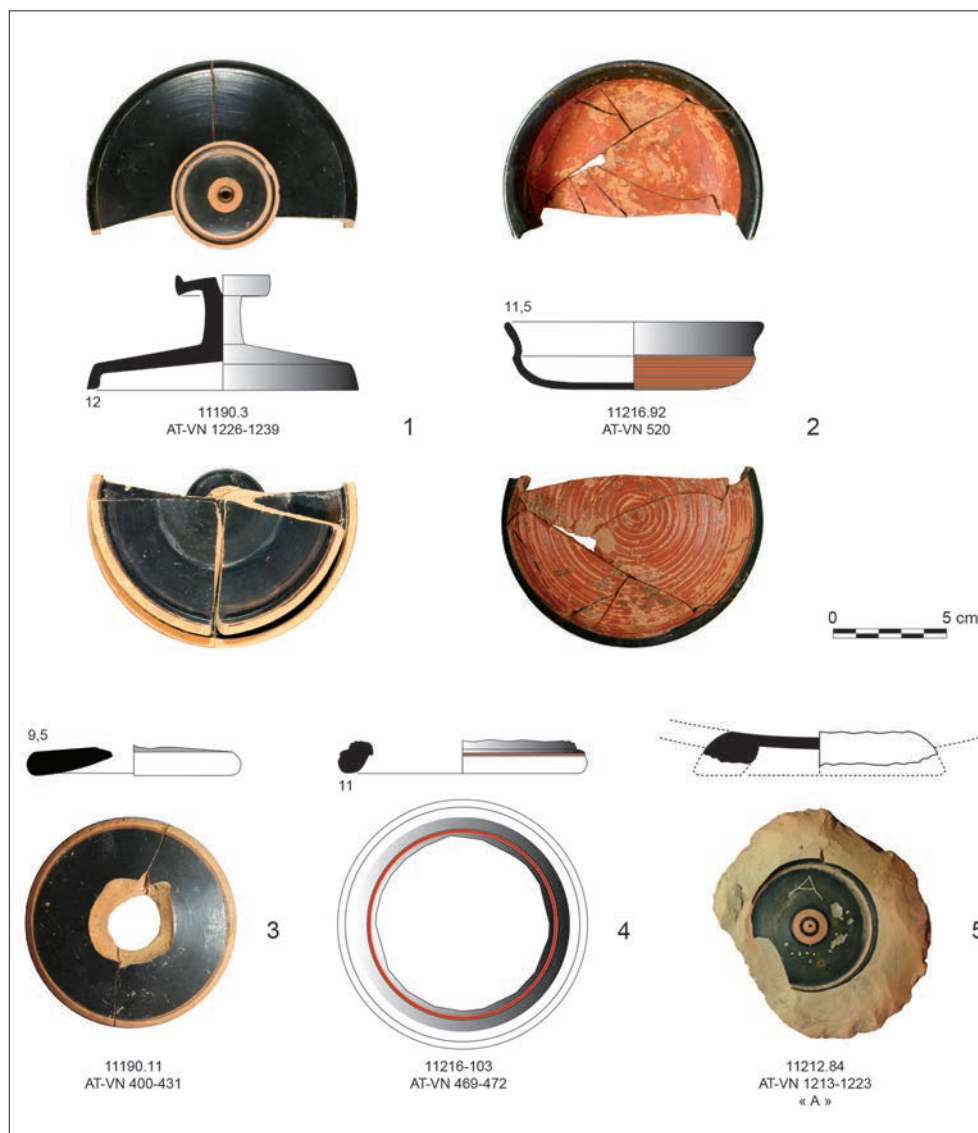


Fig. 16 – Céramiques attiques de la fosse FS1130 présentant des marques de bris volontaire (cliché et DAO : É. Gailledrat).

sont principalement des amphores, mais comprennent également plusieurs exemplaires de pièces de vaisselle parmi les plus fréquentes au sein de ces assemblages, notamment des cruches. Parmi les secondes, certaines ont manifestement fait l'objet d'un traitement particulier, à l'image de la phiale attique, qui correspond au seul vase issu des dépôts de la phase B dont l'usage se prêtait *a priori* à des libations<sup>31</sup>. Conservé pour moitié, cet ustensile présente une cassure très régulière qui, au vu de l'absence de fragments épars, peut être considérée comme une amputation volontaire. Des bris intentionnels, tels qu'on en connaît dans d'autres contextes culturels, s'observent également sur d'autres vases attiques (Denti 2013).

L'un des exemples les plus remarquables est sans conteste celui d'un couvercle de lékanis qui a subi des manipulations multiples (fig. 16, n° 1) : cette pièce a d'abord été cassée en deux, puis les moitiés ont été encastées l'une dans l'autre avant (ou après ?) un ultime bris, de telle sorte que cette céramique s'est

retrouvée scindée en quatre morceaux équivalents, soigneusement imbriqués les uns dans les autres. À l'évidence, le couvercle ainsi recomposé a été « déposé » et non pas simplement « jeté » dans la fosse.

Dans le même ordre d'idées, plusieurs fonds de coupes attiques ont donné lieu à des découpes intentionnelles, souvent très régulières (fig. 16, n°s 3-5 ; fig. 17, n° 5). Ces mutilations n'ont pas été repérées sur les autres classes de céramique. Elles semblent donc étroitement liées à ce type d'objet dont nous avons déjà souligné l'importance symbolique et fonctionnelle. Le rôle particulier tenu par ces vases à boire est d'ailleurs accentué par la présence de plusieurs graffites en écriture grecque. Ces inscriptions, qui se résument à de simples croix ou, le plus souvent, à une lettre isolée voire à un monogramme, évoquent des marques de propriété. Sur les huit exemplaires recensés<sup>32</sup>, sept se retrouvent sur le fond externe de coupes attiques et un sur l'épaule d'une cruche à pâte claire massaliète (fig. 16, n° 5

31. Le seul autre vase susceptible de remplir la même fonction, à savoir la coupe « Spurinas » de la phase A, est pour sa part complet.

32. À noter que des graffites ont également été mis en évidence à la Monédière parmi le mobilier autre que celui de la fosse FS1130 (Jully 1983).

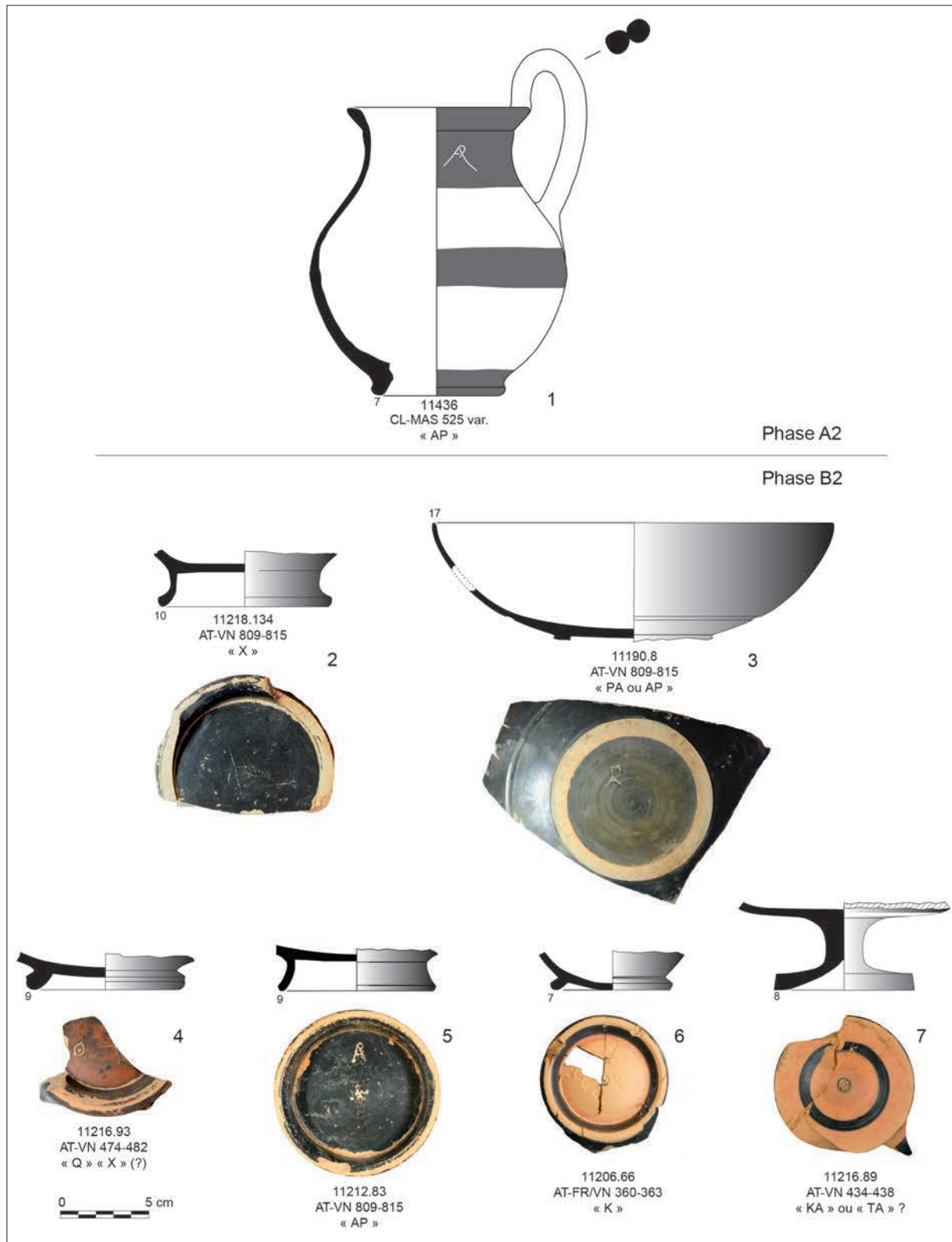


Fig. 17 – Graffites grecs sur céramiques de la fosse FS1130 (cliché et DAO : É. Gailledrat).

et fig. 17). À tout le moins, ces documents suggèrent avec force vraisemblance l'implication de Grecs<sup>33</sup> dans les pratiques de

33. Il s'agirait de Grecs ou bien d'« indigènes » ayant appris à écrire leur langue. Dans ce dernier cas de figure, ils auraient signifié leur affinité avec cette autre culture en marquant le nom de propriétaires sur des vases à boire importés, autrement dit sur des objets directement associés à une pratique sociale (et rituelle ?) d'inspiration méditerranéenne. On peut aussi imaginer que, avant de

commensalité qui sont à l'origine des dépôts constitutifs de la phase B2a.

finir dans la fosse FS1130, ces objets ont pu changer de mains et donc ne plus avoir été dans celles de leurs propriétaires (grecs ?) d'origine. Cependant, le caractère somme toute assez récurrent des inscriptions rend cette hypothèse peu plausible à nos yeux.

## ÉLÉMENTS D'INTERPRÉTATION DE LA FOSSE FS1130

L'ensemble de ces observations convergent pour faire des dépôts de la fosse FS1130 les indices probants de pratiques de commensalité exceptionnelles, en particulier au moment de considérer l'épisode associé à la dernière phase de comblement (B2a). L'image de simples rebuts de consommation issus de l'habitat s'efface en effet devant une autre réalité : celle du caractère massif des rejets effectués, de leur homogénéité et enfin de leur « qualité », soit autant de critères distinctifs permettant de reconnaître l'existence de banquets successifs (Poux 2002).

### DU FESTIN AU BANQUET RITUEL

Le caractère massif des dépôts intentionnels est patent pour la phase B2a. Il l'est moins, en revanche, au cours de la phase précédente, dont les niveaux ont été en grande partie amputés, ce qui limite quelque peu le discours pouvant être tenu sur les volumes d'ustensiles et de nourriture effectivement mobilisés, autant que sur le rythme auquel se sont succédé les dépôts. Néanmoins, les associations de mobiliers s'avèrent très semblables d'une séquence à l'autre. Malgré quelques différences de détail observées dans la composition du répertoire céramique, ces similitudes reflètent une continuité des modes de consommation, sensiblement éloignés de l'image livrée par les contextes domestiques contemporains. La faune consommée est en ce sens explicite, notamment au vu de la sélection des parties anatomiques, qui fait apparaître une sous-représentation des crânes, des pieds et des mâchoires, ce qui nous renvoie autant au registre des festins communautaires du monde celtique (Méniel 2001, p. 93-104) qu'à celui du banquet sacrificiel en Grèce ancienne (Détienne, Vernant 1979 ; Schmitt Pantel 1992).

L'homogénéité des pièces de viande sélectionnées, conjuguée à la surreprésentation du bœuf, va de pair avec un faciès céramique concordant avec la consommation de boisson, et plus spécifiquement de celle du vin si l'on se fonde sur la quantité d'amphores retrouvées.

La place du vin dans le cadre des pratiques de commensalité indigènes de l'âge du Fer a par ailleurs été largement soulignée (Dietler 2005 ; 2007 ; 2010)<sup>34</sup>. Indépendamment de la question de son existence avant l'arrivée des Grecs sur les côtes du Midi de la France, le succès de ce breuvage chez les populations gauloises s'est accompagné de l'emprunt sélectif de certaines pièces de vaisselle propres au répertoire méditerranéen. Parmi les formes céramiques exogènes liées à cette boisson alcoolisée, une large préférence a ainsi été donnée à la coupe à boire de type grec. Cette dernière a donc non seulement été adoptée, mais aussi adaptée à des usages sociaux fondamentalement indigènes, sans que cela ait forcément impliqué l'assimilation du rite gréco-étrusque du *symposion* (Dietler 2007, p. 234 ; 2010, p. 206-222).

34. M. Dietler attribue en partie ce succès au fait que le vin « n'a jamais remplacé en tant qu'alcool la bière et l'hydromel indigènes mais a plutôt accru les possibilités offertes par ces boissons. Il a dû être particulièrement apprécié pour ses plus grandes propriétés de conservation » (2007, p. 233) (trad. É. Gailledrat).

Les dépôts de la fosse FS1130 doivent en premier lieu être appréciés à l'aune de ces phénomènes, même si le mobilier de la phase B2a se distingue sur bien des points, notamment par la présence de formes céramiques grecques à la fois rares en contexte indigène et utilisées en milieu hellénique dans le cadre du *symposion*. L'existence de pratiques symposiaques au cœur ou en marge des banquets dont on possède ici les vestiges probants demeure hypothétique, ne serait-ce qu'en raison d'une possible réinterprétation locale, à la fois de ce rite et des ustensiles qui lui sont liés (Esposito 2015).

Le détail des modes de consommation associés à ces banquets reste difficile à cerner au moment de caractériser la nature des aliments éventuellement préparés et consommés en sus de la viande et du vin. De même, rien ne nous permet de séparer l'action du « manger » et celle du « boire » en autant de phases à la fois distinctes et complémentaires d'un même rituel, à savoir celui du banquet, au risque d'adopter un schéma interprétatif par trop calqué sur le modèle grec<sup>35</sup>.

Une autre question concerne la dimension votive ou non de ces dépôts. L'acte d'enfouir volontairement les vestiges de banquets, au-delà de l'aspect pragmatique lié à l'évacuation de déchets, constitue en soi, avec la destruction symbolique ou réelle des récipients et accessoires utilisés, une constante dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'empreinte du rituel » (Poux 2002, p. 359). Par ailleurs, les mutilations observées sur certaines catégories de vases, ainsi que la présence d'objets régulièrement exhumés dans de tels contextes (jetons, disques perforés<sup>36</sup>, lampes...) vont dans le sens d'une dimension particulière conférée à ces dépôts.

Dans cet ordre d'idées, la coupe étrusque peinte mentionnée précédemment mérite une attention particulière. En effet, la formule « APA » est comprise comme étant l'appellatif d'une divinité masculine non désignée explicitement, selon un usage attesté en Étrurie. Connue en contexte votif ou cultuel, elle semble associée dans le sanctuaire méridional de Pyrgi à un culte chtonien, mettant en jeu le couple divin constitué de *Šuri* (masculin) et *Cavaθa* (féminin) (Gailledrat *et al.* 2016). Par ailleurs, la majorité des vases du groupe « Spurinas » ont été trouvés en contexte funéraire, tandis que certains d'entre eux proviennent également de sanctuaires tels ceux de Pyrgi ou de Gravisca, ce qui tend à accréditer leur destination fondamentalement votive (Bernardini 2001).

De fait, tant le support que l'inscription convergent pour faire de cette coupe intacte – ce qui tranche avec l'aspect fragmentaire de la plus grande partie du mobilier qui l'accompagne –, un objet très particulier, mis au jour dans un contexte qui ne l'est pas moins. Quelle signification peut-on dès lors donner à sa présence parmi les dépôts de la fosse FS1130 ? Cette coupe

35. « Le repas se compose de deux activités différentes qui se succèdent. Manger : la prise de nourritures solides, essentiellement des céréales et des viandes sous diverses formes, occupe le premier temps du banquet. Boire : la consommation de vin, préalablement préparé, commence une fois "l'appétit calmé", "le ventre rassasié" » (Schmitt Pantel 1992, p. 4).

36. La présence de ces disques s'explique peut-être moins par leur fonction initiale, au demeurant équivoque, que par leur morphologie qui fait en effet écho à celle des rondelles retaillées dans des céramiques, ces dernières étant parfois perçues comme des « jetons de présence, de vote ou offrandes de substitution » (Poux 2002, p. 368). Du fait de leur forme circulaire, ces objets pourraient ici avoir été employés (ou remplacés) dans le même usage.

a pu se trouver là au même titre que les autres formes ouvertes utilisées à l'occasion de banquets puis jetées dans la fosse. Rien ne dit que la personne l'ayant utilisée, puis « abandonnée », ait eu conscience de sa fonction première, ni même qu'elle ait été en mesure de lire et de comprendre l'inscription étrusque. En revanche, on note ici une association troublante entre un objet remarquable – en tant que tel et en raison de sa bonne conservation –, une fonction initiale et, enfin, le rejet dans une fosse qui pourrait possiblement constituer un trait d'union avec le monde souterrain (Gailledrat *et al.* 2016).

## COMPARAISONS RÉGIONALES ET EXTRA-RÉGIONALES

Aucun équivalent à la fosse FS1130 n'est à ce jour connu en Gaule méridionale, tant dans les habitats proprement indigènes que dans les établissements contemporains présumés mixtes, ou encore dans les établissements coloniaux, Marseille en tête. Quelques ensembles témoignant de pratiques de commensalité synonymes de banquets où la consommation de vin a revêtu une importance particulière sont toutefois recensés, ouvrant de fait des perspectives de comparaison à l'échelle de la Méditerranée nord-occidentale.

En contexte grec tout d'abord, il convient de mentionner le cas, à Marseille, d'un ensemble architectural daté du début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. mis au jour dans le quartier des Pistoles. Cet ensemble comprend deux pièces rectangulaires mitoyennes, bordant une rue et auxquelles fait face un petit bâtiment circulaire de 3 m de diamètre interprété comme un édifice votif (Moliner 2000). L'une des deux pièces rectangulaires, d'une superficie d'environ 20 m<sup>2</sup>, a livré un abondant mobilier céramique, caractérisé par une surreprésentation des vases liés à la boisson (50 %) <sup>37</sup>, auxquels sont associés différents objets à caractère supposé votif. Ce mobilier permet de restituer avec vraisemblance l'existence à cet endroit d'une salle de banquet (*andrôn*) (Moliner 2000). Il est constitué de quelques vases communs destinés à la cuisson (chytrai, pots) ou à la préparation de nourriture (mortiers), qui représentent 10 % de la vaisselle recensée (à comparer aux 14 % qu'on relève dans la fosse FS1130 pour la phase A2), mais surtout d'un abondant service de table comprenant le cratère et l'amphore de table, ainsi que divers types de coupes et de cruches. En revanche, d'autres formes associables au *symposion*, telles le stamnos, l'hydrie ou la pélikè sont manquantes (elles sont également absentes ou rarissimes à la Monédière). Il est à noter que le répertoire ne se limite pas au seul registre de la boisson, puisque sont présents « des plats et grandes coupes pour le service à proprement parler et des écuelles, assiettes et coupes pour la consommation elle-même » (Moliner 2000, p. 109). La vaisselle, bien que globalement très fragmentaire, livre un grand nombre d'éléments reconstituables qui permettent d'évoquer « un bris volontaire éventuel de certaines pièces, rejetées dans la pièce et peut-être abandonnées intentionnel-

lement » (Moliner 2000, p. 107). Cet ensemble particulier qui présente, en dépit de sa datation plus ancienne, de nombreuses analogies avec celui de la fosse FS1130, est considéré non pas comme le simple produit de rebuts domestiques, mais comme celui de pratiques de commensalité et votives, relevant l'une comme l'autre plus probablement du registre privé que public (Santos Retolaza, Sourisseau 2011).

Toujours à Marseille, et bien qu'ils découlent de gestes variés qui ne sont pas nécessairement en rapport direct avec le banquet, divers exemples de dépôts en fosses sont plus ou moins à rattacher à la sphère du vin. Dans le secteur du Parc des Phocéens sont ainsi répertoriées plusieurs fosses remplies d'amphores, associées à des monnaies, à des jetons en terre cuite et à des vases miniatures (IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.), tandis que dans la zone du Port a été mise au jour une excavation contenant un dépôt de cruches (V<sup>e</sup> s. av. J.-C.) (Santos Retolaza, Sourisseau 2011). La place des amphores vinaires ou encore celle des cruches dans ces pratiques rituelles massaliètes est à souligner, car elle n'est pas sans rappeler l'importance que tiennent ces deux catégories de récipients dans les comblements de la fosse FS1130 de la Monédière.

Pour les établissements indigènes affichant une grande proximité avec la sphère méditerranéenne, c'est tout d'abord au site même de la Monédière qu'il faut penser. En effet, à l'occasion des fouilles menées par A. Nickels a été mis au jour, dans une fosse de 0,90 m de diamètre et de 0,30 m de profondeur, un lot de 21 vases fragmentés mais complets, daté du milieu du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. : sept kylix importés de Grèce de l'Est ou issus d'ateliers occidentaux, neuf plats à marli en céramique grise monochrome, un cratère à pied haut issu des mêmes productions régionales et quatre coupelles en céramique non tournée. À ce mobilier s'ajoutent une fusaiole, un aiguiseur en pierre, quelques ossements d'animaux – dont certains brûlés –, ainsi qu'une importante masse de fragments de terre cuite (éléments de foyers ?). L'ensemble, une fois évacuée l'hypothèse d'une sépulture, a été prudemment interprété comme étant une « fosse à offrandes », sans plus de précisions (Nickels, Genty 1974).

Ce dépôt, qui pourrait correspondre aux ustensiles consacrés d'un repas ayant impliqué plusieurs individus, comprend majoritairement des formes grecques, associant des récipients liés à la consommation de la boisson (coupes et cratères) à celle d'aliments solides ou semi-liquides (plats creux). L'absence de cruche ou d'un quelconque ustensile de service n'empêche pas qu'il y ait ici une association entre coupe et cratère, ainsi qu'une forme de dépôt liée à une pratique de commensalité, révélant l'usage d'un service-type à la fois homogène et quelque peu éloigné des standards proprement indigènes en matière de vaisselle de table.

L'agglomération de *Lattara* a également livré une petite fosse (0,80 x 0,50 m, pour 0,22 m de profondeur) datée du troisième quart du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., ayant apparemment servi de réceptacle à un dépôt (DP53154) consécutif à une pratique commensale à caractère rituel qui aurait impliqué un nombre restreint d'individus (Belarte *et al.* 2010, p. 17-18). Implantée dans un espace ouvert entre deux maisons, l'excavation contenait une amphore massaliète brisée en deux, tandis que plusieurs tessons des vases attiques ou en pâte claire liés au service ou à la consommation de boisson ont été retrouvés dans son comblement. Peut-on

37. Les données publiées ne permettent malheureusement pas de distinguer la part respective des vases de consommation (coupes) de ceux destinés à puiser/verser (cruches) ou mélanger/servir (cratères et amphores de table).

considérer ces éléments comme du mobilier résiduel piégé dans le sédiment, ou faut-il y voir un dépôt symbolique dans lequel la présence d'un fragment suffit à signifier le « tout » (*pars pro toto*) ? Si aucun argument ne permet de valider cette dernière hypothèse, il faut néanmoins souligner la présence d'un tesson de kylix à pâte claire soigneusement déposé aux côtés de l'amphore, qui semble effectivement participer d'un geste à caractère symbolique (Py 2009, p. 336).

Si la connotation rituelle de ce dépôt lattois paraît vraisemblable, sa mise en relation avec une pratique spécifiquement grecque n'est toutefois pas évidente (Py 2009). Ici comme ailleurs, on ne saurait faire de la présence de tel ou tel objet le signe univoque d'une acculturation profonde reflétant l'adoption du *symposion*. Néanmoins, le contexte dans lequel s'inscrit cette découverte est une fois encore des plus particuliers, en raison de l'inclusion manifeste de *Lattara* dans les sphères d'influences marseillaises et de la présence inévitablement régulière de négociants issus de la cité phocéenne, voire de l'installation de familles ou de quelques individus grecs. En dépit cependant de cette parenté affichée quant à la représentation du vin et des accessoires liés à sa consommation, le dépôt de *Lattara* est sans commune mesure, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, avec ceux de la Monédière.

À proximité immédiate de *Lattara*, l'habitat de la Cougourlude, également sur la commune de Lattes, a livré plusieurs fosses et silos réutilisés comme dépotoirs contenant des restes associés à la consommation collective de vin et, dans une moindre mesure, de viande (Bel *et al.* 2016, p. 655-659). Ces structures se singularisent par l'enfouissement simultané de récipients céramiques en importantes quantités, très largement associés à la consommation de boisson (amphores, cruches et coupes), certains déposés complets, d'autres intentionnellement brisés. Datées entre 550 et 475 av. J.-C., elles se distinguent de la fosse FS1130 par des dimensions bien plus modestes (la plupart présentent des diamètres inférieurs à 1,70 m pour des profondeurs de moins de 1 m) et fournissent donc nécessairement moins de mobilier ; ainsi, la structure contenant le plus de céramiques ne renfermait « que » 13 amphores vinaïres, contre plusieurs dizaines dans les dépôts de la Monédière. À tout le moins, il convient de retenir ici la forte proportion d'amphores au regard de l'ensemble du mobilier céramique, ainsi que les importantes quantités de vin que cela représente : plus de 400 litres estimés à partir du mobilier du seul silo SI20715 (Bel *et al.* 2016, p. 657). Outre leur caractère plus ou moins massif, ces dépôts présentent également des affinités avec ceux de la fosse FS1130. Toutefois, la différence fondamentale avec cette dernière réside autant dans le répertoire limité des formes liées à la boisson que dans la rareté des restes de consommation carnée, laissant entendre aux fouilleurs que « la composition de ces ensembles évoque le symposion des mondes grecs et étrusques, seconde partie du banquet, où la consommation collective et le partage du vin sont régis par un cérémoniel élaboré » (Bel *et al.* 2016, p. 659)<sup>38</sup>.

38. Ici encore, la prudence s'impose, car – comme cela a été souligné dans le cas du dépôt en fosse DP53154 de *Lattara* – boire du vin dans une coupe grecque ne signifie pas nécessairement « boire selon des rites parfaitement codifiés empruntés au monde grec » (Py 2009, p. 336).

Indépendamment de la reconnaissance ou non de pratiques symposiaques, ce type de dépôt en fosse qui fait intervenir de manière explicite des restes témoignant de pratiques de consommation liées spécifiquement au vin ou relevant de manière plus générale de la sphère du banquet, demeure encore rare en Gaule méditerranéenne aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C., voire plus tard dans le second âge du Fer. Par ailleurs, de la Monédière à Lattes, la proximité entre mondes indigènes et méditerranéens apparaît comme une constante qui ne peut se comprendre uniquement en termes d'« influences » plus ou moins marquées et d'adoption éventuelle de mœurs exogènes. Elle doit également être envisagée à l'aune de la présence régulière d'intervenants extérieurs (Grecs ou Étrusques) au sein même de ces communautés autochtones.

Le domaine ibérique nord-oriental, duquel se rapproche le complexe ibéro-languedocien incluant aux VI<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> s. av. J.-C. la basse-vallée de l'Hérault, n'offre à son tour qu'un nombre limité de comparaisons directes. Si la notion de banquet associé à la consommation de boisson alcoolisée et de viande y est clairement inscrite dès le début du premier âge du Fer – tout comme dans l'aire celtique – dans le registre des pratiques sociales indigènes (Sardà Seuma, Diloli Fons 2009), les pratiques de dépôt telles que celles auxquelles nous renvoyent les exemples précédemment cités demeurent encore peu documentées à l'époque ibérique.

Dans ce contexte, les découvertes réalisées à Mas Castellar de Pontós (Ampurdan, Espagne) prennent un relief tout particulier. Proche de la colonie grecque d'*Emporion/Ampurias*, cet établissement qui, à partir du V<sup>e</sup> s. av. J.-C., associe des aires d'ensilage à des maisons complexes témoignant du haut niveau socio-économique de certains de ses habitants, a livré plusieurs silos réutilisés comme réceptacles pour des dépôts intentionnels, interprétés comme étant liés à des rites agraires (Pons *et al.* 2011).

Parmi ces dépôts, le cas de la fosse FS362 offre l'exemple évocateur d'un contexte daté du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C. associant de nombreux déchets culinaires (ceux d'un bœuf, de trois porcs, de deux moutons, d'une chèvre ainsi que des restes d'avifaune et d'ichtyofaune) à de la vaisselle incluant un grand nombre de vases à boire attiques. L'ensemble a été interprété comme étant les vestiges d'un banquet collectif, organisé semble-t-il lors d'une réoccupation des lieux, après une phase d'abandon (Pons, Garcia dir. 2008). Les rejets opérés dans la fosse ont ici été effectués suivant un ordre très précis, à savoir en premier lieu le dépôt d'un skyphos attique, puis celui des autres pièces de vaisselle utilisées lors du banquet (jarres, cruches, *skyphoi*, bols, coupes et coupelles), ainsi que des restes de consommation carnée. Ces éléments sont scellés par une couche contenant de nombreux résidus métallurgiques, tandis que deux autres *skyphoi* à vernis noir sont positionnés avec soin dans la partie sommitale du comblement (Pons, Garcia dir. 2008).

Au-delà du constat de la reconnaissance de pratiques de commensalité de type « banquet » et de l'insertion du vase grec en tant qu'élément central dans la consommation de boisson (probablement le vin ?), cet ensemble n'offre en définitive que de ponctuelles analogies avec les assemblages de la fosse FS1130. L'absence d'amphores ou encore de mortiers est en effet notable, autant que celle d'autres pièces du répertoire grec potentiellement utilisées dans le cadre du *symposion*.

## LA SITUATION DE LA FOSSE FS1130 AU SEIN DE L'HABITAT

Par ses dimensions hors norme et sa localisation dans le périmètre de l'habitat, la fosse FS1130 a dû constituer – au moins un temps – un élément incontournable du « paysage » offert par le site au <sup>v</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C., ce qui invite à s'interroger sur la présence d'aménagements liés de près ou de loin à son fonctionnement, autrement dit sur l'existence d'un dispositif de surface qui lui aurait été directement associé, voire sur celle d'éventuelles structures ayant pu abriter les banquets dont les reliefs ont par la suite été rejetés en son sein.

L'absence de tout vestige aux abords immédiats de cette fosse rend malheureusement l'existence de tels aménagements purement hypothétique. Néanmoins, les gros blocs bruts de basalte contenus dans le comblement final (phase C) suggèrent le démantèlement d'une structure qui a pu consister en un simple mur ou muret de délimitation ou bien en un autre dispositif de signalisation. De même, la présence, dans le remplissage de l'excavation, de quelques blocs ou moellons calcaires équarris ou retouchés doit être soulignée, tant ce matériau est rare sur le reste du site où abondent en revanche galets et basaltes. Les éléments parfois imposants mis au jour dans la fosse FS1130 pourraient ainsi laisser supposer que cette structure fut associée, en surface, à un aménagement monumental réalisé en pierre de calcaire. En tout état de cause, l'emploi de ce matériau, qui ne se retrouve pas dans l'environnement proche de la Monédière et qui fut donc nécessairement apporté sur place, ne peut être considéré comme anodin. Le fonctionnement simultané, à proximité de la fosse FS1130, de deux fours à chaux indique par ailleurs que du calcaire fut à un moment donné présent sur le site en quantité suffisamment notable pour justifier l'installation, durant la période romaine, de structures destinées à son exploitation.

La découverte, dans le comblement de la fosse FS1130, de plusieurs fragments de tuile de type grec doit également être mentionnée. En dehors de Marseille, ces éléments de couverture en terre cuite n'étaient jusqu'alors répertoriés dans le Sud de la France, pour une si haute époque, qu'à Béziers, où aurait été individualisée une production locale<sup>39</sup> (Olive, Ugolini 1997 ; Ugolini 2010). Ils diffèrent par ailleurs des tuiles-cheminée ou des tuiles-canal en pâte massaliète diffusées en Provence et en Languedoc oriental entre la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> s. et la fin du <sup>ii</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C. (Chazelles 2010, p. 316). Les fragments trouvés ici sont des tuiles de courant de type semble-t-il corinthien (Ginouès dir. 1992, 187, pl. 82-83), mais l'absence de couvre-joint ne permet pas non plus d'écarter l'hypothèse d'une toiture de type mixte (ou « éolo-sicilien »). Leur présence à la Monédière témoigne quoi qu'il en soit, à l'image de la plus grande partie du mobilier déversé dans la fosse FS1130, de l'ouverture toute particulière du site aux influences helléniques. Conjuguée à celle des blocs de calcaire, elle soulève de manière encore plus vive la question de l'existence d'un édifice monumental (d'inspiration grecque ?) associé à cette structure.

39. Il s'agit en l'occurrence, pour Béziers, d'une production « réalisée à partir d'une pâte sableuse très caractéristique, beige, avec une proportion élevée de fins grains noirs. Les formes reconnues sont la tuile plate dont les rebords présentent des profils très divers, le couvre-joint courbe (le plus répandu) et peut-être un couvre-joint en bâtière, inspiré du type corinthien, quoique simplifié » (Ugolini, Olive dir. 2006, p. 56-57).

Cela nous amène à une autre question qui est celle du lieu dans lequel se sont déroulés les banquets auxquels renvoient les restes de la fosse FS1130. Que ces pratiques de commensalité aient de toute évidence dépassé le cadre privé pour s'inscrire dans le registre collectif permet d'envisager l'existence d'un espace, ouvert ou non, spécifiquement dédié à ces activités. La mauvaise conservation des vestiges relatifs aux phases 6 et 7, en particulier dans ce secteur, pose évidemment problème et pourrait expliquer que celui-ci n'ait pas été repéré. Cela étant, si l'on invoque l'exemple du monde grec (Schmitt Pantel 1992), ce type de cérémonie collective pouvait être l'occasion de dresser des aménagements temporaires, dont l'archéologie ne retrouve pas nécessairement la trace. Selon cette idée, la zone vide observée autour de la fosse FS1130 pourrait, le cas échéant, refléter la réservation d'un espace ayant pu être mis à profit pour de telles cérémonies.

Pour en revenir à la fosse, une question fondamentale réside dans l'identification de la fonction première de ce creusement hors norme. En effet, en dépit du constat selon lequel les dépôts ont pu intervenir dans un milieu partiellement humide, signe qu'à un moment donné de l'eau s'y est effectivement accumulée, la nature sédimentaire de l'encaissant n'accrédite guère l'hypothèse d'une structure initialement dédiée à recueillir et à stocker de l'eau, autrement dit d'une citerne. Qu'on envisage ou non l'existence d'aménagements (disparus en raison de l'érosion de cette partie du site) destinés à canaliser les eaux de pluie en direction de cette fosse, l'absence de parement maçonné ou même d'un simple revêtement imperméable constitue un obstacle à une telle identification.

Il est vrai que la réutilisation de structures excavées en tant que réceptacles pour des dépôts de type strictement détritique ou, comme cela semble être le cas ici, pour des dépôts intentionnels liés à une activité spécifique, est largement documentée par ailleurs. Le cas de certaines fosses de la Cougourlude, ou encore celui des silos de Mas Castellar illustre bien ce phénomène de réemploi « opportuniste », tout en soulevant parfois la question de la symbolique pouvant être associée à leur réutilisation.

Un cas de figure différent ressort de l'étude menée sur une citerne monumentale aménagée sur le site catalan d'Els Vilars à Arbeca (Lérida, Espagne). De plan ovalaire et dotée d'un parement en pierre soigneusement agencé, elle présente des dimensions imposantes qui approchent celles de la fosse de Bessan (9 x 6 m à l'ouverture, pour une profondeur de 9 m). Mise en place à la fin du <sup>v</sup><sup>e</sup> s. av. J.-C., elle est abandonnée environ un siècle plus tard, conséquence probable d'un abaissement de la nappe phréatique. Elle fait alors office de simple dépotoir pour les restes de consommation et d'activités artisanales issus de l'habitat (Nieto *et al.* 2017).

Sans écarter l'idée que la fosse de la Monédière ait pu initialement remplir une fonction qui nous échappe (extraction de matériaux dans le cadre de grands travaux collectifs, suivis de banquets ?) et qu'elle ait été, par la suite, mise à profit pour d'autres activités, il convient d'envisager une autre hypothèse, à savoir que cette structure ait été creusée dans le but bien précis – éminemment symbolique –, de servir de réceptacle aux restes de banquets successifs dont témoignent les dépôts étudiés ici. Une telle hypothèse, si elle était avérée, ne serait évidemment pas sans conséquence sur l'appréciation du caractère exceptionnel de ce dispositif. Cela signifierait en effet que, au moins à

partir du deuxième quart du v<sup>e</sup> s. av. J.-C., un espace aménagé « monumentalisé » aurait été spécifiquement dédié aux banquets communautaires qui se sont tenus sur place, témoignant de l'importance toute particulière de ces derniers dans le fonctionnement même du site.

## DE NOUVELLES PISTES DE RÉFLEXION SUR L'HISTOIRE ET LE STATUT DU SITE DE LA MONÉDIÈRE

Pour invérifiable que soit cette dernière hypothèse, l'interprétation de la fosse FS1130 et des dépôts qui lui sont associés pose, en raison même de leur caractère exceptionnel, d'autres questions qui vont au-delà de la reconnaissance de pratiques de commensalité collectives et de gestes à consonance rituelle, la notion de « rite » étant ici à la fois indiquée par la nature intrinsèque des associations de mobilier et par le caractère répétitif, voire normalisé, de ces dernières. La pérennité de cette structure sur plusieurs décennies, conjuguée à la dimension rituelle des pratiques à l'origine des dépôts et à la possibilité d'un lien avec le monde chthonien, pourrait évoquer, d'une certaine façon, ces puits sacrificiels que sont en milieu grec les *bothroi*, souvent attribués aux cultes des héros, des morts et des divinités du monde souterrain (Patera 2012, p. 212). L'emploi de ce qualificatif, au demeurant fortement connoté sur le plan culturel, doit cependant être manié avec une extrême prudence<sup>40</sup>. L'appellation *a priori* plus neutre de « fosse à offrandes » ne s'avère guère plus satisfaisante, tant elle nous renvoie une fois encore à des considérations culturelles ici absentes – du moins indémonstrables. C'est en tout cas ce qui ressort de l'analyse globale du mobilier – réserve étant faite des interrogations entourant la présence de la coupe étrusque portant l'inscription « APA » –, tandis que la dimension sacrificielle liée aux banquets demeure à la fois ambiguë et, inévitablement, empreinte des parallèles qu'offre le monde grec<sup>41</sup>, même si les référents méditerranéens ne sont pas les seuls pouvant être invoqués en la matière (Détienne, Vernant 1979 ; Poux 2002). En ce sens, la possible dimension « votive » des dépôts dont il est question ici ne peut être totalement éludée : « Dépouilles et récipients revêtent [...] un caractère d'offrandes à part entière, par définition non consommables [...]. Il n'y a, en l'espèce, pas lieu de trancher entre des comportements qui renvoient souvent à la même symbolique sanguine : qu'il s'agisse de viandes ou de vin, la notion même de festin est intimement liée, en Grèce comme en Gaule, à la sphère sacrificielle » (Poux 2002, p. 361).

Les observations faites précédemment (banquets, dimension rituelle et affinités avec des usages grecs, parmi lesquels ceux du *symposion*) permettent d'explorer quelques pistes interprétatives. Le contexte dans lequel s'inscrivent à la fois la structure

et les dépôts qui lui sont associés est en lui-même significatif, ces découvertes intervenant en effet sur un site où, vraisemblablement, Grecs et indigènes se sont croisés<sup>42</sup>.

Les pratiques dont la fosse FS1130 nous livre la trace pourraient alors parfaitement s'inscrire dans une logique de sociabilité liée à la vie d'une communauté potentiellement mixte, tout du moins fortement impliquée dans les relations économiques tissées entre les sphères indigènes et méditerranéennes. L'importance de la structure est à la mesure des banquets organisés ; elle témoigne de pratiques de commensalité répétées, même si la fréquence de celles-ci ne peut être déterminée, pas plus que les raisons précises ayant conduit à de telles célébrations. L'existence d'événements un tant soit peu exceptionnels n'est pas en soi un prérequis nécessaire ; on peut ainsi tout à fait imaginer que, régulièrement, ces banquets aient été l'occasion de rassembler les différentes composantes de la population locale, affirmant ainsi sa cohésion, et associant éventuellement d'autres individus issus des communautés voisines.

En revanche, ce sont bien des circonstances particulières qui semblent avoir présidé à ce qui apparaît comme ayant été le ou les derniers banquets célébrés sur le site, scellés avant la désaffectation de la fosse puis l'abandon du lieu. Or l'époque à laquelle est désertée la Monédière correspond à des changements notables perceptibles à l'échelle régionale, qui constituent autant d'éléments susceptibles d'éclairer les raisons et les modalités de cet abandon.

Le fait marquant de cette période n'est autre que la fondation de la colonie massaliète d'*Agathé* (Agde), à l'embouchure de l'Hérault. L'établissement préexistant, qu'il faut probablement assimiler à un *emporion* sous contrôle indigène, faisant office de débarcadère pour les produits acheminés depuis la Méditerranée, fait l'objet à la fin du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. d'un remaniement général. Les caractéristiques de l'habitat nouvellement mis en place durant les années -430/-420 tranchent nettement avec la situation antérieure : Agde se présente alors sous la forme d'une agglomération fortifiée de type méditerranéen, d'une superficie de plus de 4 ha, régie par un plan d'urbanisme orthogonal et associée à une cadastration de l'espace périurbain (Nickels 1981 ; 1995). Au même moment s'observe, au niveau du mobilier, une rupture franche qui se traduit notamment par une forte diminution de la production de céramiques non tournées indigènes au profit de celles à pâte claire massaliètes (Garcia, Marchand 1995).

Cette nouvelle configuration a été interprétée comme étant le signe d'une prise en main du site par les Grecs de Marseille, via l'établissement d'une colonie, celle d'*Agathé* (Garcia 1995). Qualifiée de « *polis* » et d'« *epiteichisma* » par Strabon (*Géographie*, IV, 1, 5), celle-ci dispose manifestement d'un territoire propre (une *chôra*) (Garcia 1995) et tient alors lieu de point d'appui massaliète dans ce secteur clé du Golfe du Lion, situé à la jonction des aires économiques de *Massalia*/Marseille

40. « Le terme *bothros* qui signifie littéralement une fosse, un trou naturel ou aménagé dans le sol, désigne dans les travaux archéologiques des structures qui recouvrent en réalité des pratiques distinctes » (Patera 2012, p. 212).

41. « Tout repas met en jeu le lien qui s'établit entre le monde des dieux et celui des hommes, tout repas participe du rite qui essaye de définir la place respective de l'humain, du divin et du bestial. Le repas grec est structurellement un repas sacrificiel et il n'y a aucune raison de réserver l'appellation de « repas sacré » ou de « repas rituel » aux moments où notre propre culture reconnaît plus aisément un phénomène d'ordre religieux » (Schmitt Pantel 1992, p. 9)

42. La Monédière offre un cadre qui n'est pas sans évoquer celui de l'*emporion*. Ce terme qualifie en effet une place de marché où les mécanismes de la rencontre et de l'échange sont clairement codifiés, voire institutionnalisés, où l'intégrité du lieu ainsi que des personnes qui le fréquentent, tout autant que la régularité des transactions, sont garanties tant par l'autorité politique (indigène) que religieuse (Bresson, Rouillard dir. 1993 ; Gailledrat 2014). La dimension sacrée du lieu va de pair avec sa position marginale par rapport au monde commun, de sorte que le sanctuaire apparaît comme un élément clé de l'*emporion*. Si aucun sanctuaire n'a, pour l'heure, été reconnu à la Monédière, il faut néanmoins retenir que le site a pu intégrer de pareilles fonctions.



et d'*Emporion*/Empúries. D'évidentes fonctions politiques se superposent alors aux fonctions économiques déjà attachées au site établi à l'embouchure de l'Hérault et dans ce qui semble avoir constitué, à quelques kilomètres en amont du fleuve, son binôme, autrement dit la Monédière.

Les motivations de ces changements rapides restent obscures, tout autant que les conditions dans lesquelles ils sont intervenus. L'hypothèse d'une conquête militaire ne repose, pour l'heure, sur aucun argument tangible, si ce n'est sur l'interprétation faite du texte de Strabon, au demeurant ambigu<sup>43</sup>. Une autre éventualité est que cette reconfiguration résulte non pas d'antagonismes, mais d'une entente entre partenaires grecs et indigènes, dans la lignée des relations établies depuis le début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C.

La seconde moitié du V<sup>e</sup> s. av. J.-C. est également marquée par le développement de Béziers, important *oppidum* localisé à une vingtaine de kilomètres vers l'ouest, sur le cours de l'Orb (fig. 1). Le site connaît durant cette période des évolutions sensibles, encore difficilement perceptibles, mais qui transparaissent pour partie sur le faciès mobilier, dans lequel céramiques à pâte claire et céramiques de cuisine tournée dénotent l'émergence d'un répertoire très méditerranéen (Ugolini *et al.* 1991), proche de celui observé à la même époque à *Théliné*/Arles (Arcelin 1995). Le postulat d'une fondation grecque du début du VI<sup>e</sup> s. av. J.-C. (Ugolini, Olive 2006 ; 2012) n'étant guère recevable au regard des arguments avancés (Py 2012, p. 149), il faut plus volontiers considérer l'évolution de cet établissement majeur comme le « développement d'une agglomération qui découlerait des activités commerciales avec le commerce ibérique » (Garcia 1995, p. 145-146), et plus encore comme « le remodelage d'une agglomération indigène en vue d'établir un emporion [...] occupant une position clé sur un itinéraire terrestre permettant de relier la vallée de l'Hérault à la vallée de l'Aude » (Gailledrat 2014, p. 161). Le site a sans doute bénéficié de sa position géographique ainsi que, peut-être, de conditions politiques particulières, pour reprendre à son compte (tout en l'amplifiant) ce rôle de relai antérieurement joué par la Monédière, à la croisée d'itinéraires terrestres et fluviaux.

L'essor de Béziers comme place d'échanges ayant attiré commerçants et artisans phocéens intervient sans doute un peu avant que la Monédière ne soit désertée. Cet abandon s'inscrit quoi qu'il en soit dans ce schéma de recomposition des réseaux économiques et, vraisemblablement, politiques qu'on perçoit au niveau régional. Or que révèlent les données de terrain ? Le site est abandonné et la fortification systématiquement démantelée (Beylier, Gailledrat 2017), mais aucun élément ne permet d'évoquer avec certitude une destruction violente<sup>44</sup>. Vers la même période, la fosse FS1130 semble non seulement avoir servi de réceptacle à des dépôts résultant de pratiques offrant un certain nombre d'affinités avec celles du monde grec, mais aussi avoir été volontairement oblitérée par un lit de blocs coiffé d'une couche d'argile. Cette dernière a servi de socle à l'aménagement

de foyers venant clôturer la séquence de comblement. Ces rejets et leur scellement interviennent probablement au moment de l'abandon du site comme le suggère la chronologie fine des dépôts. Il apparaît dès lors légitime de penser que la fin de la Monédière a découlé d'un acte volontaire et réfléchi.

Qu'une agglomération aussi importante cesse d'être occupée d'une telle façon tend à montrer qu'il ne s'agissait pas d'un simple habitat parmi d'autres, mais d'un site au statut particulier qui constituait, au moins au V<sup>e</sup> s. av. J.-C., une interface entre les espaces coloniaux et indigènes. Quelle qu'en ait été la raison, une fois rendue caduque cette fonction, et en dépit de ses potentialités, l'emplacement a bel et bien été déserté. Les habitants des lieux ont alors nécessairement été amenés à s'établir ailleurs : vers Agde ou Béziers pour certains (commerçants et artisans méditerranéens antérieurement sur place) ? Vers les divers habitats indigènes de la région pour d'autres ? La composante locale a notamment pu se réinstaller à environ 6 km en amont du fleuve, là où le site du Fort à Saint-Thibéry (Hérault), l'antique *Cessero*, (fig. 1) est précisément investi à partir de cette époque (fin V<sup>e</sup>-début du IV<sup>e</sup> s. av. J.-C.) (Coulouma, Claustres 1943 ; Ropiot *et al.* 2016).

Bien évidemment, il s'agit là d'un scénario historique parmi d'autres. En revanche, si l'on prend en compte le contexte dans lequel interviennent les faits observés à la Monédière, les vestiges de banquets que révèle la dernière phase d'utilisation de la fosse FS1130 étayent l'hypothèse d'une cérémonie de clôture, en lien avec une destruction et un abandon ritualisés de l'habitat. Bien qu'étant difficilement caractérisables à partir de la seule documentation archéologique, de telles pratiques de repas collectifs pris dans le cadre d'une situation extraordinaire, comparable à celle restituée ici, ne sont pas isolées. Quelques cas de figures sont ainsi recensés dans la Péninsule ibérique, dont notamment celui du palais-sanctuaire de Cancho Roano à Badajoz (Estrémadure, Espagne) qui, vers 400 av. J.-C., fut démantelé et enseveli dans un rituel précédé par une hécatombe et un banquet sacrificiel (Quesada Sanz 2015). Un autre exemple tout aussi spectaculaire de banquet organisé en situation de crise a pu également être mis en évidence pour la fin du III<sup>e</sup> s. av. J.-C. sur le site de Pech Maho à Sigean (Aude), où un ensemble de rituels ont été pratiqués entre la destruction brutale du site et son abandon définitif (Gailledrat *et al.* 2017). Ces cérémonies de clôture à portée communautaire, mobilisant de manière exceptionnelle d'importantes quantités de viande et de boisson alcoolisée, participent donc pleinement des rites indigènes de Méditerranée nord-occidentale. Bien qu'étant fortement imprégnés de référents méditerranéens et impliquant vraisemblablement la participation d'individus allochtones, c'est semble-t-il avant tout dans cette perspective que les dépôts de la fosse FS1130 de la Monédière doivent être appréhendés.

\*

\* \*

43. « Ils déploierent à cette conquête la même puissance militaire qu'à la fondation plus ancienne des villes qui leur servent de bastions, les unes du côté de l'Ibérie contre les Ibères [...], d'autres, à savoir Rhodanousia et Agathé, contre les barbares qui habitent le long du Rhône, d'autres enfin, contre Tauroentium, Olbia, Antipolis et Nice, contre le peuple des Salyens et contre les Ligyens des Alpes » (Strabon, *Géographie*, IV, 1, 5).

44. Les derniers niveaux d'occupation sont cependant assez mal connus en raison de l'arasement subi par le site, ce qui, en l'état actuel des fouilles, ne donne guère la possibilité de discuter du caractère brutal ou non de l'abandon.

Le caractère exceptionnel de la fosse FS1130 a été souligné, tant pour ce qui concerne sa configuration que pour les dépôts qu'elle recèle. Indépendamment de ses dimensions et des quantités du mobilier associé, les points de comparaison susceptibles d'être invoqués sont incomplets à bien des niveaux, *a fortiori* lorsqu'on s'intéresse aux régions bordières du Golfe du Lion.

Si de nombreuses incertitudes subsistent, cette structure apporte pour le moins de nouveaux éléments de réflexion sur les pratiques rituelles ayant cours à l'âge du Fer dans le Sud de la Gaule. Au-delà de ce constat, de nouvelles questions sont posées quant à l'insertion de ces pratiques dans un contexte plus global qui est celui du monde méditerranéen, pris dans une acception large qui ne se résume pas à la seule sphère coloniale. La place du festin, celle de la consommation du vin constituent, en effet, des thèmes privilégiés permettant d'aborder le champ des pratiques sociales communautaires, ceci à l'échelle de la Méditerranée nord-occidentale.

Parmi les thèmes évoqués, celui de la proximité entre Grecs et indigènes à la Monédière ne saurait être éludé. L'ambiguïté des observations pouvant témoigner de phénomènes d'influence ou d'acculturation est bien réelle, tout autant que celle des faits matériels pouvant suggérer la présence effective de Grecs, voire d'autres acteurs du négoce méditerranéen. Toutefois, les données disponibles nous invitent à reconsidérer la question de la juxtaposition ou de l'imbrication de ces deux mondes, dans le contexte bien particulier d'un site à l'évidence complexe dont l'interprétation est encore loin d'être établie.

Tabl. 1 – Tableau typologique du mobilier céramique de la phase A2 (-480/-450).

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
bucchero gris mono	1	0,05	0,1	1	0,68	1,08	3	2,46	3,75	plat à marli coupe	GR-MONO 4a	1b
	10	0,51	1,02	4	2,72	4,3				olpé autre	GR-MONO n.c. GR-MONO ind.	1b 1c 1f
cl.-mas	653	33,52	66,43	46	31,29	49,46	46	37,7	57,5	coupe	CL-MAS 410-430	4a
										coupe à une anse	CL-MAS 413	2b
										coupe à anses	CL-MAS 420	3f
										coupe à anses	CL-MAS 423	1c, 2b
										coupe à anses	CL-MAS 423-425	1b
										coupe à anses	CL-MAS 425	1c
										coupe à anses	CL-MAS 429	1b
										coupe à anses	CL-MAS 453	2b
										gobelet à une anse	CL-MAS 510	1b
										urne	CL-MAS 520	3b
										cruche	CL-MAS 520-540	2f, 11a
										cruche	CL-MAS 526	1b
										cruche	CL-MAS 527b	4b
										cruche	CL-MAS 543	3c, 15b, 1f
										autre	CL-MAS ind.	2b, 21f
graffite	CL-MAS ind.	1t										
cruche	CL-MAS n.c.	1c, 6b										
attique	41	2,1	4,17	10	6,8	10,75	9	7,38	11,25	skyphos	AT-VN 334-337	1t
										coupe type C	AT-VN 400-413	1t
										coupe type C	AT-FR 400-413	1b
										coupe type C	AT-VN 414-431	1b
										Vcup	AT-VN 434-438	1b, 2f
										Castulo cup	AT-VN 469-473	2b, 1f
										coupe sans tige	AT-VN 456-461 ?	1b
										coupe	AT-VN ind.	4t
										coupe à tige	AT-VN ind.	3t
										cratère	AT-VN ind.	1t
										coupe	AT-FN Ky0	1d
										coupe	AT-FR Ky0	1d
										coupe plate	AT-FN Ky7	1b
										coupe à tige	AT-FR KyC	2b, 1d
										coupe à tige	AT-FR Kye	1f
coupe	ITAL-VN n.c.	1c										
jarre	IB-LANG 10	2b										
urne	IB-LANG 51	1b										
autre	IB-LANG ind.	4f										





attrique	243	2,43	6,99	59	8,3	15,69	56	8,41	16,09	couvercle de lékanis couvercle autre coupe vase ouvert cratère ? stamnos cruche lékanis couvercle de lékanis skyphos skyphos skyphos coupe type C coupe type C coupe type C coupe type B Vicip Acrocup coupe sans tige Castulo cup Castulo cup coupe sans tige coupe sans tige phiale coupe-skyphos canthare coupe à une anse bol coupe bol coupelle coupelle coupelle coupelle lécythe cratère cratère canthare pyxis coupe à tige coupe vase fermé coupe coupe coupe coupe-skyphos coupe à tige coupe à tige coupe à tige	CL-MAS 714 CL-MAS 720 ? CL-MAS ind. CL-MAS ind. CL-MAS ind. CL-MAS n.c. CL-MAS n.c. CL-MAS 525 var. AT-VN 1213-1223 AT-VN 1226-1239 AT-VN 334-337 AT-VN 334-343 AT-VN 360-363 AT-VN 400-413 AT-VN 400-431 AT-VN 414-431 AT-VN 432-433 AT-VN 434-438 AT-VN 439-443 AT-VN 456-463 AT-VN 469-472 AT-VN 469-473 AT-VN 474-482 AT-VN 483-492 AT-VN 520 AT-VN 572-579 AT-VN 628-631 AT-VN 745-752 AT-VN 777-808 AT-VN 809-815 AT-VN 825-842 AT-VN 843-847 AT-VN 854-862 AT-VN 863-876 AT-VN 939-941 AT-VN 1114-1119 ? AT-FR Cr1 AT-FR Cr4a AT-FR CtE AT-VN ind. AT-VN ind. AT-VN ind. AT-VN ind. AT-FN Ky0 AT-FN Ky0 AT-FR Ky16a A T-FR KyB AT-FR KyC AT-FR KyE	1f 1b 7b, 21f, 1a 1b 1f 1f 1b 7b 1c, 3b, 1f, 1t 1c, 2b 1t 1f 1f 8b 4f 3b 5b 1c, 2b, 1f 1f 1b 1f 1t 1f 4t 1b, 6f 1b 1b 1b 1c 1c 1c 3t 1b 1f 2b 1b 5t 6b, 2f, 34t 1t 9d 3d 2b, 1f 2b, 2d 3b 1f
autres fines ib-lang	8 1039	0,08 10,41	0,23 29,87	1 58	0,14 8,16	0,27 15,43	58	8,71	16,67	jarre gobelet caréné gobelet caréné	IB-LANG 10 IB-LANG 112 IB-LANG 113	29b 2b 1b

Tabl. II (suite) – Tableau typologique du mobilier céramique de la phase B2a (~450/-420).

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
<b>TOURNÉE FINE</b>	<b>2978</b>	<b>29,83</b>	<b>85,63</b>	<b>264</b>	<b>37,13</b>	<b>70,22</b>	<b>246</b>	<b>36,94</b>	<b>70,69</b>			
oct-gmed	269	2,69	7,73	42	5,91	11,17	37	5,56	10,63	coupe à une anse coupe à une anse urne urne urne urne cruche cruche cruche amphore cruche autre cruche cruche ou urne urne cruche	IB-LANG 142 IB-LANG 143 IB-LANG 50 IB-LANG 51 IB-LANG 52 IB-LANG 60 IB-LANG 60-70 IB-LANG 65 IB-LANG 81 IB-LANG 62 ? IB-LANG ind. IB-LANG ind. IB-LANG ind. IB-LANG 50 n.c. IB-LANG 63 var.	1b 4b 7b 2b 3b 3a 1b, 2a 1b 1b 1b 2b, 27f, 10d 2a 1b 1c 1c
com-gre	21	0,21	0,6	4	0,56	1,06	4	0,6	1,15	urne urne urne caccabé jatte mortier mortier mortier mortier mortier urne autre urne caccabé caccabé	CCT-GMED 1b-bd2 CCT-GMED 1b-bd3 CCT-GMED 1c-bd1 CCT-GMED 4 CCT-GMED 8-bd1 CCT-GMED 9-bd1 CCT-GMED 9-bd3b CCT-GMED 9-bd5 CCT-GMED 9-bd7b CCT-GMED 9-bd7c CCT-GMED ind. CCT-GMED ind. CCT-GMED 1c-bd n.c. COM-GRE 2 COM-GRE 2-bd1 COM-GRE ind. COM-MAS 512 COM-MAS 526 COM-MAS 570 COM-MAS 620-640 COM-MAS 621b COM-MAS 621e COM-MAS 623c COM-MAS 626 COM-MAS 626a COM-MAS 641 COM-MAS 642 COM-MAS 575 ? COM-MAS 520-540 ? COM-MAS 510 ? COM-MAS ind. AUT-COM ind.	2b 2b 22b 1t 1b 1b 1b 1b 1b 1b 1b 22f 2f, 3a 5b 1t 4b, 2t 1a 1b 1b 1b 1b 2b, 19f 1b 2c, 3b 24b 1b 2b 1c 1b 1b 1t 1b 2b, 2f, 1d 1b, 1f, 3a
com-mas	69	0,69	1,98	42	5,91	11,17	44	6,61	12,64	autre jarre cruche amphore mortier mortier mortier mortier mortier amphore de table cruche ? urne ? autre autre		
autres com	12	0,12	0,35	3	0,42	0,8	1	0,15	0,29			
<b>TOURNÉE COM.</b>	<b>371</b>	<b>3,71</b>	<b>10,66</b>	<b>91</b>	<b>12,8</b>	<b>24,2</b>	<b>86</b>	<b>12,92</b>	<b>24,71</b>			





Tabl. III – Tableau typologique du mobilier céramique de la phase B2b (~450/-420).

Catégorie	NFR nb	NFR %/tot	NFR %/grp	NMI nb	NMI %/tot	NMI %/grp	NBD nb	NBD %/tot	NBD %/grp	Forme	Type	Éléments représentés
gris mono	13	4,02	18,06	4	7,27	16	1	3,57	10	plat à marii support ?	GR-MONO 4b GR-MONO 14a ?	1b 4d
cl.-mas	15	4,64	20,83	4	7,27	16	2	7,14	20	coupe cruche	CL-MAS 233 CL-MAS 520-540	1b 1a
attique	5	1,55	6,94	2	3,64	8	2	7,14	20	vase fermé coupe	CL-MAS 543 CL-MAS ind. AT-VN ind.	1b 1f 2b, 1t
ib-lang	19	5,88	26,39	5	9,09	20				coupe cruche	AT-FR Ky0 IB-LANG 72 ?	2d 1a
<b>TOURNÉE FINE</b>	<b>52</b>	<b>16,09</b>	<b>72,22</b>	<b>15</b>	<b>27,27</b>	<b>60</b>	<b>5</b>	<b>17,85</b>	<b>50</b>	cruche	IB-LANG ind.	1a
cct-gmed	6	1,86	8,33	2	3,64	8	2	7,14	20	mortier urne	CCT-GMED 9-bd5 CCT-GMED ind.	1b 1f
com-gre	2	0,62	2,78	1	1,82	4	1	3,57	10	mortier caccabé	CCT-GMED 9-bd5 var. COM-GRE 2	1b 1a
com-mas	5	1,55	6,94	4	7,27	16	2	7,14	20	caccabé mortier	COM-GRE 2-bd1 COM-MAS 620-640	1b 3f
<b>TOURNÉE COM.</b>	<b>13</b>	<b>4,03</b>	<b>18,05</b>	<b>7</b>	<b>12,73</b>	<b>28</b>	<b>5</b>	<b>17,85</b>	<b>50</b>	mortier	COM-MAS 623c	2b
CNT-Loc	7	2,17	9,72	3	5,45	12				urne autre	CNT-LOC ind. CNT-LOC ind.	1f 1f
<b>NON TOURNÉE</b>	<b>7</b>	<b>2,17</b>	<b>9,72</b>	<b>3</b>	<b>5,45</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>			
<b>VAISSELLE</b>	<b>72</b>	<b>22,29</b>		<b>25</b>	<b>45,45</b>		<b>10</b>	<b>35,7</b>				
a-etr	6	1,86	2,54	3	5,45	11,54	1	3,57	5,88	amphore	A-ETR 4A	1b
a-gre a-mas	5	1,55	2,12	2	3,64	7,69	1	3,57	5,88	amphore	A-GRE ind.	1b
	173	53,56	73,31	13	23,64	50	13	46,43	76,47	amphore	A-MAS bd3 A-MAS bd3/5	5b 4b
a-ibé										amphore	A-MAS bd4 A-MAS ind.	4b 8f, 10a
a-autres	50	15,48	21,19	6	10,91	23,08	2	7,14	11,76	amphore	A-IBE bd4d A-IBE ind.	2b 1a
	2	0,62	0,85	2	3,64	7,69				amphore		
<b>AMPHORES</b>	<b>236</b>	<b>73,07</b>		<b>26</b>	<b>47,28</b>		<b>17</b>	<b>60,71</b>				
dolium	15	4,64		4	7,27		1	3,57		dolium dolium	DOLIUM bd8c DOLIUM ind.	1b 2d
<b>TOTAL</b>	<b>323</b>			<b>55</b>			<b>28</b>					

Tabl. IV – Tableau des objets issus du comblement des phases A et B de la fosse FS1130.

N° d'objet	Phase (FS1130)	Type	Matériau	État de conservation	Dimensions/masse
11157-1	A2	1 scorie	fer		32 g
11436-1	A2	1 scorie	fer		6 g
11436-2	A2	1 disque à perforation centrale	terre cuite	incomplet	diam. : 9 cm ; ép. : 3,2/3,6 cm ; diam. perforation : 1,1/1,4 cm ; poids : 258 g
11227-1	A2	1 fg de disque probablement perforé	terre cuite	incomplet	L. : 10,6 cm ; diam. restitué : env. 11 cm ; ép. : 2,4 cm ; poids : 111 g
11436-3	A2	1 bord de lampe attique à vernis noir de type Howland 21 (AT-VN Lp21)	terre cuite	incomplet	
11436-4	A2	1 fond de lampe attique à vernis noir de type Howland 21 (AT-VN Lp21)	terre cuite	incomplet (3 fg jointifs)	
11227-2	A2	1 fg d'objet indéterminé, de forme et de section rectangulaires	terre cuite	incomplet	L. : 4,2 cm ; l. : 2,2/3 cm ; ép. : 3,2 cm ; poids : 61 g
11190-10	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans un vase à pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,5/5,9 cm ; ép. : 1,1-1,2 cm ; poids : 50 g
11190-11	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 6,9/7,5 cm ; ép. : 1,9/2,1 cm ; poids : 109 g
11190-12	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans un vase en céramique non tournée	terre cuite	complet	diam. : 4,8/5,2 cm ; ép. : 1 cm ; poids : 37 g
11190-13	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 4,8 cm ; ép. : 1,5 cm ; poids : 47 g
11190-14	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,4/6,2 cm ; ép. : 1,2-1,5 cm ; poids : 52 g
11190-15	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 6,2/6,9 cm ; ép. : 1,6 cm ; poids : 72 g
11190-16	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,1/6,3 cm ; ép. : 1,3 cm ; poids : 55 g
11190-17	B2a	1 jeton (ou bouchon d'amphore ?) sub-circulaire, taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 10,6/11,6 cm ; ép. : 1,2/1,7 cm ; poids : 247 g
11190-22	B2a	1 jeton (ou bouchon d'amphore ?) sub-circulaire	pierre	complet	diam. : 10,7/11 cm ; ép. : 2,8/3,7 cm ; poids : 661 g
11206-4	B2a	1 jeton (ou bouchon d'amphore ?) sub-circulaire, taillé dans un vase en céramique	terre cuite	complet	diam. : 10,1/10,5 cm ; ép. : 1,1/1,3 cm ; poids : 182 g
11206-5	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 7,4/8,4 cm ; ép. : 1,7 cm ; poids : 128 g
11206-6	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 4,5/5,5 cm ; ép. : 1,7 cm ; poids : 45 g
11206-7	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,4/6,1 cm ; ép. : 0,9/1,3 cm ; poids : 47 g
11206-8	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une céramique à pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 8,3/9,3 cm ; ép. : 1,7/2,1 cm ; poids : 195 g
11206-9	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une céramique à pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,8/6,8 cm ; ép. : 1/1,7 cm ; poids : 63 g
11206-10	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 6,7/7,2 cm ; ép. : 1,3/1,9 cm ; poids : 108 g
11206-11	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,1/5,7 cm ; ép. : 1,7/2 cm ; poids : 65 g
11206-12	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,3/6,1 cm ; ép. : 1,6/1,8 cm ; poids : 75 g
11216-3	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans un récipient à pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 4,7/5 cm ; ép. : 1,2 cm ; poids : 36 g
11216-4	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans un récipient à pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,3/5,8 cm ; ép. : 1,3 cm ; poids : 51 g
11216-6	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans un récipient à pâte clair	terre cuite	complet	diam. : 4,1/4,7 cm ; ép. : 0,7 cm ; poids : 20 g
11216-7	B2a	1 jeton avec décor gravé	pierre	complet	
11218-2	B2a	1 jeton (ou bouchon d'amphore ?) sub-circulaire taillé dans un dolium	terre cuite	complet	diam. : 8,4/9,1 cm ; ép. : 2,7 cm ; poids : 279 g

Tabl. IV (suite) – Tableau des objets issus du comblement des phases A et B de la fosse FS1130.

N° d'objet	Phase (FS1130)	Type	Matériau	État de conservation	Dimensions/masse
11218-3	B2a	1 fond de vase (jeton ?) retillé	terre cuite	complet	diam. : 8 cm ; ép. : 1,7 cm ; poids : 73 g
11218-4	B2a	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 6,6 cm ; ép. : 1,5 cm ; poids : 76 g
11190-9	B2a	1 disque perforé	terre cuite	complet	L. : 9,8 cm ; l. : 8,5 cm ; ép. : 2,2 cm ; diam. perforation : 0,7 cm ; poids : 214 g
11190-18	B2a	1 disque perforé en pâte massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,1 cm ; ép. : 1,5 cm ; diam. perforation : 0,4 cm ; poids : 50 g
11190-19	B2a	1 disque perforé en pâte massaliète	terre cuite	presque complet	diam. : 5,4/5,6 cm ; ép. : 1,1 cm ; diam. perforation : 0,3 cm ; poids : 34 g
11190-21	B2a	1 disque perforé	terre cuite	presque complet	diam. : 10,1 cm ; ép. : 2 cm ; diam. perforation : 0,6 cm ; poids : 263 g
11206-2	B2a	1 disque perforé	terre cuite	presque complet	diam. : 11,2 cm ; ép. : 2,5 cm ; diam. perforation : 0,6 cm ; poids : 325 g
11206-3	B2a	1 disque à perforation centrale	terre cuite	incomplet	diam. : 6,9 cm ; ép. : 1,7 cm ; poids : 65 g
11216-2	B2a	1 disque à perforation centrale	terre cuite	incomplet	diam. : 9,3 cm ; ép. : 3,4 cm ; diam. perforation : 1,4 cm ; poids : 156 g
11216-5	B2a	1 disque perforé	terre cuite	incomplet	poids : 106 g
11190-23	B2a	1 bec de lampe à huile en pâte claire	terre cuite	incomplet	L. : 3,1 cm ; l. : 4,3 cm ; h. : 1,8 cm
11216-9	B2a	1 bec de lampe à huile en pâte claire	terre cuite	incomplet	poids : 16 g
11190-6	B2a	1 culot de forge	fer		810 g
11190-8	B2a	1 culot de forge	fer		1753 g
11190-25	B2a	1 scorie	fer		115 g
11190-3	B2a	1 fibule de type probablement Golfe du Lion	bronze	incomplet	L. : 3,3 cm ; l. : 0,2/0,6 cm ; ép. : 0,1 cm ; poids : inférieur à 1 g
11190-5	B2a	1 probable fg de fibule	bronze	incomplet (ressort enroulé sur corde)	L. : 3,9 cm ; diam. tige : 0,1 cm ; poids : inférieur à 1 g
11216-1	B2a	1 probable pendeloque conique	bronze	presque complet	L. : 3,3 cm ; poids : inférieur à 1 g
11190-2	B2a	1 plaque quadrangulaire correspondant à un possible manche d'instrument (couteau ?)	fer	incomplet	L. : 7,2 cm ; l. : 0,9/1,7 cm ; ép. : 0,4/0,8 cm ; poids : 12 g
11190-1	B2a	1 possible plateau de balance	bronze	presque complet	diam. : 4,5 cm ; ép. : inf. à 1 mm ; poids : inf. à 1 g
11206-1	B2a	1 rivet	bronze	complet	L. : 0,6 cm
11190-4	B2a	1 plaque indéterminée	bronze	fragmentaire	ép. : 0,1 cm ; poids : inférieur à 1 g
11190-26	B2a	1 fg indéterminé	bronze	incomplet	poids : inférieur à 1 g
11190-7	B2a	1 tige indéterminée	fer	incomplet	L. : 14,5 cm ; diam. : 2,5 cm ; poids : 194 g
11218-1	B2a	1 fusaïole bitronconique	terre cuite	complet	h. : 2,8 cm ; diam. : 3,1 cm ; diam. perforation : 0,5 cm ; poids : 24 g
11190-27	B2a	1 molette va-et-vient en basalte	pierre	incomplet	L. : 13 cm ; l. : 16 cm ; ép. : 5,8 cm ; poids : 1870 g
11216-10	B2a	1 boucharde en basalte	pierre	complet	diam. : 6/6,4 cm ; ép. max : 5,3 cm ; poids : 351 g
11206-13	B2a	1 tubulure correspondant peut-être à un support de vase	terre cuite	incomplet	219 g
11216-8	B2a	1 fg de tubulure (support de vase ?)	terre cuite	incomplet	L. : 6,5 cm ; poids : 75 g
11190-28	B2a	Plusieurs fg de probables tuiles à pâte claire micacée	terre cuite	fragmentaire	
11216-11	B2a	Plusieurs fg de probables tuiles à pâte claire micacée	terre cuite		
11190-24	B2a	1 fg de stèle en calcaire ? Élément quadrangulaire à extrémité arrondie, soigneusement taillé	pierre	incomplet	L. : 16,2 cm ; l. max : 17,1 cm ; ép. : 12,1 cm ; poids : 5360 g
11189-1	A-B	1 jeton sub-circulaire taillé dans une amphore massaliète	terre cuite	complet	diam. : 5,1/5,9 cm ; ép. : 1,2/1,5 cm ; poids : 48 g
11212-1	A-B	1 bord de lampe à huile à pâte claire	terre cuite	incomplet	8 g

**Tabl. V – Tableaux de distribution par phases des espèces représentées dans la fosse FS1130 selon le NR (nombre de restes), NMI (nombre minimum d'individus) et poids de viande en kg (TG : animaux de grande taille ; TM : de taille moyenne ; TP : de petite taille).**

Phase B2b (-450/-425)						
Espèces	NRD	%NRD	NMI	%NMI	poids	%poids
Bœuf	7	58,3	3	42,9	540	77,1
Caprinés	2	16,7	1	14,3	17	2,4
Porc	1	8,3	1	14,3	48	6,9
Cerf	1	8,3	1	14,3	75	10,7
Chevreuil	1	8,3	1	14,3	20	2,9
<b>Totaux NRD</b>	<b>12</b>		<b>7</b>		<b>700</b>	
TG	0					
TM	0					
TP	0					
<b>Totaux NRND</b>	<b>0</b>					
<b>Totaux Indét.</b>	<b>2</b>					
<b>TOTAUX</b>	<b>14</b>					

NRD triade = 10  
NMI triade = 5  
Poids triade = 605

espèce*	%NR	%NMI	%poids
Bœuf	70	60	89,3
Total Caprinés	20	20	2,8
Porc	10	20	7,9

\*Pourcentages établis à partir de la triade domestique.

Phase A2 (-475/-450)						
Espèces	NRD	%NRD	NMI	%NMI	poids	%poids
Cheval	1	1,4	1	4,5	180	12,3
Bœuf	38	55,1	5	22,7	940	64,2
Caprinés	18	26,1	6	27,3	90	6,1
Mouton	2	2,9	2	9,1	17	1,2
Chèvre	1	1,4	1	4,5	17	1,2
Porc	6	8,7	3	13,6	146	9,9
Cerf	2	2,9	1	4,5	75	5,1
Chien	1	1,4	1	4,5	0	0,0
<b>Totaux NRD</b>	<b>69</b>		<b>22</b>		<b>1465</b>	
TG	8					
TM	1					
TP	2					
<b>Totaux NRND</b>	<b>11</b>					
<b>Totaux Indét.</b>	<b>11</b>					
<b>TOTAUX</b>	<b>91</b>					

NRD triade = 65  
NMI triade = 17  
Poids triade = 1210

espèce*	%NR	%NMI	%poids
Bœuf	58,5	29,4	77,7
Total Caprinés	32,3	52,9	10,2
Porc	9,2	17,6	12,1

\*Pourcentages établis à partir de la triade domestique.

Phase B2a (-450/-425)						
Espèces	NRD	%NRD	NMI	%NMI	poids	%poids
Equidés	2	0,5				
Cheval	4	1,0	1	2,6	180	7,0
Âne	4	1,0	1	2,6	80	3,1
Bœuf	221	55,8	11	28,9	1770	69,1
Caprinés	58	14,6	4	10,5	68	2,7
Mouton	26	6,6	6	15,8	93	3,6
Chèvre	3	0,8	2	5,3	28	1,1
Porc	32	8,1	6	15,8	247	9,6
Cerf	1	0,2	1	2,6	75	2,9
Lapin	16	4,0	1	2,6	1	0,0
Chien	3	0,8	2	5,3	20	0,8
Loup	1	0,2	1	2,6	0	0,0
Tortue	25	6,3	2	5,3	0	0,0
<b>Totaux NRD</b>	<b>396</b>		<b>38</b>		<b>2562</b>	
TG	64					
TM	4					
TP	5					
<b>Totaux NRND</b>	<b>83</b>					
<b>Totaux Indét.</b>	<b>77</b>					
<b>TOTAUX</b>	<b>556</b>					

NRD triade = 340  
NMI triade = 29  
Poids triade = 2206

espèce*	%NR	%NMI	%poids
Bœuf	65,5	37,9	80,2
Total Caprinés	25,6	41,4	8,6
Porc	9,4	20,7	11,2

\*Pourcentages établis à partir de la triade domestique.

## BIBLIOGRAPHIE

## ABRÉVIATIONS

ADAL	Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon.
AIBL	Académie des inscriptions et belles-lettres.
BAR	British Archaeological Reports.
CAG	Carte archéologique de la Gaule.
CCJ	Centre Camille-Jullian.
DAM	Documents d'archéologie méridionale.
EFR	École française de Rome.
Inrap	Institut national de recherches archéologiques préventives.
MAM	Monographies d'archéologie méditerranéenne.
RFO	Rapport final d'opération.

## SOURCES ANCIENNES

Strabon, *Géographie*, tome II, Livre III et IV, éd. et trad. F. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres (coll. CUF, série grecque, 172), 1966.

## RÉFÉRENCES

- Albizuri S., Nieto A., Valenzuela S. 2010** : Canvis en l'alimentació càrnia a Catalunya entre els segles XII i III aC., in Mata C. et al. (dir.) 2010, p. 161-170.
- Arcelin P. 1995** : Arles protohistorique, centre d'échanges économiques et culturels, in Arcelin P. et al. (dir.) 1995, p. 325-338.
- Arcelin P., Bats M., Garcia D., Marchand G., Schwaller M. (dir.) 1995** : *Sur les pas des Grecs en Occident. Hommages à André Nickels*, Paris, Lattes, ADAM-Errance (coll. Études Massaliètes, 4), p. 325-338.
- Bel V., Chardenon N., Daveau I. avec la collab. de Donat R., Lelièvre V., Py M. 2016** : Témoignages de pratiques rituelles au sein de l'habitat de la Cougourlude (Lattes, Hérault), in De Chazelles C.-A., Schwaller M. (dir.), *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Lattes, ADAL (coll. Suppl. aux MAM, 7-2), p. 637-675.
- Belarte M.-C., Gailledrat E., Roux J.-C. 2010** : Recherches dans la zone 1 de la ville de Lattara. Évolution d'un quartier d'habitation dans la deuxième moitié du v<sup>e</sup> s. av. n. è., in Janin T. (dir.), *Premières données sur le cinquième siècle avant notre ère dans la ville de Lattara*, Lattes, ADAL (coll. Lattara, 21-1), p. 7-134.
- Bernardini C. 2001** : *Il Gruppo Spurinas*, Viterbe, université de la Tuscia, (coll. Daidalos, 4), 175 p.
- Beylier A., Gailledrat É. (dir.) 2017** : *Résidence de l'oppidum, « L'habitat protohistorique de La Monédière », Bessan, La Monédière (Hérault)*, RFO de fouille préventive, Inrap Méditerranée, DRAC Occitanie, 1 425 p.
- Beylier A., Curé A.-M., Dubosse C., Gailledrat É., avec la collab. de Munos S., Sanz-Laliberté S. 2016** : Le dépôt de la « fouille 47 » du Cayla de Mailhac (Aude) : un ensemble du v<sup>e</sup> s. av. n. è. à caractère rituel ?, *DAM*, 39, p. 113-200.
- Bresson A., Rouillard P. (dir.) 1993** : *L'Emporion*, Paris, de Boccard (coll. Publications du Centre Pierre-Paris, 26) 247 p.
- Barone R. 1986 (3<sup>e</sup> éd.)** : *Anatomie comparée des mammifères domestiques. Tome I Ostéologie*, Paris, Vigot Frères, 761 p.
- Bull G., Payne S. 1982** : Tooth eruption and epiphyseal fusion in pigs and wild boar, in Wilson B., Grigson C., Payne S. (dir.), *Ageing and Sexing Animal Bones from Archaeological Sites*, Oxford, BAR (coll. BAR British Series, 109), p. 55-71.
- Castro Curel Z. 1978** : Piezas discoidales en yacimientos del N. E. de Cataluña, *Cypsela*, 2, p. 173-195.
- Chazelles C.-A. (de) 2000** : Éléments archéologiques liés au traitement des fibres textiles en Languedoc occidental et Roussillon au cours de la Protohistoire (vi<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. è.), in Cardon D., Feugère M. (dir.), *Archéologie des textiles des origines au v<sup>e</sup> siècle, Actes du colloque de Lattes, octobre 1999*, Montagnac, Monique Mergoïl, p. 115-130.
- Chazelles C.-A. (de) 2010** : Quelques pistes de recherche sur la construction en terre crue et l'emploi des terres cuites architecturales pendant l'âge du Fer dans le bassin occidental de la Méditerranée, in Tréziny H. (dir.) 2010, p. 309-318.
- Chazelles C.-A. (de), Schwaller M. (dir.) 2016** : *Vie quotidienne, tombes et symboles des sociétés protohistoriques de Méditerranée nord-occidentale. Mélanges offerts à Bernard Dedet*, Lattes, ADAL (coll. Suppl. aux MAM, 7), 950 p.
- Columeau P. 1991** : *L'animal pour l'homme : recherches sur l'alimentation carnée dans le Sud de la France du Néolithique au Moyen Âge d'après les vestiges osseux. I : Le monde rural*, Aix-en-Provence, université de Provence (coll. Travaux du CCJ, 9), 186 p.
- Coulouma J., Claustres G. 1943** : *L'oppidum de Cessero, près de Saint-Thibéry (Hérault), Gallia*, 1-2, p. 1-18.
- Curé A.-M. 2010** : Réflexions sur l'utilisation culinaire des mortiers protohistoriques en céramique : le cas du Languedoc méditerranéen à l'âge du Fer (vi<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> s. av. n. è.), in Mata C. et al. (dir.) 2010, p. 189-198.
- Curé A.-M. 2013** : *La céramique de cuisine tournée et les pratiques culinaires à l'âge du Fer en Gaule méditerranéenne*, Thèse de doctorat, université Paul Valéry-Montpellier, 382 p.
- Dedet B. 1990** : Une maison à absides sur l'oppidum de Gailhan (Gard) au milieu du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. La question du plan absidial en Gaule du Sud, *Gallia*, 47, p. 29-55.
- Denti M. 2013** : La notion de « destruction » entre oblitération, conservation et pratiques rituelles : le cas des opérations réalisées à Incononata au vi<sup>e</sup> siècle avant

- J.-C., in Driessen J. (dir.), *Destruction: Archaeological, Philological and Historical perspectives*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, p. 243-267.
- Détienne M., Vernant J.-P. 1979** : *La cuisine du sacrifice en pays grec*, Paris, Gallimard (coll. Bibliothèque des Histoires), 336 p.
- Dietler M. 2005** : *Consumption and Colonial Encounters in the Rhône Basin of France: A Study of Early Iron Age Political Economy*, Lattes, ADAL (coll. MAM, 21), 257 p.
- Dietler M. 2007** : Culinary Encounters: Food, Identity and Colonialism, in Twiss K. (dir.), *The Archaeology of Food and Identity*, Carbondale, Center for Archaeological Investigations Press, p. 218-242.
- Dietler M. 2010** : *Archaeologies of Colonialism: Consumption, Entanglement, and Violence in Ancient Mediterranean France*, Berkeley, University of California Press, 464 p.
- Dubosse C. 2007** : *Ensérune (Nissan-lez-Ensérune, Hérault). Les céramiques grecques et de type grec dans leurs contextes (v<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. n. è.)*, Lattes, ADAL (coll. MAM, 23), 567 p.
- Esposito A. 2015** : Interpréter le banquet : de la donnée archéologique au concept, in Esposito A. (dir.) 2015, p. 11-29.
- Esposito A. (dir.) 2015** : *Autour du « banquet ». Modèles de consommation et usages sociaux*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon (coll. Sociétés), 350 p.
- Foxhall L. 2007** : House clearance: unpacking the "kitchen" in Classical Greece, in Westgate R., Fisher N., Whitley J. (dir.), *Building communities: House, Settlement and Society in the Aegean and beyond. Proceedings of a Conference held at Cardiff University, 17-21 April 2001*, Athènes, British School at Athens (coll. Studies, 15), p. 233-242.
- Gailledrat É. 2014** : *Espaces coloniaux et indigènes sur les rivages d'Extrême-Occident méditerranéen (x<sup>e</sup>-iii<sup>e</sup> s. av. n. è.)*, Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée (coll. Mondes anciens), 293 p.
- Gailledrat É., Belfiore V., Beylier A., Curé A.-M. 2016** : The Etruscans in Southern Gaul during the Fifth Century B.C.E: A Vessel of the "Spurinas" group Discovered at the Settlement of La Monédière in Bessan (Hérault, France), *Etruscan Studies*, 19-2, p. 256-282.
- Gailledrat É., Anwar N., Beylier A., Curé A.-M., Duda H., Munos S., Vacheret A. 2017** : Victorious and Defeated: Warfare, Rituals and Funerary Practices at the End of the 3rd Century BC in Pech Maho (Aude, France), *Ancient West and East*, 16, p. 113-138.
- Garcia D. 1995** : Le territoire d'Agde grecque et l'occupation du sol en Languedoc central durant l'Âge du fer, in Arcelin P. et al. (dir.) 1995, p. 137-167.
- Garcia D., Marchand G. 1995** : À propos du faciès céramique d'Agde (Hérault), in Arcelin P. et al. (dir.) 1995, p. 99-103.
- Garcia D., Tréziny H. 2010** : Maisons à absides dans le monde grec et en Gaule méditerranéenne, in Tréziny H. (dir.) 2010, p. 371-378.
- Gardeisen A. 1997** : Exploitation des prélèvements et fichiers de spécialités, in Py M. (dir.), *SYSLAT 3.1. Système d'Information Archéologique, Manuel de Référence*, Lattes, Archéologie des Sociétés Méditerranéennes (coll. Lattara, 10), p. 260-270.
- Gardeisen A. 2011** : *Economia alimentària i límits d'una disciplina: alguns exemples arqueozoològics de l'edat del ferro al Llenguadoc (França)*, Barcelone, universitat de Barcelone (coll. Arqueo Mediterrània, 12), p. 47-60.
- Gardeisen A., Valenzuela S., Belhaoues F. 2011** : Variabilité des morphotypes canins archéologiques et implications sur le statut des chiens dans l'Antiquité, in Brugal J.-P., Gardeisen A., Zucker A. (dir.), *Prédateurs dans tous leurs états : Évolution, Biodiversité, Interaction, Mythes, Symboles, Actes des XXXI<sup>e</sup> Rencontres Internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes, 21-23 octobre 2010*, Antibes, Association pour la promotion et la diffusion des connaissances archéologiques, p. 225-239.
- Genouvès R. (dir.) 1992** : *Dictionnaire méthodique de l'architecture grecque et romaine. II. Éléments constructifs : supports, couvertures, aménagements intérieurs*, Rome, EFR (Coll. EFR, 84), 354 p.
- Horard-Herbin M.-P. 2014** : La viande de chien à l'âge du Fer : quels individus pour quelles consommations ?, *Gallia*, 71-2, p. 69-87.
- Jully J.-J. 1973** : *La céramique attique de La Monédière, Bessan, Hérault. Ancienne collection J. Coulouma*, Bruxelles, Latomus (coll. Latomus, 124), 363 p.
- Jully J.-J. 1983** : *Céramiques grecques ou de type grec et autres céramiques en Languedoc méditerranéen, Roussillon et Catalogne. vi<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. n. è. et leur contexte socio-culturel*, Paris, Les Belles Lettres, 3 vol., 1 560 p.
- Langohr R. 2000** : Creusement, érosion et comblement des fossés : l'approche des sciences de la terre, *Revue archéologique de Picardie*, 1-2, p. 57-65.
- Lynch K.-M. 2011** : *The Symposium in Context. Pottery from a Late Archaic House near the Athenian Agora*, Princeton, American School of Classical Studies at Athens (coll. Suppl. à *Hesperia*, 46), 376 p.
- Maltby J. M. 1985** : Patterns in Faunal Assemblage Variability, in Barker G., Gamble C. (dir.), *Beyond Domestication in Prehistoric Europe: Investigations in Subsistence Archaeology and Social Complexity*, New York, New York Academic Press, p. 33-74.
- Mata C., Pérez G., Vives-Ferrándiz J. (dir.) 2010** : *De la cuina a la taula. IV reunió d'economia en el primer millenni aC*, Valence, universitat de Valence (coll. Suppl. *Saguntum*, 9), 342 p.
- Méniel P. 1987** : *Chasse et élevage chez les Gaulois (450-52 av. J.-C.)*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 154 p.
- Méniel P. 2001** : *Les Gaulois et les animaux. Élevage, repas et sacrifice*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 127 p.
- Moliner M. 2000** : Les niveaux archaïques de la Place des Pistoles à Marseille : un espace culturel ?, in Hermay A., Tréziny H. (dir.), *Les cultes des cités phocéennes, Actes du colloque international Aix-en-Provence/Marseille, 4-5 juin 1999*, Aix-en-Provence, CCJ (coll. Études Massaliètes, 6), p. 101-117.
- Munson P. J., Garniewicz R. C. 2003** : Age-Mediated Survivorship of Ungulate Mandibles and Teeth in Canid-Ravaged Faunal Assemblages, *Journal of Archaeological Science*, 30, p. 405-416.
- Nickels A. 1976** : Les maisons à abside d'époque grecque archaïque de La Monédière, à Bessan (Hérault), *Gallia*, 34-1, p. 95-128.
- Nickels A. 1981** : Recherches sur la topographie de la ville antique d'Agde (Hérault), *DAM*, 4, p. 29-50.
- Nickels A. 1983** : Les Grecs en Gaule : l'exemple du Languedoc, in : *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes, Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, Scuola Normale Superiore/EFR (coll. Publications de l'EFR, 67), p. 409-428.
- Nickels A. 1989** : La Monédière à Bessan (Hérault). Le bilan des recherches, *DAM*, 12, p. 51-119.
- Nickels A. 1995** : Les sondages de la rue Perben à Agde (Hérault), in Arcelin P. et al. (dir.) 1995, p. 59-98.
- Nickels A., Genty P.-Y. 1974** : Une fosse à offrandes du v<sup>e</sup> s. av. n. è. à la Monédière, Bessan (Hérault), *Revue archéologique de Narbonnaise*, 7, p. 25-57.
- Nieto Espinet A. 2012** : *Entre el consum i l'afecte. La interacció entre els animals i les comunitats protohistòriques de la plana occidental catalana (segles VII - IV a.C.)*, Thèse de Doctorat, universitat de Lèrida, 887 p.
- Nieto Espinet A., López Melción J.-B., Gardeisen A., Junyent E. 2017** : Votive Well or Refuse Tip? Chronicle of an Abandonment: Taphonomic Study of the Faunal remains of an Iron Age Well-Cistern, *Historical Biology, special issue*, p. 1-22.

- Oliach Fàbregas M. 2012** : *L'aigua i la Protohistòria des de l'Ebre fins a l'Hérault. Sistemes d'abastiment i evacuació (segles XI-II a.n.e)*, Thèse de Doctorat, université de Tarragone, 591 p.
- Olive C., Ugolini D. 1997** : La Maison 1 de Béziers (Hérault) et son environnement (v<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. J.-C.), in Ugolini D. (dir.), *Languedoc occidental protohistorique. Fouilles et recherches récentes (v<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. J.-C.)*, Aix-en-Provence, Publications de l'université de Provence (coll. Travaux du CCJ, 19), p. 87-129.
- Pardies C., Ugolini D. 2014** : Agde, Place Molière, *Bulletin scientifique régional Languedoc-Roussillon*, p. 113.
- Patera I. 2012** : *Offrir en Grèce ancienne. Gestes et contextes*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, 292 p.
- Pons E., Garcia Petit L. (dir.) 2008** : *Prácticas alimentarias en el mundo ibérico: el ejemplo de la fosa FS362 de Mas Castellar de Pontós (Empordà-España)*, Oxford, BAR (coll. BAR International Series, 1753), 218 p.
- Pons E., Colomina L., Saña M., Vargas M. 2011** : Mas Castellar, Pontós, in Roure R., Pernet L. (dir.) 2011, p. 205-210.
- Poux M. 2002** : L'archéologie du festin en Gaule préromaine. Acquis, méthodologie et perspectives, in Méniel P., Lambot B. (dir.), *Découvertes récentes de l'âge du Fer dans le massif des Ardennes et ses marges. Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, XXV<sup>e</sup> Colloque International de l'Association française pour l'Étude de l'âge du Fer, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*, Reims, Bulletin de la Société archéologique champenoise (coll. Mémoires de la Société archéologique champenoise, 16), p. 345-374.
- Py M. (dir.) 1993** : *Dicocer 1. Dictionnaire des céramiques antiques (vii<sup>e</sup> s. av. n. è.-vii<sup>e</sup> s. de n. è.) en Méditerranée Nord-Occidentale (Provence, Languedoc, Ampurdan)*, Lattes, Association pour la recherche archéologique en Languedoc-Oriental (coll. Lattara, 6), 624 p.
- Py M. 2009** : Lattara. Lattes, Hérault. *Comptoir gaulois méditerranéen entre Étrusques, Grecs et Romains*, Paris, Errance (coll. Hauts lieux de l'Histoire), 352 p.
- Py M. 2012** : *Les Gaulois du Midi. De la fin de l'âge du Bronze à la Conquête romaine*, Paris, Errance (coll. Les Hespérides), 400 p.
- Py M. 2016** : Dictionnaire des objets protohistoriques de Gaule méditerranéenne (ix<sup>e</sup>-i<sup>er</sup> siècles avant notre ère), Lattes, ADAL (coll. Lattara, 23), 576 p.
- Py M., Adroher Aurox A., Sanchez C. 2001** : *Dicocer 2. Corpus des céramiques de l'âge du Fer de Lattes (fouilles 1963-1999)*, Lattes, ADAL (coll. Lattara, 14), 2 vol., 1306 p.
- Quesada Sanz F. 2015** : « Mangeons et buvons, car demain nous mourrons », Banquet et alcool pendant la crise : le cas de la Péninsule ibérique, in Esposito A. (dir.) 2015, p. 235-251.
- Ropiot V., Mazière F., Besombes-Vailhé J.-P. 2016** : Données anciennes et bilan de l'occupation protohistorique du Fort à Saint-Thibéry (Hérault), in De Chazelles C.-A., Schwaller M. (dir.) 2016, p. 175-204.
- Rothé M.-P., Tréziny H. 2005** : *Marseille et ses alentours*, Paris, AIBL (coll. CAG, 13-3), 928 p.
- Rotroff S.-L., Oakley J.-H. 1972** : *Debris from a Public Dining Place in the Athenian Agora*, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens (coll. Suppl. à *Hesperia*, 25), 154 p.
- Roure R., Pernet L. (dir.) 2011** : *Des rites et des Hommes. Les pratiques symboliques des Celtes, des Ibères et des Grecs en Provence, en Languedoc et en Catalogne*, Paris, Errance (coll. Archéologie de Montpellier Agglomération, 2), 287 p.
- Santos Retolaza M., Sourisseau J.-C. 2011** : Cultes et pratiques rituelles dans les communautés grecques de Gaule méditerranéenne et de Catalogne, in Roure R., Pernet L. (dir.) 2011, p. 223-255.
- Sardà Seuma S., Diloli Fons J. 2009** : Arqueologia del banquet. Ritualització, semiòtica dels aliments i anàlisi contextual, in Diloli Fons J., Sardà Seuma S. (dir.), *Ideologia, pràctiques rituals i banquet al nord-est de la Península Ibèrica durant la Protohistòria*, Tarragone, Arola Éditions (coll. Citerior. Arqueologia i Ciències de l'Antiguitat, 5), p. 15-56.
- Schmitt Pantel P. 1992** : *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Rome, EFR (coll. Publications de l'EFR, 157), 585 p.
- Shear Jr, T.L. 1993** : *The Persian Destruction of Athens: Evidence from Agora Deposits*, Princeton, The American School of Classical Studies at Athens (coll. Suppl. à *Hesperia*, 62-4), p. 383-482.
- Silver E. 1980** : La determinación de la edad en los animales domésticos, in Brothwell D. R., Higgs E. (dir.), *Ciencia en Arqueología*, Madrid, Fondo de Cultura Económica, p. 289-309.
- Tréziny H. (dir.) 2010** : *Grecs et indigènes de la Catalogne à la Mer Noire*, Paris, Aix-en-Provence, Errance/CCJ (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 3), 727 p.
- Ugolini D. 1993** : Lampes grecques et de type grec de Béziers. Utilisation et diffusion de la lampe grecque dans le Midi entre le v<sup>e</sup> et le iv<sup>e</sup> siècle avant J.-C., *DAM*, 16, p. 279-293.
- Ugolini D. 2010** : De la vaisselle au matériau de construction : techniques et emplois de la terre cuite en tant que traceur culturel (v<sup>e</sup>-iv<sup>e</sup> s. av. J.-C.), in Tréziny H. (dir.) 2010, p. 433-454.
- Ugolini D., Olive C. 1987** : Un four de potier du v<sup>e</sup> s. av. J.-C. à Béziers, Place de la Madeleine, *Gallia*, 45, p. 13-28.
- Ugolini D., Olive C. (dir.) 2006** : *Béziers I (600-300 av. J.-C.). La naissance de la ville*, Béziers, musée du Biterrois (coll. Cahiers du musée du Biterrois, 1), 150 p.
- Ugolini D., Olive C. avec la collab. de Gomez, E. 2012** : *Béziers*, Paris, AIBL (coll. CAG, 34-4), 405 p.
- Ugolini D., Olive C., Marchand G., Columbeau P. 1991** : Béziers au v<sup>e</sup> s. av. J.-C. : étude d'un ensemble de mobilier représentatif et essai de caractérisation du site, *DAM*, 14, p. 141-203.
- Valenzuela S. 2008** : *Alimentació i ramaderia al Penedès durant la protohistòria (segles VII-III aC)*, Barcelone, Premi d'Arqueologia, Societat Catalana d'Arqueologia, 165 p.
- Yvinec J. H. 1987** : Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain, in Vigne J.-D., Audoin F., Lefèvre C., Marinval-Vigne M.-C. et Poplin F. (dir.), *La découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace*, Paris, Anthropozoologica (coll. Suppl. à *Anthropozoologica*, 1), p. 83-90.